

cyberpresse.ca

LA PRESSE

SECTION SPÉCIALE
PRÉSIDENTIELLE 2004

L'IRAK DONNE DES MUNITIONS À KERRY
PAGE A23

L'ÉTRANGE
CAMPAGNE
DE NADER
PAGE A24

Ils ont
tous peur



PIERRE FOGLIA

BEN ET MOI
AUX ÉTATS

TRAVERSE, Michigan — Vous ne l'avez sans doute jamais remarqué, les Grands Lacs ont la forme d'un foie de lapin. Je suis entré au Michigan par le hile, cette guédille qui noue les trois morceaux. De Sault Ste. Marie, on passe un embrouillamini d'îles et de presqu'îles où se mêlent les eaux des lacs Huron, Supérieur et Michigan, ensuite deux ponts payants mènent à Mackinaw City. On avance comme en pleine mer, dans une immensité bleue. Sous les arches des ponts, j'ai dit à Ben : c'est dans un décor comme celui-là, du bleu et des arches glorieux, que tu t'imagines aller rejoindre Allah à la fin de ta vie?

J'ai monté le son de la radio. C'était Santana. Ben l'a éteinte illico. Il n'aime pas la guitare. Il aime juste le chant du muezzin.

Je ne voyage pas seul. Il s'appelle Ben. Comment ça, lequel? Ne me dites pas qu'il y en a deux. Ben, l'unique. Celui-là même dont on disait vous allez voir, les troupes de M. Bush vont le pogner, comme par hasard, 15 jours avant l'élection. Ils ne le pogneront pas. Il est avec moi. Je l'appelle Ben tout court pour tromper l'adversaire, mais c'est pas nécessaire, sans sa barbe et en jeans, il ressemble à un vendeur de souliers de chez La Baie. Je l'appelle aussi taliban quand il me fâche. Comme hier soir. On a soupé au Motel 6 à Mackinaw City, j'avais fait l'épicerie, des ailes de poulet cajun, du cole slaw, il a bien mangé, mais pour dessert, y'avait de la Häagen-Dazs, de la rhum-raisin. Il l'a recrachée à cause du rhum qui n'en est même pas. Après la profanation des statues de Bamiyan, voici, presque pire, l'outrage à la Häagen-Dazs. S'pèce de tata-liban.

» Voir FOGLIA en A6

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Mirabel ferme ses portes lundi, mettant fin au plus long courant d'air de l'histoire.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 20
Bandes dessinées	AFFAIRES 16
Bridge	AFFAIRES 20
Carrières	AFFAIRES 8
Décès	AFFAIRES 22 et 23
Feuilleton	AFFAIRES 16
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 18
Mots croisés	AFFAIRES 16 et SPORTS 8
Mot mystère	AFFAIRES 16
Observateur	AFFAIRES 17
Petites annonces	AFFAIRES 17 et AFFAIRES 2
Vacances/voyage	ACTUEL 6

Météo

Passages nuageux, maximum 11, minimum -2, plus de détails en page SPORTS 12



Sondage CROP/La Presse/Info 690

LES MONTRÉALAIS PRÊTS À RÉÉLIRE TREMBLAY

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les Montréalais font toujours confiance au maire **Gérald Tremblay**, selon un sondage achevé en début

de semaine, et ils sont même prêts à le réélire. Les citoyens se déclarent également en bonne partie satisfaits des services municipaux, mais ils demandent au maire de

ménager les cols bleus et de voir illico à améliorer l'état des rues et la propreté dans la métropole. Si des élections municipales devaient avoir lieu maintenant, Gé-

rald Tremblay coifferait son seul adversaire annoncé, le chef de l'opposition **Pierre Bourque**.

» Voir TREMBLAY en page A2

Israël va se retirer de Gaza



PHOTO AFP

Le premier ministre israélien **Ariel Sharon** a remporté hier soir son pari en faisant voter par le Parlement (67 voix pour, 45 contre et sept abstentions) son plan de retrait de Gaza, mais son gouvernement n'est pas sorti intact de l'opération, deux ministres ayant été limogés et quatre menaçant de démissionner. Le plan prévoit un retrait des forces israéliennes de la bande de Gaza et l'évacuation des 8000 colons juifs habitant ce territoire, ainsi que de quatre autres implantations isolées du nord de la Cisjordanie. Nos informations en page A22.

SCANDALE DES COMMANDITES

Paul Martin accepte de témoigner

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le procureur en chef de la Commission d'enquête sur le programme de commandites, **M^e Bernard Roy**, a invité le premier ministre **Paul Martin** à comparaître devant la Commission afin d'expliquer les circonstances entourant des démarches que ce dernier aurait faites en 1994, alors qu'il était ministre des Finances, pour qu'une commandite de 53 000 \$ pour le Bureau fédéral de développement régional du Québec soit confiée au Groupe

Everest.

La future comparaison du premier ministre devant la commission Gomery a été annoncée hier alors que témoignait **Andrée Larose**, proche collaboratrice de **Chuck Guité**, celui qui fut responsable aux Travaux publics des commandites au plus fort du programme. Le procureur principal de la commission, **M^e Bernard Roy**, a tenté de demander à **M^{me} Larose** si elle était au courant de quelconques démarches de **Paul Martin** dans cette affaire, ce à quoi s'est catégoriquement opposé l'avo-

cat du procureur général du Canada, **M^e Sylvain Lussier**.

« Il n'y a aucune preuve au dossier que **M. Martin** a fait des pressions », a objecté **M^e Lussier**. « Je n'ai pas parlé de pressions », a rétorqué **M^e Roy**. « Je pense que ce n'est pas la façon de poser des questions, a enchaîné **M^e Lussier**. On présume la réponse. De toute façon, c'est le genre de question comme *Est-ce que vous battez encore votre femme?* Quelle que soit la réponse que **M^{me} Larose** va donner à cette question-là, il va y avoir des conséquen-

ces. Je pense que ce n'est pas la façon appropriée de poser des questions. S'il y a un document que **M^e Roy** veut montrer au témoin pour savoir si elle en a eu connaissance, il peut le faire. »

M^e Roy a alors expliqué au juge **Gomery** que c'était justement pour pouvoir déposer des documents relatifs à cette affaire qu'il voulait savoir si **M^{me} Larose** était au courant de l'intervention de **M. Martin** auprès de la Banque de développement régional du Québec. La Banque recherchait une commandite pour organiser une semaine de la PME au Québec. C'est le Groupe **Everest** qui a décroché le contrat. Comme **M^{me} Larose** a affirmé ne rien savoir de cette histoire, **M^e Roy** n'a pu déposer deux documents qui

» Voir MARTIN en page A6

PÉRÉQUATION

Ottawa déçoit les provinces

DENIS LESSARD ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement **Martin** a maintenu la ligne dure jusqu'au bout, hier, refusant carrément de céder aux provinces qui réclamaient plus d'argent au chapitre de la péréquation.

Au terme d'une longue séance de négociations qui s'est prolongée jusqu'en début de soirée, la grande majorité des premiers ministres provinciaux se sont dits « déçus » des résultats de cette seconde rencontre en un mois avec **Paul Martin**.

En bout de piste, les provinces qui bénéficient de la péréquation ont dû se résigner à accepter ce qu'Ottawa leur offrait dès le départ, soit une somme de 10 milliards cette année, suivie de 10,9 milliards à compter de 2005-2006, et assortie d'une clause d'indexation annuelle de 3,5 % à partir de l'année suivante.

Seule consolation pour le gouvernement **Charest**, le Conseil de la fédération, à l'instigation de **Bernard Lord**, du Nouveau-Brunswick, mettra sur pied une « commission itinérante » sur le déséquilibre fiscal. Au cours des 12 prochains mois, les provinces comptent saisir cette occasion pour faire le procès des politiques fiscales du gouvernement **Martin**, qui préfère injecter ses surplus dans le remboursement de la dette plutôt que dans les programmes sociaux. Le rapport est attendu en septembre 2005.

« Après deux journées intenses, c'est un résultat décevant », a dit **Jean Charest** à l'issue de la rencontre. Sur les niveaux de financement, « il n'y a eu aucun mouvement sur ce qui avait été offert en septembre (lors de la conférence sur le financement de la santé) ».

» Voir PROVINCES en page A6

VACANCES VOYAGE LE SAMEDI

CE SAMEDI DANS LA PRESSE

Sur le chemin de SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

VACANCES VOYAGE VELO DE MONTAGNE LES 10 MEILLEURES STATIONS PAGE 2

SONDAGE CROP - LA PRESSE - INFO 690



Pierre Bourque

Avantage Gérald Tremblay

Si les élections municipales avaient lieu aujourd'hui à Montréal, pour lequel des candidats actuels à la mairie voteriez-vous :

	%	LANGUE D'USAGE	
		Francophones %	Non francophones %
Pierre Bourque	34	40	26
Gérald Tremblay	48	45	51
Autre	2	1	3
Aucun/ne voterait pas	7	5	9
NSP/Refus	10	9	11

Après répartition des indécis



Gérald Tremblay

Dites-moi si vous êtes très satisfait(e), assez, peu ou pas du tout satisfait(e) des services municipaux suivants à Montréal :

LES PARCS	%	LES BIBLIOTHÈQUES	%	LES SERVICES DES SPORTS ET DES LOISIRS	%	LA PROPRIÉTÉ DES ESPACES PUBLICS	%
Très satisfait/ Assez satisfait	81	Très satisfait/ Assez satisfait	68	Très satisfait/ Assez satisfait	66	Très satisfait/ Assez satisfait	53
Peu satisfait/ Pas du tout satisfait	15	Peu satisfait/ Pas du tout satisfait	9	Peu satisfait/ Pas du tout satisfait	16	Peu satisfait/ Pas du tout satisfait	45
NSP/Refus	4	NSP/Refus	23	NSP/Refus	18	NSP/Refus	2



YVES BOISVERT

La fusion des esprits

Si je comprends bien, en tant que les poubelles soient ramassées, la politique municipale n'a pas grand intérêt pour les Montréalais.

Après tout, 62 % des répondants à ce sondage dont nous publions les résultats ce matin ne suivent « pas du tout » ou « de loin » la politique municipale, pardon, si pâle, muni-si-pâle.

Qui les blâmera ? À une semaine des élections américaines, ou n'importe quand, au fait, qui veut causer fusions-défusions ?

Et pourtant, c'est une erreur ! Moins on s'intéresse à la politique municipale, plus il y a de conseillers municipaux corrompus à la Irving Grundman. Les enjeux dans notre métropole sont considérables.

Et puis, mine de rien, il se passe des tas de choses en ville. Ce sondage montre notamment que la fusion, la vraie, est opérée : les esprits pensent municipalement de façon indistincte en ville ou en banlieue.

Pas trop de surprise de ce côté, me direz-vous : les banlieues non défusionnées sont par définition plus montréalaises que celles qui ont quitté le navire. Mais il y a quand même un certain étonnement à constater que sur à peu près tous les sujets municipaux, les ex-banlieues et l'ex-ville de

Montréal pensent sensiblement, sinon exactement la même chose.

Autre sujet d'intérêt : Gérald Tremblay a réussi à changer de personnage. Il n'est plus le maire de la banlieue, sans qui il n'aurait jamais pu se faire élire en 2001 : il est le maire de Montréal tout court. Bien sûr, Pierre Bourque, qui est allé s'épivarder lamentablement du côté de l'ADQ, ne s'est pas aidé. Et puis, comment être chef de l'opposition

Sur à peu près tous les sujets municipaux, les ex-banlieues et l'ex-ville de Montréal pensent sensiblement, sinon exactement la même chose.

quand on a été la vraie chose, le maire ? Il semble ne pas trop le savoir. Quand Gérald Tremblay a été élu, un peu entre deux chaises, Pierre Bourque était l'authentique pro-fusions. Mais une fois le camp de la fusion clairement choisi par Gérald Tremblay, Pierre Bourque devenait une sorte de figurant, incapable de s'opposer, incapable de se rallier...

Qu'ils soient des anciennes banlieues de l'île ou de l'ancienne ville de Montréal, les répondants disent à peu près la même chose sur la qualité des services : la plupart est-

timent qu'elle est demeurée la même. Une minorité (12 % à 14 %) pense qu'ils se sont améliorés. Et environ 27 % pensent qu'ils se sont détériorés. Mais pas plus à Montréal qu'en périphérie.

Ils pensent aussi la même chose du service des sports et des loisirs, des bibliothèques, des parcs : des services assez bien rendus dans l'ensemble.

Ce qui satisfait le plus les Montréalais, c'est l'enlèvement des or-

dures. Les éboueurs ont une grosse note : 87 % en sont très ou assez satisfaits en ex-banlieue, 83 % dans le Montréal pré-fusion.

N'est-ce pas un hommage vibrant aux cols bleus ? Au fait, les Montréalais ne sont pas du tout anticols bleus. Majoritairement, y compris dans l'ex-banlieue, on estime que l'administration Tremblay doit reprendre les négociations : 47 % sont de cet avis, contre 49 % de tenants de la « ligne dure ».

Est-ce la preuve ultime qu'ils ne s'intéressent pas à la politique municipale pour être aussi conciliants ? Est-ce la crainte ? Est-ce ce goût immodéré des Québécois pour

la négociation, les tables rondes, les sommets, les consensus et les forums ? Allez savoir.

Qu'importe, l'essentiel n'est pas là. Il est dans l'unité d'esprit des nouveaux et des anciens Montréalais sur les sujets qu'ils ont en commun. Par exemple, seulement 3 %, en banlieue comme dans la vieille ville, sont assez jovialistes pour affirmer que la ville de Montréal est « très bien gérée ». Je ne voudrais pas être leur comptable, mais enfin, c'est une opinion. Par contre, exactement le même pourcentage de gens dans les deux parties de cette nouvelle ville (43 %) estiment que les fonds publics sont plutôt mal gérés ou très mal gérés.

Impossible également de distinguer la banlieue du reste par ses intentions de vote : Tremblay y récolte 43 %, contre 44 % dans l'ancienne ville. De son côté, Bourque n'atteint que 32 % dans la ville qui l'a fait maire, un maigre point de plus qu'en banlieue.

Puis, dans les Anjou, Verdun, Outremont, Saint-Laurent et autres, on pense exactement la même chose que dans l'ancienne ville de Montréal : il faut sévir contre les piétons et les automobilistes qui ne respectent pas les feux de circulation : entre 91 % et 93 % le disent !

Jusqu'à ce qu'ils se fassent coller

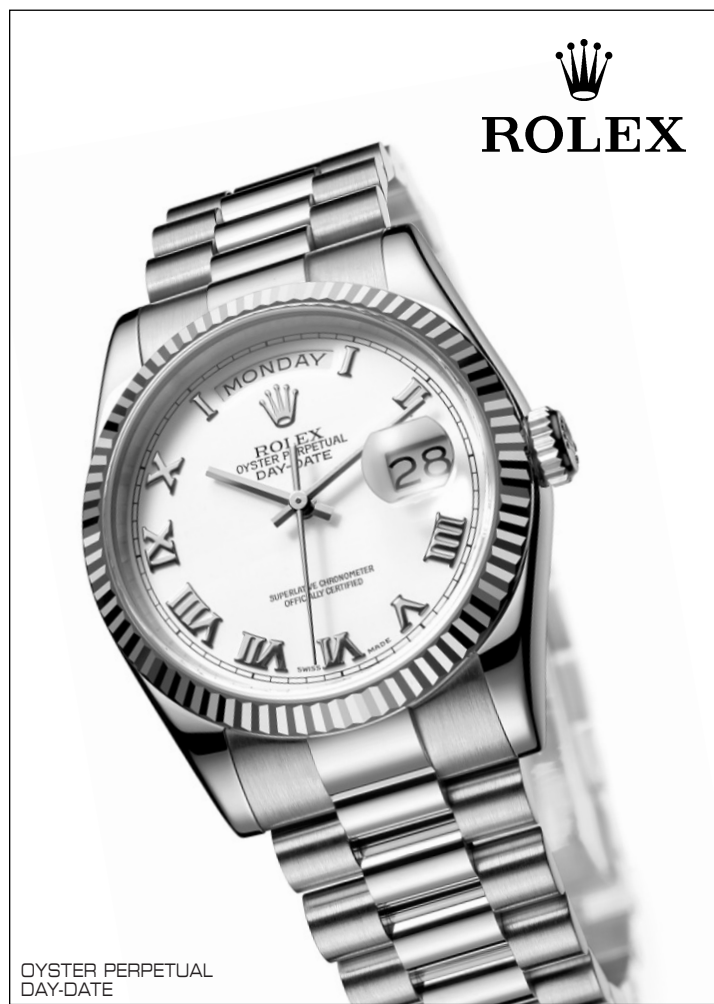
une contravention, auquel cas ils gueulent à 100 %, mais ça ne ressort pas du sondage, c'est une observation personnelle.

Tout comme les banlieusards sont à peine plus enclins (81 %) à punir « les responsables de la malpropreté des rues » (les Montréalais préfèrent le sont à 76 %). Encore facile à dire, bien sûr. Essayez de l'attraper, maintenant.

Enfin, signe qu'on a beau ne pas s'intéresser à la politique de proximité, on n'est pas fou pour autant : c'est l'unanimité chez le citadin du centre ou de la périphérie, qu'il soit à Rosemont, à Montréal-Nord ou à Pointe-Aux-Trembles : les rues de la ville sont dans un état lamentable : 43 % ne sont « pas du tout satisfaits » et 32 % sont « peu satisfaits ». Un incroyable contingent de 5 % est « très satisfait ». Probablement des gens qui voyagent en hélicoptère.

Conclusion : Gérald Tremblay a perdu une grosse manche au référendum de juin, quand l'Ouest-de-l'île a divorcé. Mais il a gagné un premier combat avec ce qui reste de la ville : il s'est imposé comme un politicien montréalais et compétent — plus que son adversaire. Et dans ce *one-man show* que redevient la politique municipale, les chances de Pierre Bourque de le rejoindre, puis de redevenir maire l'an prochain sont désormais plutôt mauvaises.

FAITES LE BILAN LA PRESSE AFFAIRES.com



Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

Les Montréalais prêts à réélire Tremblay

TREMBLAY
suite de la page A1

selon ce sondage CROP/La Presse/Info 690 mené du 21 au 25 octobre. Après répartition des indécis, Gérald Tremblay récolterait 48 % des voix contre 35 % pour M. Bourque. Le reste des électeurs (17 %) ne voterait pas ou n'a aucune idée qui choisir, tandis que 2 % voterait pour quelqu'un d'autre.

Gérald Tremblay reste plus populaire que Pierre Bourque autant dans l'ancienne Ville de Montréal que dans les ex-villes de banlieue. M. Bourque obtient lui aussi un score similaire dans les deux secteurs de la ville. Quelque chose a donc changé puisque, aux dernières élections, le vote s'était polarisé, Gérald Tremblay obtenant la faveur dans les villes de banlieue et Pierre Bourque une majorité des voix dans l'ancienne Ville de Montréal.

Gérald Tremblay marque des points chez les non-francophones, alors que Pierre Bourque traîne loin derrière. Pierre Bourque obtient 26 % des intentions de vote dans cette catégorie d'électeurs contre 51 % pour Gérald Tremblay. Aussi, 36 % des répondants au sondage trouvent que le maire de Montréal est le plus apte à gérer l'après-défusion, contre 26 % pour Pierre Bourque.

Lorsqu'on demande aux Montréalais de choisir parmi une liste élargie de candidats, Pierre Bourque et Gérald Tremblay se retrouvent à égalité dans les intentions de vote, tandis que l'ancienne ministre des Affaires municipales et députée à l'Assemblée nationale,

Louise Harel, arrive troisième avec 11 % des intentions de vote. Les autres candidats fictifs comme André Boisclair, Normand Legault, Larry Smith et des élus municipaux comme Frank Zampino et Georges Bossé obtiennent chacun une part infime des intentions de vote.

Dans un mandat difficile entamé avec une série de controverses et marqué par le spectre des défusions, le maire Tremblay donne l'impression d'avoir sauvé les meubles. Un peu plus de la moitié (52 %) des personnes interrogées se disent très ou assez satisfaites du travail du maire Tremblay, tandis que le tiers (32 %) sont peu ou pas du tout satisfaites. « C'est un bon taux de satisfaction pour un élu municipal, ce n'est pas fréquent, surtout dans les circonstances », précise le vice-président de la firme de sondage CROP, Claude Gauthier.

Quant à Pierre Bourque, les répondants sont plutôt partagés sur sa performance. Un grand nombre de répondant (24 %) ne se prononce pas sur son travail comme chef de l'opposition. Selon CROP, ce résultat s'explique probablement par un manque de visibilité du chef de l'opposition dans la population.

Par ailleurs, la catastrophe appréhendée avec les fusions municipales ne s'est pas transposée dans la perception des Montréalais. La moitié (51 %) des répondants estime que la qualité des services municipaux est demeurée la même depuis l'arrivée au pouvoir de Gérald Tremblay, peu importe s'ils habitent les anciennes villes de banlieue ou l'ancien

Montréal. « C'est un résultat intéressant pour l'administration actuelle, surtout en fin de mandat alors qu'elle a vécu des événements difficiles », dit le vice-président de la firme de sondage CROP. Les prochaines élections municipales auront lieu le 6 novembre 2005. M. Gauthier souligne toutefois que 27 % des répondants trouvent néanmoins que les services se sont détériorés, soit deux fois plus que le nombre de personnes qui ont vu une amélioration (14 %). D'après M. Gauthier, il s'agit en quelque sorte d'un « avertissement » pour l'administration du maire Tremblay.

Les taux de satisfaction pour différents services montrent néanmoins une bonne appréciation des parcs, des bibliothèques, du transport en commun, des services de sports et de loisirs ainsi que de la collecte des ordures. Toutes ces catégories de services obtiennent une proportion de citoyens très satisfaits ou assez satisfaits de plus de 66 %.

Les Montréalais sont toutefois déçus de l'état des rues et de la propreté de l'espace public. Les 40 millions supplémentaires investis en catastrophe pour colmater les nids-de-poule l'hiver dernier n'ont vraisemblablement rien changé au mécontentement, puisque 75 % des personnes interrogées sont peu ou pas satisfaites de l'état des rues. Pour ce qui est de la propreté des rues, 45 % des répondants sont peu ou pas satisfaits de la situation actuelle.

Mais l'un des signaux les plus surprenants de ce sondage consiste en l'appui de 47 % des Montréalais pour une reprise des négociations avec les cols bleus. L'opinion publique semble en fait partagée face à l'attitude à adopter envers les employés municipaux, puisque 40 % des répondants se disent d'accord avec un maintien de la ligne dure même au risque de subir des moyens de pression.

SONDAGE CROP - LA PRESSE - INFO 690

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), assez, peu ou pas du tout satisfait(e) du travail de Gérald Tremblay comme maire de Montréal?

	%
Très satisfait/ Assez satisfait	52
Peu satisfait/ Pas du tout satisfait	32
NSP/Refus	16

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), assez, peu ou pas du tout satisfait(e) du travail de Pierre Bourque comme chef de l'opposition de l'hôtel de ville de Montréal?

	%
Très satisfait/ Assez satisfait	39
Peu satisfait/ Pas du tout satisfait	38
NSP/Refus	24

Diriez-vous que la qualité des services municipaux s'est améliorée, détériorée ou est demeurée la même qu'il y a trois ans lorsque Gérald Tremblay est devenu maire de Montréal?

	%
Améliorée	14
Détériorée	27
Est demeurée la même	51
NSP/Refus	8

Dans la liste suivante, qui, selon vous, ferait un excellent maire de Montréal?

Gérald Tremblay	20
Pierre Bourque	20
Louise Harel	11
André Boisclair	5
Larry Smith	5
Georges Bossé	3
Frank Zampino	3
Normand Legault	2
Autre	1
Aucun	3
NSP/Refus/Tous	27

Ce sondage CROP/La Presse/Info 690 a été réalisé auprès de 503 Montréalais entre le 21 et le 25 octobre derniers et comporte une marge d'erreur de 4 points de pourcentage 19 fois sur 20. Il a été réalisé dans la portion de Montréal qui demeurera fusionnée après la défusion de 15 municipalités le 1^{er} janvier 2006.

L'ÉTAT DES RUES

	%
Très satisfait/ Assez satisfait	24
Peu satisfait/ Pas du tout satisfait	75
NSP/Refus	1

LE TRANSPORT EN COMMUN

	%
Très satisfait/ Assez satisfait	66
Peu satisfait/ Pas du tout satisfait	21
NSP/Refus	13

LA COLLECTE DES ORDURES

	%
Très satisfait/ Assez satisfait	83
Peu satisfait/ Pas du tout satisfait	15
NSP/Refus	2

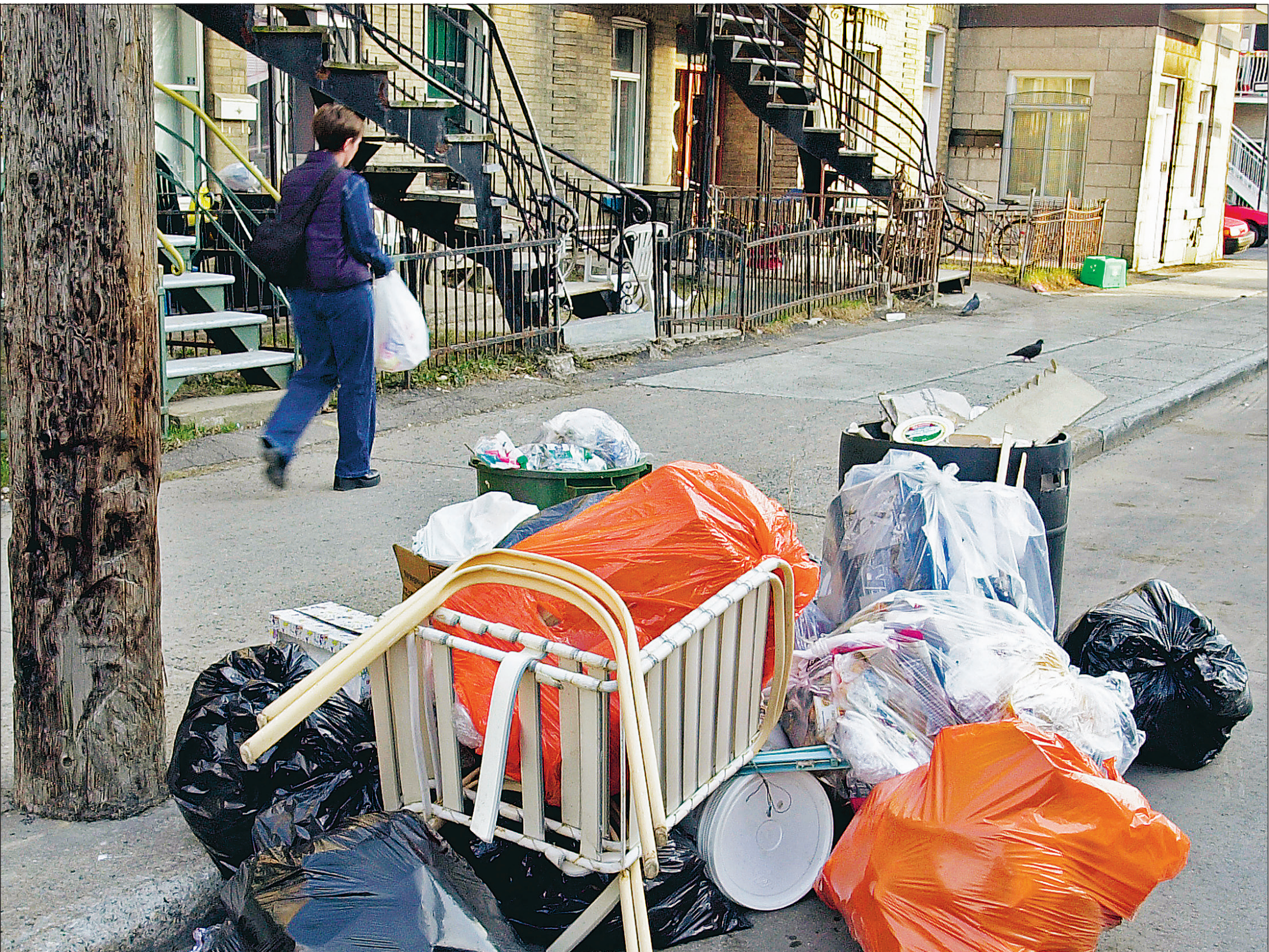


PHOTO ALAIN ROBERGE ARGIVES LA PRESSE ©

Les citoyens ont deux griefs importants à l'égard des services municipaux : l'état des routes et la propreté des espaces publics.

Les cols bleus ont l'appui des Montréalais

SÉBASTIEN RODRIGUE

Alors qu'on croyait leur capital de sympathie au plus bas parmi la population, les cols bleus reçoivent une bonne appréciation des Montréalais à propos de leurs services, et près de la moitié des citoyens croient même que la Ville devrait reprendre les négociations sur leur convention collective.

Un sondage CROP/La Presse/Info 690 révèle tout de même que les Montréalais sont divisés sur cette question puisque 40 % souhaitent que l'administration maintienne la ligne dure quitte à subir des moyens de pression, contre 47 % qui lui suggèrent de reprendre les discussions pour obtenir une entente satisfaisant les 6200 cols bleus.

Le vice-président de la firme de sondage CROP, Claude Gauthier, souligne que ces résultats sont surprenants et contredisent en quelque sorte la mauvaise réputation des cols bleus. « Cela peut vouloir dire que les gens pensent qu'une injustice a été commise », dit-il.

M. Gauthier mentionne également que les répondants crai-

SONDAGE CROP - LA PRESSE - INFO 690

Les Montréalais sont favorables à l'initiative du Service de police de dresser, pendant deux semaines, davantage de constats d'infraction aux automobilistes et aux piétons fautifs.

À Montréal, devrait-on pénaliser les automobilistes et les piétons qui ne respectent pas les feux de signalisation?

	%
Oui	92
Non	7
NSP/Refus	2

SONDAGE CROP - LA PRESSE - INFO 690

La malpropreté chronique des rues a déchaîné les passions récemment, lorsque le maire de Montréal a sommé les citoyens de se ramasser, à défaut de quoi il devrait adopter la méthode forte.

À Montréal, devrait-on pénaliser les citoyens responsables de la malpropreté des rues?

	%
Oui	78
Non	20
NSP/Refus	2

gnent peut-être une escalade des moyens de pression en plein hiver à défaut d'une réouverture de la négociation. Au cours de la dernière négociation, les cols bleus ont souvent fait usage de moyens de pression frappants, comme le blocage du centre-ville avec des

camions de la Ville. Rappelons qu'une des conséquences spectaculaires de la décision de l'arbitre a été de remettre en question la semaine de travail de quatre jours des cols bleus. Le syndicat des cols bleus regroupés de Montréal conteste maintenant

en cour la sentence arbitrale leur imposant une nouvelle convention collective.

Les syndiqués envisagent également des moyens de pression pour s'opposer à cette décision qualifiée de « torchon ». Avec cette convention collective, plusieurs cols bleus doivent encaisser des baisses de salaire et une réduction de leurs avantages sociaux. De son côté, l'administration Tremblay n'entend pas relancer les négociations et considère que la nouvelle convention collective doit s'appliquer.

Contents des bibliothèques, insatisfaits des rues

Interrogés sur la satisfaction à l'égard des services municipaux les plus courants, les Montréalais se disent en grande majorité contents des parcs, des bibliothèques, du transport en commun, des services de sports et de loisirs ainsi que de la collecte des ordures. Des services en partie réalisés par des cols bleus.

En fait, 81 % des répondants sont très satisfaits ou assez satisfaits des parcs, alors que 83 % sont heureux de la collecte des or-

dures. Le degré de satisfaction est bon mais un peu moindre pour les bibliothèques (68 %) et les services de sports et de loisirs (66 %).

Les hausses de tarifs du transport en commun au cours des dernières années, alors que les services sont restés les mêmes, ne semblent pas avoir eu d'impact sur la satisfaction des Montréalais. Seulement 21 % des répondants se sont dits peu satisfaits ou pas satisfaits du service d'autobus et de métro à Montréal.

Les citoyens ont toutefois deux griefs importants à l'égard des services municipaux, soit l'état des routes et la propreté des espaces publics, deux secteurs où les cols bleus travaillent aussi. La Ville de Montréal a déjà fait face à une insatisfaction grandissante l'hiver dernier quand 40 millions de dollars ont été débloqués d'urgence pour boucher les nids-de-poule. Les trois quarts des répondants (75 %) sont peu ou pas satisfaits de l'état des rues de la métropole.

Quant à la propreté, il semble que le maire ait misé juste en faisant une sortie remarquée au début du mois pour sommer les Montréalais de faire des efforts. Près de la moitié des Montréalais sont plutôt mécontents de la propreté et 78 % des répondants sont d'accord avec l'idée de pénaliser les citoyens responsables de la malpropreté des rues.

La Ville de Montréal presse d'ailleurs Québec de lui donner des pouvoirs supplémentaires pour obliger par règlement les locataires à nettoyer leur bout de trottoir.

À lire demain : un bilan complet de l'administration du maire Tremblay.

ACTUALITÉS

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Des Mohawks dénoncent l'inertie de Chagnon

GILLES NORMAND

QUÉBEC – Pour Michelle Lamouche, qui faisait partie des quelque 30 membres de la communauté mohawk de Kanesatake qui ont assisté à la période des questions, hier, à l'Assemblée nationale, « le ministre Chagnon, est un abuseur, on lui dit ce qui se passe chez nous, mais il ne fait rien, il ne réagit pas, on a des victimes à tous les jours ».

Ces Mohawks, dont le grand chef James Gabriel et six ou sept policiers, sont venus à Québec avec d'innombrables précautions, c'est-à-dire dans le plus grand secret de crainte d'être interceptés sur la route par des fiers-à-bras, pour dénoncer ce qu'ils ont appelé l'inertie du ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, dans le dossier de Kanesatake.

Leur détresse a été traduite à l'Assemblée nationale par le député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, et la députée de Mirabel, Denise Beaudoin qui, avec Bernard Landry, ont malmené le ministre avec des questions en rafale. Ce qui n'a pas empêché ce dernier d'énoncer quelques statistiques pour ensuite affirmer que la Sûreté du Québec assurait la protection des habitants de ce territoire autochtone de la région de Montréal et y effectuait des patrouilles régulières.

Dans un point de presse qui a suivi la période des questions, les membres de la communauté de Kanesatake, dont la journaliste Myra Cree, ont dit le contraire, suggérant que Jacques Chagnon était probablement mal informé.

Le ministre de la Sécurité publique a réaffirmé en Chambre que « le territoire de Kanesatake était l'objet d'une surveillance constante de la Sûreté du Québec » et que, depuis le

début de la crise, la SQ avait reçu 149 demandes d'enquête qu'elle a faites, de même que 46 arrestations reliées à 20 dossiers et que 223 infractions au Code de la sécurité routière avaient été signifiées.

« Donc, on peut dire que la SQ assure une surveillance constante du territoire », a-t-il insisté. Et quand Jean-Pierre Charbonneau est revenu à la charge pour lui demander ce qu'il avait à dire aux citoyens mohawks qui vivaient « dans la terreur et l'intimidation et qu'ils avaient dû se cacher pour venir à l'Assemblée nationale », que même les voitures de la Sûreté du Québec « étaient poursuivies par des fiers-à-bras en

« C'est notre population, nos femmes, nos aînés, nos enfants qui sont oubliés dans la présente crise », a dit James Gabriel.

véhicule », le ministre s'en est tenu à répéter les statistiques précitées.

En point de presse, le grand chef James Gabriel a indiqué, tout comme ceux qui l'accompagnaient, qu'il trouvait inacceptables les réponses de Jacques Chagnon. « C'est notre population, nos femmes, nos aînés, nos enfants qui sont oubliés dans la présente crise. »

La journaliste Myra Cree, elle, a dit :

« On pourrait s'étrangler à l'infini de l'inaction du gouvernement, mais M. Chagnon est un homme économiste, économiste de son assistance à personnes en danger, c'est-à-dire les gens de ma communauté qu'il dit si bien protéger, et économiste d'idées. Depuis le début, M. Chagnon suit son idée. C'est une idée fixe qu'il

suit, donc on ne va pas s'étonner qu'il n'aille nulle part et qu'il dise toujours la même chose. »

Les policiers mohawks Robert Patton et Christian Picknell ont raconté le climat de terreur et d'intimidation qui règne à Kanesatake.

« C'est fréquent, on se fait suivre. Vraiment, là, on nous suit de si près qu'on n'est même plus capable de voir les phares du véhicule derrière le nôtre. On se fait crier des bêtises à répétition. Même la Sûreté du Québec, quand ils passent sur le territoire aux trois ou quatre heures, ils se font lancer des bouteilles, ils se font suivre », a indiqué le policier Picknell.

Ils soutiennent qu'aucune des infractions dont a parlé le ministre n'avait été signifiée dans le territoire. Et elles concernaient des non-autochtones. Les rares infractions signifiées à Kanesatake le sont par la poste, assurent-ils.

Michelle Lamouche, une mère de famille, a raconté avoir appelé la SQ à plusieurs reprises pour signaler des explosions dans le territoire de Kanesatake. « La seule chose que la Sûreté du Québec fait, ils m'appellent puis ils me demandent un numéro de téléphone de l'endroit d'où semble provenir l'explosion. On vit ça tous les jours », dit-elle.

Elle ajoute que cette visite à Québec va lui causer des problèmes. Elle fera l'objet d'intimidation. « Pas juste à moi, ma famille aussi », ajoute-t-elle.

M^{me} Lamouche insiste pour que le ministre de la Sécurité publique honore l'entente pour la mise en place d'une force de police tripartite (mohawk, SQ et GRC).

« Nous n'en pouvons plus. Combien de signaux, de messages, de cris faudra-t-il envoyer au ministre Chagnon ? » s'indigne-t-elle.

VILLE DE MONTRÉAL

Réforme électorale en vue

CAROLINE TOUZIN

Q Quel est le mandat du groupe de travail sur le cadre électoral des prochaines élections municipales ?

R En vertu de la Loi modifiant la Charte de Montréal (loi 33), la Ville de Montréal doit soumettre des propositions de réforme électorale au ministre des Affaires municipales avant le 1^{er} décembre. Un groupe de travail a donc été formé le 30 septembre dernier pour statuer sur le nombre de conseillers municipaux par arrondissement, sur la division du territoire des arrondissements et sur le mode électoral. Il a déposé son rapport au conseil municipal qui s'est tenu lundi soir.

Q Qui faisait partie du groupe de travail ?

R Le président du conseil municipal, Marcel Parent, a présidé le groupe de travail. Il s'est entouré de l'ancien président du comité exécutif de Montréal, Yvon Lamarre (nommé par le parti de Gérald Tremblay), l'ancien président de la Communauté urbaine de Montréal et ex-maire d'Outremont, Pierre Des Marais II et l'avocat Jean Héту, aussi professeur de droit à l'Université de Montréal. Vision Montréal, le parti de Pierre Bourque, a refusé de participer à ce groupe.

Q Quelles sont les recommandations de ce groupe de travail ?

R Le groupe de travail a recommandé que tous les arrondissements soient divisés en districts électoraux représentés tant par des conseillers de ville que des conseillers d'arrondissement. Actuellement, les arrondissements de l'ancienne

Ville de Montréal sont formés uniquement de conseillers de ville. Il y est aussi proposé que chaque électeur vote pour quatre personnes, soit le maire de Montréal, le maire de l'arrondissement, le conseiller de ville et le conseiller d'arrondissement. Aux dernières élections, les résidents de l'ancienne Ville devaient élire seulement deux personnes (un conseiller de la ville et le maire), alors que les anciennes banlieues votaient en plus pour des conseillers d'arrondissement.

Q Verra-t-on ainsi le nombre de conseillers augmenter, compte tenu du fait que des villes ont défusionné depuis la dernière élection ?

R La Ville de Montréal serait constituée de 81 élus si le cadre électoral restait le même lorsque les villes défusionnées la quitteront officiellement le 1^{er} janvier 2006. En effet, en excluant ces villes, Montréal compte à l'heure actuelle 63 conseillers de ville, 17 conseillers d'arrondissement et le maire. Le groupe de travail propose qu'elle ajoute 41 conseillers d'arrondissement ce qui porterait le nombre total d'élus à 122.

Q À quoi vont servir ces recommandations ?

R Le comité exécutif de la Ville doit maintenant étudier les propositions du groupe de travail. Il n'est pas tenu de les respecter pour proposer un projet à son tour au prochain conseil municipal, le 22 novembre. Les recommandations qui seront adoptées à ce moment-là seront ensuite envoyées au ministre des Affaires municipales. Celui-ci n'est pas davantage obligé d'en tenir compte pour déterminer le cadre électoral du prochain scrutin municipal.

BERLINE OU 5 PORTES?

La nouvelle Accent 5 2005 vous offre le meilleur des deux mondes.

Certains préfèrent la beauté et les lignes élégantes d'une berline, tandis que d'autres recherchent la fonctionnalité et l'espace d'une 5 portes. Dorénavant, plus besoin de faire un choix avec la nouvelle Accent5 de Hyundai, car elle vous offre le meilleur des deux mondes. Que vous la considériez comme une berline ou une 5 portes, chose certaine, toutes les Accent5 sont dotées de série d'une radio AM/FM/CD/MP3, de deux coussins gonflables, d'une direction assistée à pignon et crémaillère et, question de vous procurer tout l'espace recherché, d'un dossier arrière rabattable 60/40, évidemment! Mais le plus surprenant, c'est que la nouvelle Accent5 2005 est offerte à partir de seulement 14 245 \$.**

0% Financement à l'achat[†] jusqu'à 48 mois

Louez à partir de **155\$*** par mois/60 mois
Comptant de 1595 \$
0 \$ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus



Pour connaître le concessionnaire le plus près, composez le 1 800 461-5695 ou visitez le www.hyundaicanada.com

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS

7 ans/120 000 km
Groupe motopropulseur

5 ans/100 000 km
Garantie globale*

5 ans/100 000 km
Assistance routière^{††}

GARANTIE COMPLÈTE DE HYUNDAI SANS FRANCHISE.

^{††}24 heures, comprenant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

HYUNDAI
Gagnant

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour une Accent GL 5 portes 2005 neuve, PDSF à partir de 14 245 \$, taux d'intérêt annuel de 3,40 %, mensualités de 155 \$ pour 60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 10 895 \$, option d'achat de 5734 \$. Comptant de 1595 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour tous les modèles. Frais de transport et de préparation inclus. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. **PDSF de l'Accent GL 5 portes 2005 à partir de 14 245 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus du PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. [†]Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 48 mois pour tous les modèles Accent 2005. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 % équivaut à des mensualités de 208,33 \$ pour 48 mois. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$. Toutes les offres de financement à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. ^{††}La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails.

Rapport sur la réforme électorale

Montréal devra sortir son portefeuille

CAROLINE TOUZIN

Si Québec suit les recommandations du rapport sur la réforme électorale déposé lundi soir au conseil municipal de Montréal, la Ville devra déboursier plus d'un million de dollars supplémentaires, alors qu'elle arrive déjà difficilement à équilibrer son budget.

« Ça va certainement entraîner des coûts supplémentaires », a affirmé à *La Presse* le président du groupe de travail sur le cadre électoral, aussi président du conseil municipal, Marcel Parent. Le calcul est simple : le salaire de base d'un conseiller municipal est de 26 000 \$. Si sa proposition d'ajouter 41 conseillers d'arrondissement est retenue, il en coûtera au minimum 1 086 000 \$.

M. Parent ajoute toutefois que ce n'était pas son mandat de calculer les coûts des propositions de son groupe de travail.

Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Pierre Bourque, croit que les dépenses liées au nouveau cadre électoral seront encore plus élevées. Il énumère, en plus des salaires, les coûts administratifs et l'embauche de personnel pour faciliter le travail des nouveaux conseillers, et ce, sans compter les dépenses électorales supplémentaires liées au statut de maires d'arrondissement. « Ce sera un gaspillage énorme de fonds publics », dénonce-t-il.

L'opposition a d'ailleurs claqué la porte du conseil municipal lundi soir après avoir réclamé la démission de Marcel Parent. M. Bourque l'a accusé d'avoir modifié une résolution du conseil en nommant d'office le membre du groupe de travail que l'opposition devait désigner.

« M. Parent n'a pas le droit comme président du conseil de modifier une résolution votée. C'est un précédent incroyable », a-t-il expliqué à *La Presse*.

M. Parent a refusé de remettre sa démission. Devant le refus de l'opposition de participer au groupe



PHOTO PIERRE McCANN, ARCHIVES LA PRESSE ©

L'ajout d'une quarantaine de conseillers, même si cela entraîne des coûts supplémentaires, est rendu nécessaire pour la santé démocratique de la Ville, estime Marcel Parent, président du groupe de travail sur le cadre électoral.

de travail (voir le texte en page 4) et le court échéancier pour la remise du rapport, il a pris l'initiative de combler le siège vide au lieu de dissoudre le comité. « J'ai cru bon d'inviter une personne impartiale, non pas pour représenter l'opposition, mais pour faire une contrepartie au représentant du parti au pouvoir », affirme-t-il.

Le président du conseil municipal dit avoir agi « dans le meilleur intérêt de l'institution ». « On était piégé par les échéanciers », ajoute-t-il.

Pierre Bourque, lui, ne souhaite pas en rester là. Il dit qu'il demandera un avis juridique, en plus de faire appel au Directeur des élections d'ici la fin de la semaine pour tenter d'invalider le rapport du groupe de travail.

Hausse du nombre de conseillers

L'ajout d'une quarantaine de conseillers, même si cela entraîne des coûts supplémentaires, est rendu nécessaire pour la santé démocratique de la Ville, croit M. Parent.

Il donne l'exemple de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, qui a actuellement six conseillers municipaux. Ces conseillers représentent 170 000 personnes. Si c'était une municipalité à part entière, elle devrait avoir entre 15 et 25 élus selon la loi électorale. Le groupe de travail de M. Parent propose de hausser le nombre de conseillers à 11.

Un redécoupage des districts électoraux sera aussi nécessaire pour procéder à ces ajouts, explique l'auteur

du rapport. Par exemple, dans l'arrondissement de Rosemont—Petite-Patrie, il y a actuellement cinq conseillers de ville dans cinq districts. Ils choisissent parmi eux la personne qui occupe le poste de président de l'arrondissement. Avec la loi 33 modifiant la Charte de Montréal, ce poste devient celui de maire d'arrondissement. Un district de moins est alors nécessaire pour son élection puisqu'il sera choisi au suffrage universel, affirme M. Parent.

FAITES LE BILAN EXPRESS AFFAIRES.com

Voici le révolutionnaire fauteuil de massage OMEGA.
Tout comme si vous aviez votre massothérapeute à domicile

FATIGUÉ STRESSÉ MAUX DE DOS RELAXEZ !

Prenez rendez-vous pour une démonstration personnalisée

- Massage Shiatsu
- Balayage (scanning) automatique pour un massage personnalisé
- Massage des pieds et des jambes
- Massage intense du bas du dos et de la région sciatique
- Extraordinaire technologie du massage à air

667, chemin du Bord-du-Lac, Dorval, Québec
Téléphone : (514) 633-1393
1 888 879-9082

L'offre se termine le 31 Octobre 2004.

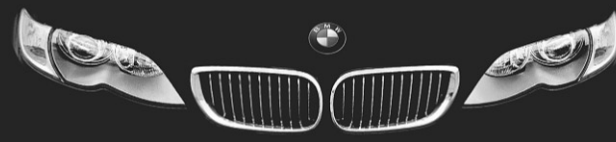
MODÈLE	ANNÉE	KM	COULEUR	N° D'INVENTAIRE
325i	2004	8600	bleu	4494
325ci	2004	5000	noir	4870
325xi	2004	8000	argent	4246
325xi	2004	8000	argent	4177
330i	2003	17600	gris	4808
330i	2003	10000	argent	4072
330i	2003	8000	argent	4799
330ci	2004	6900	noir	4069
330xi	2004	8000	gris	4800
745i	2004	7000	noir	4399
X5 3.0i	2004	11800	vert	4153
X5 3.0i	2004	9586	beige	4150
Z4 3.0i	2004	8800	argent	4621

SOLDE DE VÉHICULES DE DÉMONSTRATION BMW LAVAL 2004

3%
Taux de location à partir de 3% sur certains modèles

6500\$
Jusqu'à 6 500 \$ de rabais du manufacturier sur certains modèles

Détails chez votre concessionnaire BMW Laval.



Une fois qu'elles ont goûté la route, on ne peut plus les garder enfermées.

2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

BMW Laval
Le plaisir commence ici.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE EFFICACE ET ÉCONOMIQUE

Comme beaucoup d'autres personnes, madame St-Julien s'était résignée à avoir froid aux pieds. Mais son problème s'est résolu il y a presque un an. « L'hiver dernier, pour la première fois de ma vie, mes pieds étaient comme le reste de mon corps. Je me sens enfin confortable à la maison. Non seulement la chaleur est douce et enveloppante, mais en plus elle est constante et homogène de la tête aux pieds. »

La raison de ce changement radical est simple. Madame St-Julien fait partie d'un nombre croissant de Québécois qui ont opté pour un système de chauffage révolutionnaire, les radiateurs Ecotherm. « L'amélioration de la qualité de l'air est incroyable. C'est important pour moi car j'ai une fragilité respiratoire. Je ne regrette vraiment pas mes anciennes plinthes électriques. »

Le concept de ce chauffage électrique (se connecte sur le 240 volts) est de reproduire le principe de la masse thermique des calorifères à eau mais sans utiliser d'eau ni aucun autre liquide. Ecotherm utilise ainsi un radiateur entièrement fabriqué en aluminium qui contient en son centre une épaisse plaque d'aluminium chauffée par une résistance électrique. Le confort qui en résulte provient de la façon dont le radiateur emmagasine et distribue la chaleur.

Ce nouveau type de radiateur permet ainsi de retrouver l'incomparable confort des anciens systèmes à eau chaude : la chaleur douce se

répartit uniformément dans la pièce et la température reste constante. L'air est sain à respirer, on n'éprouve aucune sensation de gorge ou de nez secs.

Ecotherm utilise la combinaison de trois sources de chaleur complémentaires : le rayonnement, la convection à chaleur douce et l'inertie thermique. La chaleur enveloppante du rayonnement est sans égal. Ce processus naturel chauffe tout ce qui a une masse, tout comme les rayons bien-faisants du soleil. Ainsi, les personnes en bénéficient, mais aussi les meubles, les murs et même le sol. Le plancher et la céramique seront agréables et confortables même pieds nus.

Ecotherm a opté pour la convection à chaleur douce. L'air rentre par le dessous du radiateur et prend le temps de se chauffer doucement au contact de l'importante surface d'échange thermique. Il ressort par le dessus à une température douce et se dirige tranquillement vers le centre de la pièce. Enfin, l'inertie thermique est la chaleur emmagasinée au cœur du radiateur. Elle crée un point chaud permanent dans l'environnement, garantissant ainsi un confort constant.



C'est un produit haut de gamme. Le radiateur possède son thermostat électronique précis au dixième de degrés. Chaque pièce a donc sa propre température idéale. Il y a également une centrale de programmation qui contrôle l'ensemble des radiateurs en fonction du rythme de vie des habitants. Les composants électroniques sont garantis 5 ans et les éléments 10 ans. Puisque l'appareil est électrique, il offre une grande simplicité d'installation et d'utilisation.

Le système Ecotherm a été testé et approuvé par Electricité de France (EDF), l'équivalent d'Hydro-Québec. EDF a écrit dans son magazine Qualita en 2001 que le test en situation réelle avait révélé une réduction du coût de chauffage de près de 33 %.

En fait, monsieur Éthier, un résident de Saint-Hilaire qui est aussi un des premiers clients au Québec, se dit très satisfait des résultats. « Cela faisait 5 ans que je recherchais un chauffage qui serait mieux que mon système à air forcé. Ce n'était jamais suffisant pour l'ensemble de la maison et la chaleur était très inégale. Nous avons découvert Ecotherm au Salon de l'habitation. »

Les radiateurs Ecotherm procurent une chaleur

douce et constante sans brûler les poussières ou dessécher l'air, nous explique monsieur Éthier. « Parce que ce n'est pas de l'air forcé, la circulation d'air est agréable. C'est une merveille. De plus, j'ai réalisé des économies de 35 % sur ma facture d'électricité. »

Ecotherm a fait réaliser une étude de satisfaction en 1999 en France et une autre en 2004 au Québec. Les résultats ont été positivement impressionnants dans les deux cas. Par exemple, les taux de satisfaction concernant le confort procuré, la répartition de la chaleur et la constance de la température sont compris entre 95 % et 100 %. « Nos clients sont satisfaits et communiquent leur enthousiasme autour d'eux. Ils sont pour nous une excellente force de vente », explique le vice-président de la filiale canadienne. « Nos ventes de 2004 au Québec représentent déjà plus du double de celles de l'année dernière. »

Il est très facile de se renseigner davantage sur ces radiateurs révolutionnaires. Le site Internet de la compagnie est très complet et fournit d'excellentes explications. Il est aussi possible de demander la brochure gratuite ou même de faire réaliser une étude thermique de son domicile, gratuitement et sans aucune obligation.

Ecotherm
tél. : 1 877 277-3539
www.ecothermcanada.com
137, rue Lindsay, Dorval

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Ils ont tous peur

FOGLIA suite de la page A1

On descendait l'autoroute 75, plein sud. Forêts et lacs, territoires des anciens coureurs de bois français qui ont colonisé la région au début du XVII^e siècle, avant de traverser au Canada. Un panneau sur la route : « Prison fédérale. Ne prenez pas d'auto-stoppeurs ». Auto-stop ? Il a fallu que j'explique à Ben. Mettons que t'es en prison. Mettons à Guantanamo. Tu t'évades. Où tu vas ? Par là ou par là ? Ah. Tu sais pas. Alors tu prends un grand carton, dessus t'écris Kaboul et tu te mets sur le bord de la route en levant le pouce. Et voilà.

On n'allait pas très loin, à Traverse City, 15 000 habitants, magnifiquement nichée au creux d'une très profonde baie du lac Michigan. J'ai découvert Traverse City au milieu des années 70, à l'époque où je trippais Chicago. Pour les flyés de Chicago, Traverse, 500 kilomètres au nord, était leur Gaspésie, leur Percé, leur retour à la terre. Jim Harrison, un de leurs auteurs préférés (et un des miens), y avait son chalet. Aujourd'hui, Traverse est peuplée de boomers qui ont réussi dans le tourisme, ou dans les vergers de cerisiers. Traverse est la capitale mondiale de la cerise, mon fruit préféré après la mirabelle.

Ben, mon ami Ben, toi qui aimes tellement plus la politique que la confiture de cerises, ce qui fait de toi un Arabe ni plus ni moins débile que la majorité de mes collègues journalistes, Ben, mon ami, je vais te poser une colle. Sachant que l'État du Michigan a voté démocrate aux trois dernières élections pré-

sidentielles, sachant que Traverse City a été colonisée par des gauchistes qui tenaient les barricades lors des émeutes de 1968 à la convention démocrate de Chicago, d'après toi, le 2 novembre, Traverse votera Bush ou Kerry ?

Bush, débilo. Bush à deux mains ! Traverse City est Bush comme Westmount est libéral. Les boomers dans leur *three-story-Victorian-house-with-stained-glass*, ou sur leurs fermettes de 10 acres, les boomers sont Bush jusque-là. On n'arrête pas de dire ces jours-ci ah là là, les fondamentalistes chrétiens, c'est leur faute si Bush va passer. Pas de fondamentalistes ici. Par contre, dans cette petite ville de 15 000 habitants, il y a autour de 300 médecins, 200 avocats, 130 architectes, et vous devriez voir les diplômés des autres. Bush ! les diplômés.

L'été, ici, on donne des concerts de musique classique dans les vignobles que j'irai pédaler demain. Bush ! les mélomanes dans les vignes.

Pour protéger la vue sur le lac Michigan, on a interdit le développement, sur deux kilomètres, dans la baie qui fait le front de ville. Bush ! les écolos.

Phillis, la modeste tenancière de mon motel — le Grand Traverse Motel — est toute gênée de ce qu'elle ressent presque comme une mésalliance, elle aussi va voter Bush, son fils est en Irak, enfin en Angleterre en ce moment, mais il était en Irak et va y retourner. Pas le choix, dit-elle, je vais voter Bush.

Ben souriait d'un petit sourire satisfait. Il a réussi. Ils ont tous peur.

Ottawa déçoit les provinces

PROVINCES suite de la page A1

Pour lui « la bonne nouvelle » est que le Conseil de la fédération mettra sur pied un comité sur le déséquilibre fiscal. « Ce sera pour nous l'occasion de continuer la bataille », promet-il. Le Québec ne s'est pas retrouvé isolé, plusieurs provinces partageaient sa position, mais l'Ontario « avait des intérêts très différents », a-t-il souligné.

En après-midi, les provinces étaient finalement parvenues à s'entendre pour exiger qu'Ottawa hausse immédiatement la barre à 10,9 milliards. Mais cette belle unanimité s'est heurtée à une fin de non-recevoir du fédéral. Selon Bernard Lord, du Nouveau-Brunswick, le fédéral a « manqué une occasion » en faisant la sourde oreille aux revendications des provinces. « S'il y avait eu entente ici, on serait tous assis à la même table au lieu de défiler au micro, devant vous, l'un après l'autre », a-t-il souligné.

Tirant profit des dissensions des provinces, Paul Martin concluait qu'il appartenait au fédéral de « réconcilier les divergences d'opinions dans l'intérêt national ». La journée avait bien mal commencé pour lui. D'entrée de jeu, Danny Williams, de Terre-Neuve, avait claqué la porte, offusqué qu'Ottawa revienne sur la parole donnée en campagne électorale sur le partage des revenus tirés de l'exploitation des richesses au large de ses côtes.

Pour M. Martin, si Ottawa s'est campé sur ses positions, c'est qu'il a aussi d'importantes obligations fi-

nancières. En matière sociale, notamment pour la création d'un réseau national de garderies, la conclusion d'un pacte fiscal avec les municipalités et l'amélioration des conditions de vie des autochtones mettent de la pression sur les finances d'Ottawa, observe-t-il. « Avec 10 provinces et trois territoires, vous n'aurez jamais d'unanimité », a-t-il laissé tomber. Le premier ministre s'était d'ailleurs absenté à plusieurs reprises des discussions pour permettre aux provinces d'accorder leurs violons. Cela dit, M. Martin a souscrit à l'initiative des provinces de mettre sur pied une commission sur le déséquilibre fiscal. « Nous avons intérêt à ce que cela marche », a-t-il dit tout en soulignant que l'exercice servira aussi à illustrer les pressions financières auxquelles est confronté Ottawa.

Rare point de consensus hier, Ottawa et les provinces s'entendent sur la création d'un « comité d'experts indépendants » qui sera chargé de proposer des formules pour répartir les paiements de péréquation entre les provinces pauvres à compter de 2006-2007. Deux des cinq membres seront choisis par les provinces, mais Ottawa se réserve le choix du président du comité.

Président du Conseil de la fédération, Dalton McGuinty, de l'Ontario, a été l'un des rares à saluer la conclusion des pourparlers d'hier. Les provinces ont obtenu exactement ce qu'elles exigeaient lors de leur rencontre à Niagara-on-the-Lake, a-t-il soutenu.

Pour Jean Charest, la déception

était d'autant plus grande que le fédéral vient d'annoncer d'énormes surplus budgétaires de 9,1 milliards pour l'exercice financier 2003-2004, soit quatre fois plus que prévu. « Ottawa pouvait faire un effort supplémentaire, il ne l'a pas fait. Pour nous, la bataille continue », a dit M. Charest, misant sur les conclusions du comité des provinces.

Pour Gary Doer, du Manitoba, cette initiative permettra de débattre publiquement de l'utilisation la plus judicieuse des surplus fédéraux. Mais pour M. McGuinty, les gouvernements ont surtout trouvé hier un équilibre entre la contribution souhaitable des provinces riches et le maintien de leur pouvoir de financer leurs propres programmes.

Même adoptée, la formule choisie par Ottawa soulevait encore des inquiétudes chez les provinces. Pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, l'indexation annuelle fixée à 3,5 % est nettement insuffisante, elle ne suit pas la croissance des dépenses. « C'est voué à l'échec », a dit John Hamm, de la Nouvelle-Écosse, tandis que son collègue Pat Binns y voyait la consécration des disparités financières entre les provinces pour l'avenir.

Mais, pour Paul Martin, ce niveau d'indexation correspond à la croissance des revenus fédéraux, ainsi qu'à l'augmentation des paiements de péréquation sur les 20 dernières années.

AUTRE TEXTE

Williams part en claquant la porte page A9

Paul Martin accepte de témoigner

MARTIN suite de la page A1

avaient été annoncés le matin même, soit une lettre du président du Groupe Everest, Claude Boulay, à Paul Martin, datée du 5 janvier 1994, et une lettre de M. Martin à M. Boulay du 18 février 1994, en pleine période préférendaire. Le commissaire principal n'a donc pu faire autrement que de convoquer le premier ministre et M. Boulay devant la commission pour pouvoir obtenir des éclaircissements sur l'affaire et déposer à cette occasion les documents en question.

Selon le porte-parole de la commission, François Perreault, les comparutions du premier ministre et de M. Boulay se feront vraisemblablement au début de l'année prochaine.

« La commission sera en mesure,

lors de ces témoignages, de déposer des documents qui ont mérité l'objection du procureur du gouvernement aujourd'hui, a expliqué François Perreault. Ce sont des documents sur lesquels M. Martin et M. Boulay pourront sans doute apporter toute la lumière et expliquer le contexte dans lequel ils ont été rédigés. »

M. Perreault s'est refusé à dévoiler le contenu des documents. « M. Roy a expliqué au commissaire Gomery, a ajouté le porte-parole, qu'il s'agissait effectivement de représentations. M. Roy a posé la question au témoin, André Larose, à savoir si elle était au courant qu'il y avait eu des représentations de la part de M. Martin en faveur du Groupe Everest. »

Le premier ministre pourra sans doute décliner l'invitation de M. Roy, mais il risque dans ce cas

d'être contraint de comparaître par voie de citation. « Jusqu'ici, précise François Perreault, les pouvoirs de la commission étant ce qu'ils sont, peu de personnes peuvent se soustraire à une citation à comparaître, s'il y a citation à comparaître. » Au bureau du premier ministre, une porte-parole a déclaré que M. Martin se plierait à la convocation de la commission.

Rappelons que Claude Boulay a travaillé brièvement à la course malheureuse de Paul Martin à la direction du Parti libéral du Canada en 1990.

Le chef de l'opposition officielle, Stephen Harper, a commenté la nouvelle de la comparution de M. Martin en affirmant que le premier ministre devrait d'abord et avant tout répondre à la Chambre des communes aux questions concernant ses actions. Gilles Du-

ceppe, le chef du Bloc québécois, a estimé pour sa part qu'il était grand temps que M. Martin soit confronté à ses responsabilités et qu'il soit contraint de répondre aux questions de la commission Gomery. « Depuis le temps qu'on affirme que Paul Martin ne pouvait pas ne pas être au courant comme ministre des Finances... » a commenté M. Duceppe. « À la commission Gomery, il ne pourra pas se défilier. »

Martin accepte de témoigner

Interrogé à ce sujet hier soir à l'issue de la conférence des premiers ministres sur la péréquation, Paul Martin a déclaré : « Je l'ai toujours dit, cela va me faire plaisir. Je veux pouvoir témoigner devant la commission Gomery. »

Par ailleurs, la commission a révélé hier, au cours du témoignage de M^{me} Larose, que l'agence Lafleur communication avait empêché des centaines de milliers de dollars simplement pour avoir commandé à des fournisseurs, au

nom de Travaux publics, des drappeaux unifoliés déjà en stock chez des fournisseurs. M^{me} Larose n'a pu expliquer à la commission d'enquête pourquoi le gouvernement du Canada n'a pas fait lui-même directement ces commandes au lieu de payer de généreuses commissions à Lafleur communication. M^e Roy a souligné hier que Lafleur communication avait obtenu en 1995 et en 1996 50 % des contrats de commandite du gouvernement fédéral.

Dans une autre affaire, la commission a également mis en lumière hier des factures du groupe BCP envoyées à Charles Guité pour une valeur d'environ 34 000 \$ pour du travail effectué par le Parti libéral du Québec au cours de la période préférendaire de 1995. Ces factures auraient été camouflées au sein d'une autre facture de BCP, celle-là de 357 000 \$.

Avec la collaboration de Nathaëlle Morissette et de Joël-Denis Bellavance

Les gens riront-ils si je porte trop de rayures ?



Demandez à Harry.

Personne n'a jamais ri du duc de Windsor. Il s'agit cependant d'une question d'équilibre et vous estimez probablement qu'il vaut mieux assortir cravates, chemises et complets sans trop faire de clowneries. Tous les types de rayures peuvent s'appareiller si l'on comprend ce principe, ce qui donne libre cours aux combinaisons frappantes. Si vous demeurez perplexe, faites confiance à l'un de nos conseillers vestimentaires. Il saura vous éviter d'avoir l'air d'un bouffon.

Si vous êtes dans le doute en matière d'habillement, demandez conseil à Harry en ligne à www.harryrosen.com

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315



LES PREMIERS 50 ANS HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND 514.735.6227 • www.harryrosen.com

Rapport de la commissaire à l'environnement

Ottawa ne respecte pas ses engagements verts

CHARLES CÔTÉ

Du recyclage à la protection du saumon, le gouvernement fédéral a perdu sa crédibilité au cours des dernières années en brisant constamment ses engagements, a déclaré hier la commissaire à l'environnement et au développement durable, Johanne Gélinas.

M^{me} Gélinas fait partie du bureau du vérificateur général et sert de chien de garde de la gestion de l'environnement, tout comme sa collègue Sheila Fraser sert de chien de garde de la gestion des fonds publics. Elle a déposé son rapport annuel hier.

Elle y affirme que si le gouvernement fédéral est très bon pour prendre des engagements sur l'environnement, il est très mauvais pour les respecter ou même pour se donner les moyens de vérifier s'il atteint ses objectifs.

« Il y a un fossé entre les engagements pris par le gouvernement et les résultats concrets et vérifiés, a affirmé M^{me} Gélinas. Année après année, on voit ce fossé se creuser toujours un peu plus. À un moment donné, ça met en cause la crédibilité même du gouvernement. »

Les exemples sont légion, dit-elle. Sur le plan international, le Canada a signé plus d'une centaine d'accords sur l'environnement. M^{me} Gélinas en a examiné cinq. Dans trois cas, les ministères concernés étaient incapables de dire si le Canada respectait ou non ses engagements.

Par exemple, le Canada devait réduire la pollution des navires, mais le ministère des Transports n'a fait aucun suivi sur cet engagement. Autre exemple : le Canada compte 36 sites identifiés par la convention de Ramsar sur la protection des marais, mais Environnement Canada est incapable de faire rapport sur l'état de conservation de ces milieux naturels, qui totalisent en superficie l'équivalent de la Nouvelle-Écosse.

En cela, les observations de M^{me} Gélinas rejoignent celles de l'OCDE, qui émettait des doutes à la fin septembre sur « la capacité du Canada de traduire ses engagements internationaux en actes et résultats ».

Le ministère des Finances épinglé

M^{me} Gélinas épingle tout particulièrement le ministère des Finances. En 1997, alors qu'il était dirigé par l'actuel premier ministre Paul Martin, ce ministère s'était engagé à réexaminer toute la fiscalité canadienne en fonction des objectifs environnementaux. Sept ans plus tard, ce n'est toujours pas fait, déplore M^{me} Gélinas. « La fiscalité peut être un outil incitatif ou dissuasif, dit-elle. Mais le Ministère a été incapable de nous dire comment les taxes affectent l'environnement, que ce soit pour le meilleur ou pour le pire. »

Selon Bernard Bigras, responsable de l'Environnement au Bloc québécois, la loi C-48 est un exemple récent de loi fiscale aux conséquences polluantes. Adoptée à la dernière session, elle accorde des avantages



PHOTO PC ©

Le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, a réagi au rapport en affirmant que le gouvernement devait « changer sa manière de travailler ».

fiscaux supplémentaires à l'industrie pétrolière. « Depuis 1997, on a demandé à plusieurs reprises que le ministre des Finances vienne comparaître au comité sur l'Environnement des Communes, dit-il. Le plus souvent, la réponse a été non. Ça en dit long sur la volonté du gouvernement d'appliquer une politique fiscale plus respectueuse de l'environnement. »

Manque de leadership politique

Mais les Finances sont loin d'être le seul ministère qui navigue dans la brume en matière d'environnement. À peu près tous les ministères, par exemple, sont incapables de dire s'ils ont atteint leurs objectifs de recyclage dans leurs bu-

reaux. « Le suivi des résultats est très faible, année après année, dans tout le gouvernement », dit M^{me} Gélinas.

Autre dossier capital pour le Canada : la protection du saumon sauvage, notamment contre l'aquaculture. « Cela fait maintenant 12 ans que le ministre des Pêches et Océans a dit qu'une réglementation est nécessaire sur la question des poissons génétiquement modifiés », dit M^{me} Gélinas.

Selon elle, ce n'est pas faute de solutions. « Les connaissances sont là, dit-elle. Il faut plutôt parler de manque de leadership politique. La bureaucratie attend toujours de savoir quelles sont les priorités. Il faut dire aux troupes où nous voulons être dans 20 ans. »

Stéphane Dion réagit

Le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, a réagi au rapport en affirmant que le gouvernement devait « changer sa manière de travailler ». Il a annoncé la décision du premier ministre Martin de former un nouveau comité ministériel sur le développement durable. Ce comité serait dirigé par le ministre de l'Industrie et comprendrait les titulaires de l'Environnement, de la Santé, de Pêches et Océans, des Ressources naturelles et des Infrastructures. D'autres ministres s'ajouteraient au gré des dossiers. « Tous les ministres sont des verts », insiste M. Dion. Un absent remarqué : le ministre des Finances.

Pour consulter le rapport : www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c2004menu-f.html



LE LUXE ABORDABLE

IS 300 2004
378\$/m*

ÉDITION SPINELLI
5-vitesse manuelle

0\$
dépôt de sécurité



ES 330 2005
578\$/m*

ÉDITION SPÉCIAL

0\$
comptant disponible



RX 330 2005
495\$/m*



GX 470 2004
768\$/m*

0\$
dépôt de sécurité



LX 470 2004
1245\$/m*

0\$
dépôt de sécurité



1^{er}
pour l'Est du CANADA

Lexus Prix D'EXCELLENCE 2003

SPINELLI

LEXUS
Lachine

561, boul. Saint-Joseph Lachine
514 634-7171 1 800 352-6111

SPINELLIauto.com

FAUTEUIL OPÉRATEUR

- RECOUVERT DE CUIR NOIR OU DE TISSU NOIR, BLEU, GRIS OU ROUILLE
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

99⁹⁹*/89⁹⁹*
Rég. 119⁹⁹ / Rég. 99⁹⁹

FAUTEUIL OPÉRATEUR

- RECOUVERT DE CUIR NOIR OU DE TISSU NOIR, BLEU, GRIS OU ARGILE
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE L'ASSISE ET DU DOSSIER
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

159⁹⁹*/149⁹⁹*
Rég. 179⁹⁹ / Rég. 159⁹⁹

FAUTEUIL EXÉCUTIF À DOSSIER HAUT

- DISPONIBLE EN TISSU - NATURAL - BLEU MARIN
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
- RÉGLAGE DE L'ANGLE ET DE LA HAUTEUR DU DOSSIER
- INCLINAISON MULTIPLE AVEC BLOCAGE
- RÉGLAGE DE LA TENSION DU BASCULEMENT
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

199⁹⁹*
Rég. 249⁹⁹

FAUTEUIL EXÉCUTIF À BASCULEMENT MULTIPLE

- DISPONIBLE EN SOFT-TOUCH NOIR OU TAN
- SIÈGE COULISSANT
- DOSSIER RÉGLABLE EN HAUTEUR
- RÉGLAGE DE L'ANGLE DU DOSSIER
- AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
- INCLINAISON MULTIPLE AVEC BLOCAGE
- RÉGLAGE DE LA TENSION DE BASCULEMENT
- BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR

499⁹⁹*
Rég. 569⁹⁹

POSTE DE TRAVAIL

- DISPONIBLE ÉRABLE NATUREL
- TIROIR-CLAVIER
- BIBLIOTHÈQUE LATÉRAL
- ÉTAGÈRE AVEC RANGEMENT POUR CD
- PLATE-FORME POUR ORDINATEUR
- DIMENSIONS : 60" L X 63,5" P X 59" H

219⁹⁹*
Rég. 259⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE DE COIN MODÈLE

- DISPONIBLE HÊTRE
- TIROIR-CLAVIER
- TABLETTE
- AJUSTABLE EN HAUTEUR
- DIMENSIONS : 33" L X 33" P X 31-38" H

59⁹⁹*
Rég. 69⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE

- DISPONIBLE EN VERRE CLAIR ET GIVRÉ SUR UN PIÉTEMENT DE MÉTAL ARGENT
- TIROIR CLAVIER ET TABLETTES EN VERRE
- ESPACE POUR ORDINATEUR
- DIMENSIONS : 39" L X 21,5" P X 48" H

149⁹⁹*
Rég. 169⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE MODULAIRE DE COIN

- DISPONIBLE EN ÉRABLE BRUN SUR ÉRABLE NATUREL
- HUCHE AVEC ESPACE DE RANGEMENT
- CLASSEUR LATÉRAL AVEC 2 TIROIRS POUR LE CLASSEMENT DE FORMAT LETTRE OU LÉGAL
- TIROIR CLAVIER
- 2 TIROIRS UTILITÉS
- 1 TIROIR FILIÈRE FORMAT LETTRE OU LÉGAL
- ESPACE POUR ORDINATEUR
- DIMENSIONS : 75" L X 75" P X 60" H

599⁹⁹*
PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

POSTE DE TRAVAIL

- DISPONIBLE EN CERISIER RUSTIQUE
- TIROIR-CLAVIER
- CAISSON VERROUILLABLE AVEC TIROIR FILIÈRE POUR LE CLASSEMENT DE FORMAT LETTRE OU LÉGAL
- ÉTAGÈRE AVEC PORTES ET PIGEONNIER
- DIMENSIONS : 60" L X 89" P X 65" H

469⁹⁹*
PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

MÉCHANTS RABAIS

LE PLUS GRAND CHOIX DE MOBILIER DE BUREAU GARANTI

FOURNITURES DE BUREAU
Denis

15 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

- | | |
|---|--|
| ANJOU Les Galeries D'Anjou (514) 351-1055 | QUÉBEC 1415, boul. Charest O. (418) 682-3113 |
| BELOEIL 329, Duvernay (450) 464-1072 | ST-JÉRÔME 291, De Willeure (450) 438-4111 |
| BROSSARD 7503, boul. Taschereau O. (450) 656-4840 | ST-HYACINTHE 1312, rue des Cascades (450) 778-1212 |
| GATINEAU 120, boul. de L'Hôpital (819) 561-5611 | SAINT-LAURENT 3500, Côte-Vertu (514) 332-7883 |
| LAVAL 2990, boul. Le Corbusier (450) 687-8682 | SOREL-TRACY 72, rue du Roi (450) 742-2706 |
| LONGUEUIL 2255, Place Roland-Therrien (450) 468-6319 | TERRÉBONNE 1348, boul. Moody (450) 471-8704 |
| MONTRÉAL Centre-ville 499, Viger O. (514) 878-3777 | TROIS-RIVIÈRES 2450, boul. des Récollets (819) 376-2538 |
| OTTAWA 2500, Lancaster Road (613) 739-8900 | |

POUR COMMANDER EN LIGNE
PAR TÉLÉPHONE **(514) 336-8113** www.Denis.ca



LIVRAISON GRATUITE**
MÊME LE SAMEDI

FINANCEMENT SANS INTÉRÊT DISPONIBLE SUR APPROBATION DU SERVICE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS.
VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.





VINCENT MARISSAL

Le fédéralisme extrême

OTTAWA – Dure semaine (une autre !) pour Paul Martin. Pendant qu'il se débattait derrière des portes closes sur le lancinant dossier de la péréquation avec ses homologues des provinces, hier après-midi, une nouvelle tuile, beaucoup plus grave celle-là, lui est tombée sur la tête : la commission Gomery le convoquera au début de 2005 pour qu'il réponde à des questions sur certains contacts avec une agence de publicité impliquée dans l'affaire des commandites.

Le témoignage d'un premier ministre en fonction devant une commission d'enquête est un événement rarissime et cela ne paraît pas très bien, mais ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose. Paul Martin pourra clarifier des choses. Mais c'est à souhaiter pour lui qu'il soit mieux préparé pour cette comparution qu'il ne l'est lors de ses rencontres avec les provinces et que sa mémoire ne lui joue pas des tours comme ce fut le cas les deux derniers jours.

Avant que la rencontre fédérale-provinciale ne commence, Paul Martin a créé la controverse en affirmant qu'une entente sur la péréquation était déjà intervenue avec les provinces le mois dernier, lors de la réunion au sommet sur le financement de la santé. La déclaration de M.

Martin a fait bondir Jean Charest, qui était bien seul hier à porter le ballon du déséquilibre fiscal.

Ensuite, le premier ministre de Terre-Neuve, Danny Williams, a quitté Ottawa furieux, accusant Paul Martin d'avoir renié sa promesse de céder à sa province toutes les redevances sur ses ressources naturelles.

Ça devient une habitude pour le premier ministre Martin : les rencontres avec ses homologues provinciaux tournent au psychodrame et culminent à minuit moins une dans une ambiance de fin du monde. Ce n'est plus du fédéralisme asymétrique, c'est du fédéralisme extrême.

M. Martin gère les relations fédérales-provinciales comme si le pays était au bord de l'éclatement chaque fois. Ou comme si son gouvernement risquait de tomber tous les jours au moindre refus d'un premier ministre provincial. C'est à souhaiter qu'il ne lui prenne pas l'envie de rouvrir une ronde constitutionnelle, on ose à peine imaginer la crise dans laquelle sombrerait le pays pendant des jours et des nuits.

Tout ça pour la péréquation ? La santé, passe encore, mais la péréquation, ce monstre bureaucratique tellement complexe que les premiers ministres n'arrivent pas à

s'entendre sur sa définition et que les fonctionnaires peuvent débattre *ad vitam aeternam* des chiffres ? L'ouverture de Paul Martin envers les provinces, du moins pour discuter, l'honore, mais il devrait au moins s'assurer que le travail préliminaire fait par les fonctionnaires est terminé avant de s'asseoir à la table avec ses invités.

Comme ce fut le cas lors de la rencontre sur la santé en septembre, les provinces ont accusé hier Ottawa de ne pas être prêt et d'improviser toute la journée. Au moins, cette fois, la rencontre n'était pas télévisée, cela évite de montrer une table abandonnée pendant des heures parce que les premiers ministres finissent toujours par régler les vraies affaires à huis clos.

Cela dit, sur le fond, Paul Martin n'a pas perdu face à ses partenaires provinciaux. Au contraire, il a maintenu la ligne dure malgré de longues heures de négociations ardues, malgré l'esclandre du premier ministre de Terre-Neuve et la déception de celui du Québec. Contrairement à son éreintante expérience du mois dernier, Paul Martin n'a pas mis un sou de plus sur la table.

Le premier ministre garde donc sa marge de manoeuvre budgétaire, ce qui pourrait toujours être utile ad-

venant une campagne électorale hâtive, et surtout, il s'évite une nouvelle crise au sein de son caucus. De nombreux députés libéraux accusent leur chef d'avoir plié l'échine devant les provinces sur la santé, surtout devant le Québec, et ils considèrent que le fédéralisme asymétrique est en fait un effritement du pouvoir du gouvernement fédéral. Les deux derniers jours auront certainement rassuré les députés de Paul Martin qui le suspectent de vouloir dépouiller le gouvernement fédéral.

Le résultat est moins reluisant pour Jean Charest, du moins à première vue. Il est reparti d'Ottawa hier soir avec beaucoup moins d'argent qu'il le souhaitait (il en a bien besoin lui aussi pour son prochain budget) et il a vu le solide front commun provincial du mois dernier éclater, lâché par l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, les trois provinces les plus riches du pays. Un coup dur pour Jean Charest, qui a constaté avec dépit les limites du pouvoir de son cher Conseil de la fédération.

Cela dit, Jean Charest n'a pas tout perdu. Paul Martin, même s'il n'a pas bonifié son offre de septembre, a tout de même augmenté substantiellement les transferts de péréquation pour les années à venir.

Dans les faits, le Québec touchera plus d'argent, même s'il est vrai que le débat sur le déséquilibre fiscal a franchement reculé hier. Ça, c'est clairement une victoire pour Paul Martin. Le Bloc québécois a essayé au début du mois de lui rentrer l'expression « déséquilibre fiscal » dans la gorge. Il a finalement accepté dans son discours du trône l'expression « pressions que certains appellent déséquilibre fiscal ». De toute évidence, il ne fait toujours pas partie de ceux-là.

Évidemment, l'opposition à Québec reprochera à Jean Charest de ne pas ramener plus d'argent d'Ottawa, c'est de bonne guerre. Mais par un phénomène d'osmose inversée propre à la politique québécoise, il encaissera probablement plus de capital de sympathie pour ce demi-échec qu'il n'en a reçu pour ses gains dans le financement de la santé le mois dernier.

On préfère encore, au Québec, un premier ministre frustré par l'intransigence paternaliste d'Ottawa qu'un premier ministre qui marche main dans la main avec le grand frère fédéral.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste vincent.marissal@lapresse.ca

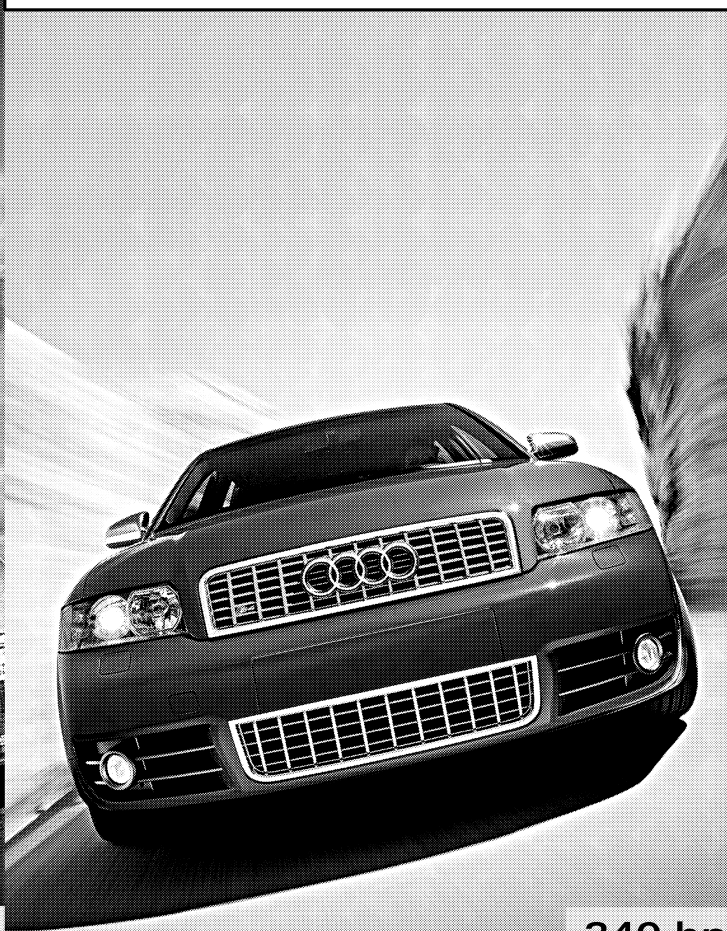
JOURS DE COURSES AUDI



525 hp

S4 quattro 2005

1.9 % taux de financement annuel*



340 hp

Louez une A4 1.8 T 2005

pour

499

par mois*

acompte requis de 750 \$

Événement « Jours de courses Audi ». De la piste de course à votre entrée de garage. Le moment n'a jamais été aussi propice pour trouver des offres exceptionnelles sur les technologies Audi inspirées de la course. Pensez à la suspension sport à quatre bras à l'avant et à la mordante traction intégrale quattro^{MD} qui assure une puissance optimale aux roues qui ont le plus d'adhérence, toutes deux offertes en option^{††}. Choisissez entre la grande beauté de la redoutable Audi S4 et le raffinement d'une véritable berline sport allemande, la Audi A4 1.8 T. Visitez audicanada.ca pour en savoir plus. Suivre, jamais.

Avantage Audi : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km^{†††}



Visitez www.concessionnairesaudimontreal.com

Automobiles Lauzon

2435, boulevard Chomedey
Laval (QC)
(450) 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi

5905, autoroute Transcanadienne
Saint-Laurent (QC)
(514) 364-7777

Les Automobiles Popular

5441, rue Saint-Hubert
Montreal (QC)
(514) 274-5471
www.popularaudi.com

Les Automobiles Niquet

1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier,
Route 116
Saint-Bruno (QC)
(450) 653-7553
www.niquet.com

Park Avenue Audi

8755, boulevard Taschereau
Brossard (QC)
(450) 445-4811
www.parkavenueaudi.com

*Taux de financement à la location de 1,9 % sur toutes les S4, location de 60 mois. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 1,9 % correspond à 349,68 \$ par mois pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 980,80 \$ pour une obligation totale de 20 980,80 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varient en fonction de la durée, du montant de l'emprunt et de l'acompte ou échange. *Taux de location fermé offert aux clients admissibles par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 42 mois au taux annuel de 2,9 %, avec acompte de 750 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 550 \$, première mensualité de 499 \$ et frais de transport de 600 \$. Obligation totale découlant du bail : 20 958 \$. Montant dû au début du bail : 2 399 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A4 1.8 T berline 2005 de 38 895 \$, incluant quattro. Dans les deux cas, taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, frais administratifs (y compris les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), assurances et autres options en sus. Livraison avant le 31 octobre 2004. Frais de 0,20 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Demandez les détails au concessionnaire. ^{††}Suspension sport et traction intégrale quattro de série sur la S4. Voyez votre concessionnaire pour les détails. « Audi », « quattro », « A4 », « S4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de Audi AG. « Avantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. © Audi Canada 2004. ^{†††}Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca

450,
CHEMIN DU GOLF
CE SOIR
20 H
UN IMMENSE ABRI D'AUTO
DANS LA COUR DE SYLVAIN

3 X
RIEN
CE SOIR
20 H 30
3 CAVES DANS LA CAVE !

ATQS
.ca

Un réseau **COGECO** **Bell**

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LA PÉRÉQUATION

Williams part en claquant la porte

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Bouillant de colère et cachant mal sa frustration, le premier ministre de Terre-Neuve, Danny Williams, a quitté la conférence fédérale-provinciale portant sur la péréquation avant même qu'elle ne commence hier matin en accusant Paul Martin d'avoir carrément trahi sa parole de laisser à la province tous les revenus venant des ressources dites offshore.

Ce coup de théâtre de M. Williams a eu pour effet de reléguer au deuxième rang la discorde qui régnait déjà entre les provinces au sujet du montant annuel qu'elles voulaient réclamer d'Ottawa en matière de péréquation et de la manière dont le fédéral devrait distribuer cette somme entre les huit provinces les moins riches du pays, dont le Québec.

Paul Martin, qui a promis de lancer une nouvelle ère de collaboration entre Ottawa et les provinces dès son arrivée au pouvoir l'an dernier, a tenté en vain de convaincre M. Williams de revenir sur sa décision de claquer la porte afin d'éviter que cette deuxième rencontre avec ses homologues provinciaux ne se solde par un échec.

Confronté à un déficit record de plus de 600 millions de dollars, un boulet financier qui pourrait atteindre le milliard de dollars à moins d'un coup de barre radical, M. Williams a accusé Paul Martin d'avoir tourné le dos à la population de sa province en revenant sur sa promesse formulée en pleine campagne électorale, en juin, de remettre au gouvernement terre-neuvien 100 % des revenus provenant de l'exploitation des ressources pétrolières au large de la province sans que cela affecte la somme qu'elle obtient en vertu du programme de péréquation.

À l'heure actuelle, Terre-Neuve se voit retrancher l'équivalent de 85 cents en paiements de péréquation pour chaque dollar qu'elle obtient de



PHOTO JONATHAN HAYWARD, CP

Le premier ministre de Terre-Neuve, Danny Williams, accuse le premier ministre Martin de ne pas tenir ses promesses relativement aux redevances sur le pétrole.

l'exploitation de ses ressources offshore. Dans le cas de Terre-Neuve, les paiements de péréquation représentent plus de 40 % de son budget. « Nous avions déjà une entente. C'était réglé. Mais ce qu'a fait Paul Martin, c'est tourner le dos à la population de Terre-Neuve au moment où les gens ont le plus besoin de lui », a martelé M. Williams.

Mais durant les négociations qui ont suivi les élections fédérales, le gouvernement Martin a insisté pour qu'il y ait un plafond au-delà duquel les paiements de péréquation seraient

réduits à la suite de la hausse vertigineuse du prix du baril pétrole, qui est passé de quelque 30 \$US à 55 \$US au cours des derniers mois. Ainsi, Terre-Neuve verrait ses paiements de péréquation amputer aussitôt que sa capacité fiscale dépasserait celle de l'Ontario, la province la plus riche au pays.

« Pourquoi devrait-on empêcher la province de Terre-Neuve-et-Labrador de profiter de ce qu'elle possède et ce à quoi elle a droit ? Notre province a déjà par le passé cédé à rabais ses ressources. Nous en avons marre de

tout cela. Nous réclamons des redevances justes et équitables sur nos ressources. Le point à la ligne », a tonné M. Williams, en faisant allusion à l'entente conclue par Terre-Neuve et Québec sur l'exploitation des chutes de Churchill Falls.

Il a aussi soutenu que M. Martin n'a même pas daigné donner suite à son appel téléphonique, même s'il se trouve dans la région de la capitale nationale depuis dimanche. M. Williams a ensuite multiplié les entrevues avec les réseaux de télévision sur place

pour dénoncer Ottawa avant de regagner sa province.

Réagissant aux attaques virulentes de M. Williams, Paul Martin a nié avoir ignoré son homologue terre-neuvien au cours des derniers jours. Il a aussi rejeté l'accusation selon laquelle il est revenu sur sa promesse formulée en campagne électorale. Il a précisé qu'il avait promis à M. Williams que sa province pourrait conserver tous les revenus provenant des ressources offshore, mais cette offre était assujettie à certaines limites et à un plafond.



CHEVROLET

Tout pour presque rien.

AVEO⁵ LS 2005



LOCATION

149 \$/mois*

Avec comptant de 2217\$

Mensualité	Comptant (ou échange équivalent)
169\$/mois*	1274\$
196\$/mois*	0\$

0 \$
dépôt de sécurité

ou 0 %
de financement à l'achat[†]

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

Habitacle pour 5 passagers • Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103 HP

- Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 et rabattable • Direction et freins assistés • Phares antibrouillard
- Chauffe-moteur • Pneus P185/60R/14 toutes-saisons
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 en stock: Aveo⁵ (1TD48/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir tableau). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois. *Aucun achat requis. Valeur approx.: 9 000 \$ ch. (taxes incluses). Bulletins disponibles chez les 87 concessionnaires participants jusqu'au 19 novembre 2004, ou jusqu'à épuisement des quantités. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Chaque prix sera attribué par tirage chez un concessionnaire présélectionné au hasard, les 1^{er}, 15 et 29 octobre et les 5 et 19 novembre 2004. Date limite: 19 novembre 2004. Règlement au 1 800 463-7483 et chez les concessionnaires participants. Des offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



ACTUALITÉS

Postes Canada veut instaurer une ligne de dénonciation pour ses employés

La direction de VIA Rail s'apprête à adopter un mécanisme semblable

TRISTAN PÉLOQUIN

Après avoir été largement ébloussée par le scandale des commandites, la Société canadienne des postes s'apprête à confier au secteur privé le soin de mettre sur pied une ligne téléphonique qui permettrait à ses employés de rapporter, sans craindre de représailles, toute « activité irrégulière en milieu de travail ».

Dans un appel d'offres publié lundi, la société d'État indique qu'elle souhaite en effet faire l'acquisition de « services de délateurs(sic) » offerts par « un fournisseur qui se spécialise dans le domaine ». « L'objectif consiste à fournir (aux employés) une assistance téléphonique sans frais, un site Web et des services de courriel gérés de manière indépendante. Ces services seraient offerts 365 jours par année,

tous les jours 24 heures sur 24, en vue d'obtenir des rapports d'employés sur des activités irrégulières », précise le document accessible sur le site spécialisé www.merx.com. Le tout doit être fonctionnel à compter de la mi-décembre 2004, précise l'appel d'offres.

« La création de ces services d'assistance à la dénonciation s'inscrit dans le cadre de notre réponse au rapport de vérification de la firme Deloitte & Touche », a expliqué hier à *La Presse* le porte-parole de Postes Canada, François Legault. Rendu public à la fin juillet, ce rapport avait révélé de nombreuses irrégularités commises par l'ancien PDG de la société d'État, André Ouellet. Il faisait notamment état d'un système d'« embauches spéciales », de dépenses non conformes totalisant plus de trois millions de dollars et d'attribution de

lucratives contrats de publicité à des firmes proches des libéraux dans le cadre du programme de commandites. M. Ouellet a démissionné de ses fonctions peu après la sortie du rapport.

« Pour le moment, nous n'avons aucune idée de qui, dans le secteur privé ou dans le public, possède le genre d'expertise que nous recherchons pour mettre sur pied ce service de dénonciation, a indiqué le porte-parole de Postes Canada. C'est pourquoi nous avons lancé l'appel d'offres, pour recevoir des propositions. »

VIA Rail souhaite en faire autant

VIA Rail, dont l'ex-président du conseil d'administration, Jean Pelletier, et l'ex-chef de la direction, Marc Lefrançois, ont également été congédiés dans la foulée du scandale des commandites, s'apprête aussi à créer un mécanisme de dé-

nonciation semblable. « Nous sommes en train de préparer une proposition à soumettre au conseil d'administration, a indiqué à *La Presse* la porte-parole Seychelle Harding. Nous souhaitons mettre en branle ce mécanisme pour 2005, mais il est encore trop tôt pour parler des détails. »

Contrairement à Postes Canada, VIA Rail ne souhaite pas confier l'exploitation d'une éventuelle ligne de dénonciation au secteur privé. La société de la Couronne souhaite plutôt s'inspirer du projet de loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs d'actes répréhensibles, présenté par le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, au début du mois d'octobre. Ce projet de loi, qui doit renforcer les mesures de protection déjà existantes, prévoit notamment la création d'un mécanisme de dénonciation passant directement par le

bureau du président de la Commission de la fonction publique.

Interrogé hier au sujet de l'appel d'offres de Postes Canada, le directeur national du Syndicat des travailleurs des postes (STTP-FTQ), André Frappier, s'est dit « inquiet » par l'approche choisie par la société de la Couronne. « Tout cela est très nébuleux. La décision de Postes Canada de s'associer à une firme privée démontre qu'il n'y a aucun véritable désir de rendre les choses plus transparentes, a-t-il affirmé. C'est toujours la même vieille mentalité qui règne au sein de la haute direction. Et la récente nomination de Gordon Feeney, un vieil ami du ministre John McCallum, au poste de président du conseil d'administration en remplacement d'André Ouellet, démontre très bien que les libéraux n'ont tiré aucune leçon du scandale des commandites. »



ATLANTIS sur le lac

La beauté sous toutes ses coutures.
EMMÉNAGEZ AUJOURD'HUI MÊME!

Prenez rendez-vous ou passez voir nos condominiums témoins.

Bureau des ventes:
18, boulevard Lakeshore
Pointe-Claire (Québec) H9S 5X9
(514) 426-2929
www.tramsgmt.com

Heures d'ouverture du bureau des ventes:
Du lundi au jeudi : 13 h à 19 h
Vendredi : fermé
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h
COURTIERS AUTORISÉS

www.tramsgmt.com

» offre hypothécaire exclusive en collaboration avec **ATLANTIS SUR LE LAC**.
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC **LORI-ANN ZEMANOVICH** au (514) 923-0506

RBC Banque Royale

3263870A

L'HÉRITAGE
DU VIEUX-PORT

L'exclusivité redéfinie.

PRENEZ RENDEZ-VOUS OU VISITEZ NOTRE UNITÉ MODÈLE DÈS AUJOURD'HUI

L'HÉRITAGE DU VIEUX-PORT
Maintenant en construction

Bureau des ventes : 1000, de la Commune
Montréal (Québec)
T 514.286.2345

Heures d'ouverture :
Du lundi au jeudi: 10h à 17h
Vendredi: fermé
Samedi et dimanche: 12h à 16h

www.tramsgmt.com
COURTIERS AUTORISÉS

OFFRE HYPOTHÉCAIRE EXCLUSIVE EN COLLABORATION AVEC L'HÉRITAGE DU VIEUX-PORT.
Pour plus de renseignements, communiquez avec **Lori-Ann Zemanovich** au (514) 923-0506.

RBC Banque Royale

3263817A

TOUS LES SCÉNARIOS...

CINÉMA

Tous les samedis dans
LA PRESSE

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensif | **COURS INTENSIF**
matin, après-midi, soir, samedi de jour, 25 h/semaine
1 à 7 fois/sem. • 375 \$/45 h* | 165 \$ à 183 \$/semaine*

* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier

MEUBLES

ANDRÉ PERRAULT

Le chic de l'Ouest au prix de l'Est

Liquidation de tous les modèles de plancher

Jusqu'à
50%
de rabais

Sharmac

3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec

Ce soir

22 000 000 000 \$*

LOTTO 649

Ça change pas le monde, sauf que...

*approximatif

18 ans +

www.loto-quebec.com

3267362A

Éclipse de Lune ce soir

MATHIEU PERREAULT

« La Lune est rouge, Vega va attaquer. » Cette phrase revenait souvent dans la série animée *Goldorak*. Mais peu de fans de *Goldorak* savent qu'elle est liée aux éclipses lu-

naires. Et, en quelque sorte, à Lawrence d'Arabie.

Ce soir, une éclipse lunaire sera visible à Montréal. La Lune prendra une teinte orangée pendant plus d'une heure. C'est l'occasion, pour les astronomes du Planéta-

rium, de rappeler l'importance historique des éclipses lunaires.

« Durant la Première Guerre mondiale, Lawrence d'Arabie a profité d'une éclipse lunaire pour attaquer les Turcs à Aqaba, près du Sinaï, explique Marc Jobin, astronome au

Planétarium. Les Turcs ne s'attendaient peut-être pas à une attaque un jour de pleine lune, et les troupes de Lawrence d'Arabie ont pu bénéficier de la pénombre durant l'éclipse. Christophe Colomb a aussi profité d'une éclipse solaire pour impressionner les Amérindiens : il a « invoqué » l'obscurcissement de la Lune. »

Les éclipses lunaires surviennent les jours de pleine lune. Le Soleil, la Terre et la Lune sont alors parfait-

tement alignés, la Terre étant au milieu. La Lune prend une teinte orangée parce que les rayons du Soleil sont déviés par l'atmosphère terrestre, ce qui éclaire la Lune ; mais seuls les couleurs ayant une longue longueur d'onde, comme le rouge, réussissent à franchir l'atmosphère.

La Lune commencera à être obscurcie par la Terre vers 21h14, et sera complètement dans l'ombre à 22h23.

PROJET MAGPIE

Le promoteur se réjouit du rapport du BAPE

CHARLES CÔTÉ

Le promoteur d'un barrage sur la rivière Magpie, sur la Côte-Nord, croit que le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dévoilé vendredi est favorable au projet et se réjouit de ses conclusions.

« Je suis très heureux que le BAPE ait émis un avis positif, a affirmé à *La Presse* Jacky Cerceau, de la société Hydroméga. L'avis est favorable au projet. »

M. Cerceau s'attend à une décision du Conseil des ministres d'ici la fin de l'année de façon à démarrer les travaux en janvier.

Le projet d'Hydroméga est de relever de neuf mètres le niveau d'un vieux barrage, ce qui noierait un rapide prisé par les adeptes de rafting.

Vendredi, le BAPE rendait public son rapport sur le projet, sans trancher nettement pour ou contre. Les militants de la Fondation Rivières y ont vu une victoire, et maintenant le promoteur en fait autant.

Dans les faits, à l'approche de la commission parlementaire sur la politique énergétique, le BAPE renvoie la question aux responsables politiques. Le BAPE veut que « le développement hydroélectrique (de la Magpie) soit restreint au seul barrage » actuel, mais il souhaite en même temps que la commission parlementaire « soit l'occasion de discuter entre autres du choix de filières énergétiques et du rôle des petites centrales hydroélectriques ». Selon le BAPE, la centrale de 40 mégawatts « contribuerait, bien que modestement » à la marge de manœuvre énergétique du Québec.

Par contre, le BAPE constate que le barrage entraînerait une « perte d'usage significative » pour les adeptes de rafting, ce qui « pourrait réduire substantiellement l'intérêt que les excursionnistes portent à la rivière ». Le reste du cours de cette « majestueuse rivière » devrait être « protégé légalement ». Le BAPE souligne son « très grand intérêt sur le plan écologique, paysager et récréotouristique ».

Le projet d'Hydroméga est appuyé par les autorités locales, dont la MRC de la Minganie, mais il est contesté par la Fondation Rivières de même que par l'écologiste américain Robert Kennedy Jr et le voyageur d'aventure américain Earth River.

Sur le plan strictement écologique, le BAPE conclut que le projet aura des impacts « pouvant être contrôlés par des mesures d'atténuation pertinentes et un suivi approprié ».

NOTE : Le titre accompagnant le précédent article à ce sujet, publié dimanche, était erroné. Au lieu de « Non au barrage sur la rivière Magpie », il aurait fallu lire : « Le BAPE rend un avis partagé ».

ACTUEL SANTÉ AUX P'TITS SOINS...
Tous les dimanches dans LA PRESSE

ALERTE À TOUTES LES VICTIMES DE MAUX DE DOS !

Il y a 7 erreurs que la majorité des victimes de maux de dos font lorsqu'elles veulent se soulager. Des erreurs qui vous coûtent des journées de douleur et des pertes de revenus !

Ne prenez aucune décision avant de recevoir votre bulletin sans frais révélant les secrets que votre médecin ne vous dira peut-être jamais ! Appelez sans frais pour l'écoute du message au 1 888 521-1014 24 h/24.

BEAUTÉ

à la baie

ESTÉE LAUDER

LA PRIME

Chez moi à Noël



Ce sac de voyage de luxe vous est offert gratuitement à l'achat de 60 \$ ou plus de produits parfumés Estée Lauder.* Offert en ocre brun ou crème au beurre.

* Exception : les coffrets. Une prime par personne. Tant qu'il y en aura.

Comblez-la de bonheur : offrez-lui une fragrance Estée Lauder!



Nos suggestions d'achat :

Beautiful

La fragrance aux mille fleurs relevée de chaudes notes boisées et d'un zeste d'agrumes. **36 \$ à 80 \$**

Estée Lauder beyond paradise

Un mélange subtil et saisissant à la fois de moiteur tropicale, de fraîcheur piquante et d'essence florale éclatante. Unique, éblouissant, intrigant... une « intoxication » sensorielle. **42,50 \$ à 88 \$**

Estée Lauder pleasures

Une fragrance nouvelle vague. Un délicieux bouquet diaphane sous une pluie de baies roses. **32 \$ à 80 \$**

la Baie

encore plus

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.
Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.



Quelques TL 2004 neuves et démos en stock, Très bon prix!

2005. L'année de l'Acura

ACURA TL
Location à partir de
435\$* par mois
48 mois

Comptant	Paiement
6 995 \$	435 \$*
3 655 \$	515 \$*
0 \$	595 \$*

Allocation de 96 000 km
• Aucun dépôt de sécurité

C'est le bon temps de performer.

Incluant: moteur VTEC™ V6 de 270 chevaux, garnitures intérieures en cuir, système de freins antiblocage (ABS), assistance de la stabilité du véhicule (VSA), chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs avec DVD-Audio, et tellement plus...

ACURA
www.acura.ca

Gabriel www.acuragabriel.com

(514) **696-7777**
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 6 995 \$ vous donne un versement mensuel de 435 \$ et un total des paiements de 27 875 \$. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (1 200 \$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris.



Pneus d'hiver

À PARTIR DE

84,95\$
SPÉCIALISTE INCLUS!



Choisissez votre bête de scène!

Pneus de voiture

UNIROYAL ^{MD} TIGER PAW ^{MD} ICE AND SNOW ^{MD}	P185/75R14	84,95\$
UNIROYAL ^{MD} TIGER PAW ^{MD} ICE AND SNOW ^{MD}	P205/70R15	94,95\$
BFGOODRICH ^{MD} WINTER SLALOM ^{MC}	P185/75R14	94,95\$
BFGOODRICH ^{MD} WINTER SLALOM ^{MC}	P205/70R15	109,95\$
SNOWTRAKKER RADIAL ST/2	P185/75R14	84,95\$
SNOWTRAKKER RADIAL ST/2	P205/70R15	94,95\$
WINTER SNOWMARK RADIAL HT	P185/75R14	84,95\$
ULTRA GRIP	P185/75R14	94,95\$

Pneus de camionnette

UNIROYAL ^{MD} LAREDO ^{MD} AWT ^{MD}	P235/75R15	129,95\$
BFGOODRICH ^{MD} ALL TERRAIN T/A ^{MD} KO	LT245/75R16	199,95\$
MICHELIN ^{MD} LTX ^{MD} M/S	P235/75R15	159,95\$
GOODYEAR WRANGLER AT/S	P235/75R15	179,95\$
GOODYEAR WORKHORSE EXTRA GRIP RADIAL	LT245/75R16	219,95\$



Roue en acier GM 14" pour pneu d'hiver

À PARTIR DE

49,95\$
SPÉCIALISTE INCLUS!



À GAGNER*
un Colorado de Chevrolet ou un Canyon de GMC (au choix) en location pendant un an!

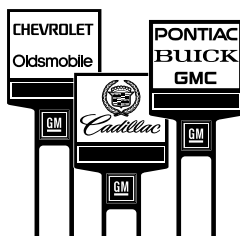
Inscrivez-vous immédiatement ou consultez le règlement sur le Web:

www.specialistegoodwrench.com



Service Goodwrench

Bien fait. À temps.



ACTUALITÉS

Les profs de Laval entament des moyens de pression

SARA CHAMPAGNE

Les enseignants du secondaire de la Commission scolaire de Laval ne toléreront plus les dépassements du nombre maximal d'élèves par classe. Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) a obtenu un vote unanime de ses membres, au cours d'une assemblée générale lundi soir, en faveur des moyens de pression, a appris *La Presse*.

« Notre comité d'action a lancé un appel à la mobilisation. D'ici quelques jours, nous allons être au moins 200 enseignants à nous installer devant les bureaux de la direction générale de la CSDL avec des pupitres. Ils auront droit à une classe surchargée en signe de protestation », a déclaré le président du Syndicat de l'enseignement de Laval, Christian St-Louis.

La décision de recourir à des moyens de pression survient à la suite d'une rencontre qualifiée de la dernière chance, lundi, entre le SERL et la CSDL. Le syndicat a demandé sans succès à la commission scolaire de déposer un plan d'action pour éliminer définitivement les dépassements dans les classes.

La direction a proposé des mesures d'appui, par exemple l'ajout d'un enseignant dans les classes en dépassement, ce qui n'a pas eu

l'heur de plaire aux professeurs. Plus de 600 classes des écoles secondaires de la CSDL sont en dépassement cet automne. Chaque année, depuis cinq ans, des centaines de classes ont plus de 32 élèves — la limite maximale fixée par le ministère de l'Éducation. L'an dernier, il y avait plus de 900 groupes en dépassement sur le territoire.

« Nous demandons aux parents de manifester leur indignation avec nos membres au cours de la prochaine assemblée des commissaires, le 10 novembre. Nous allons aussi envoyer une lettre au ministre de l'Éducation, Pierre Reid », a ajouté M. St-Louis.

Moratoire de deux ans

Dans la même veine, les membres du Syndicat de l'enseignement de Laval et les trois autres syndicats de Laval (SPCE, SCFP local 1821, SPPLRN), qui représentent quelque 8870 membres ont demandé un moratoire de deux ans sur la fermeture de 12 écoles.

Les quatre syndicats réclament une approche plus démocratique de la part de la CSDL. Ils réclament également une étude d'impact sur la clientèle et une consultation en respect avec la Loi sur l'instruction publique en ce qui concerne les écoles de quartier.

EN BREF

Première rencontre entre Wal-Mart et les TUAC

Les négociateurs du syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ) ont rencontré pour la première fois, hier, leurs homologues de Wal-Mart, dans le but d'entamer les pourparlers en vue de la création d'une convention collective pour les employés de la succursale de Jonquière. Cette première rencontre protocolaire a été qualifiée de « cordiale » par le syndicat. Les deux parties ont convenu de tenir une première ronde de négociations du 29 novembre au 2 décembre. Il y a deux semaines, la multinationale avait laissé entendre que cette succursale, la seule syndiquée en Amérique du Nord, est déficitaire depuis son ouverture et que son sort dépend de la conclusion des négociations avec les TUAC. Tristan Pélouquin

Les évêques pour... l'enseignement religieux

Les évêques du Québec demandent la reconduction des clauses dérogatoires pour un enseignement religieux confessionnel dans les écoles publiques. Au cours d'une conférence de presse, l'Association des évêques du Québec (AEQ) a présenté sa position hier. Dans un texte de cinq pages, l'AEQ rappelle l'ampleur des changements survenus dans le secteur de l'éducation depuis l'adoption du projet de loi 118, en 2000. Elle souligne certaines difficultés dans la mise en route de nouveaux programmes dans les écoles publiques. « Tout en admettant que le chantier n'est pas terminé, nous affirmons notre conviction profonde qu'un enseignement moral et religieux catholique fidèle à ses racines dans une société pluraliste est une richesse dont ne doivent pas se priver l'école et la société québécoise », a expliqué le président de l'AEQ, M^{gr} Raymond St-Gelais. Sara Champagne

Une aide plus généreuse que jamais pour les familles du Québec!

Soutien aux enfants

Une nouvelle aide financière universelle pour toutes les familles*

Avez-vous reçu votre avis de la Régie des rentes du Québec ?

Non ?



Calcul@ide

Calcul@ide est un outil Web qui vous permet de connaître les montants auxquels vous pourriez avoir droit dès janvier 2005. Utilisez-le dès maintenant à l'adresse www.rrq.gouv.qc.ca

COMMUNIQUEZ avec la Régie :

Région de Montréal : (514) 864-4445
Ailleurs au Québec : 1 888 672-8161

Service aux sourds ou aux malentendants : 1 800 603-3540

Régie des rentes Québec

* Ayant des enfants de moins de 18 ans

Prenez le contrôle de l'hiver

(et laissez les concurrents dans le banc de neige)



**FOCUS
ZX5 2005**



229 \$ / mois*

Location 36 mois
Mise de fonds de 2 195 \$
Transport et plein d'essence inclus

Nouveau moteur Duratec de 2 L développant 136 chevaux • Chauffe-moteur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Climatisation
Jantes de 16 po en alliage • Appuie-tête aux sièges arrière • Commandes audio auxiliaires sur colonne de direction • Programmeur de vitesse
Volant réglable/télescopique • Glaces et verrouillage des portes à commande électrique • Rétroviseurs à réglage électrique

Incluant l'ensemble édition hiver plus :

Antipatinage à toutes les vitesses • Freins antiblocage aux 4 roues • Rétroviseurs chauffants à réglage électrique • Sièges avant chauffants



FREINS ANTIBLOCAGE
AUX 4 ROUES



ANTIPATINAGE
À TOUTES
LES VITESSES



ÉDITION
HIVER PLUS

**La Focus ZX5 2005
édition hiver plus**

229 \$ / mois*

Location 36 mois
Mise de fonds de 2 195 \$
Transport et plein d'essence inclus



**FOCUS
ZXW SE
2005**

Nouveau moteur Duratec de 2 L développant 136 chevaux • Chauffe-moteur • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande
Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Climatisation • Essuie-glace/lave-glace arrière • Glaces en verre solaire teinté • Siège conducteur réglable en hauteur

Incluant l'ensemble édition hiver :

Rétroviseurs chauffants à réglage électrique • Sièges avant chauffants



SIÈGES AVANT
CHAUFFANTS



RÉTROVISEURS
CHAUFFANTS



L'une des 10 meilleures
voitures selon
Car and Driver**

La Focus 2005 s'est classée
parmi les trois premières dans
le segment des voitures compactes
selon *Le Guide de l'auto 2005*.

**FOCUS
ZX4 SE 2005**



199 \$ / mois*

Location 36 mois
Mise de fonds de 2 195 \$
Transport et plein d'essence inclus

Nouveau moteur Duratec de 2 L développant 136 chevaux • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande • Radio AM/FM stéréo
avec lecteur laser • Climatisation • Nouvelle planche de bord • Sacs gonflables adaptatifs • Ensemble édition hiver offert en option



Bien pensé

ACTUALITÉS

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Monique Jérôme-Forget parle d'« exceptions »

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Monique Jérôme-Forget marche sur des oeufs. La présidente du Conseil du Trésor s'est voulue rassurante hier sur la volonté gouvernementale de recourir aux partenariats public-privé (PPP). Même s'il pourra s'agir de « projets majeurs », cela restera des « exceptions », a-t-elle promis.

« Tous les projets de PPP sont des projets majeurs, mais ça ne s'applique pas à tout. C'est une approche parmi d'autres. C'est une formule d'exception qu'on utilise dans certains cas », d'expliquer M^{me} Jérôme-Forget à Québec.

À l'ouverture de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 61 créant l'Agence des partenariats public-privé, la présidente du Conseil du Trésor s'est dite ouverte à y apporter des modifications.

Elle a surtout précisé hier ce que ne seraient pas ces contrats de partenariat entre le gouvernement et le secteur privé : ni raccourci vers la privatisation ni sous-traitance ou un retrait de l'État, a-t-elle dit.

Elle souligne que les PPP visent surtout à renouveler les infrastructures au Québec, notamment les routes et les édifices gouvernementaux. C'est la réponse de son gouvernement, dit-elle, aux dépassements de coûts des projets péquistes qui ont causé des trous dans le Trésor public, que ce soit le métro de Laval ou la Caisse de dépôt.

Le gouvernement entendra 44 présentations d'ici le 11 novembre lors de cette commission parlementaire. La ministre libérale soutient même agir ainsi en continuité avec le gouvernement Landry qui s'était dit en faveur des PPP en 2003 si les conditions de travail étaient maintenues.

« Les PPP ne se feront pas sur le



PHOTO JOCELYN BERNIER, ARCHIVES LE SOLEIL ©

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, se fait rassurante.

dos de personne, mais pour le bénéfice de tous. Il ne s'agit pas d'une formule pour tenter de faire appel à du *cheap labour*, a-t-elle lancé à l'intention des syndicats qui s'y opposent fermement.

La Fédération des infirmières a même demandé hier le rejet pur et simple du projet de loi qu'elle qualifie de « dévastateur, déloyal et grossier ». La Commission d'accès à l'information est venue indiquer que le gouvernement devrait modifier sa loi afin de s'assurer que les contrats de PP soient assujettis à la Loi d'accès.

Ce à quoi la ministre Jérôme-Forget a répliqué : « Toutes les balises qui existent actuellement s'appliquent à toutes les transactions faites par le gouvernement continueront de s'appliquer. »

La présidente du Conseil du Trésor dit avoir pris bonne note des remarques de la CAI sur les balises nécessaires pour mieux encadrer ce nouveau secteur d'activités en assu-

rant la transparence et l'éthique, mais dit-elle, « la CAI a énormément de pouvoirs pour avoir accès à des données ».

Le critique de l'opposition officielle, Sylvain Simard, s'est tout de même vivement opposé aux intentions avouées, ou non, de Québec. Au « dépeçage » des activités normales de l'État du gouvernement, il oppose la mise en place de quelques projets pilotes moins dommageables qu'une « machine à privatiser ».

« On ne reconnaîtra plus le Québec et on aura une carte de crédit *loadée* pour les 30 prochaines années », prévient-il en ajoutant qu'on verra émerger des « prisons américaines, des écoles français et des hôpitaux asiatiques ».

Le député de l'ADQ, Marc Picard, s'est dit, pour sa part, « plutôt favorable » aux PPP, ajoutant toutefois qu'il fallait faire les choses « dans les règles de l'art afin d'offrir de meilleurs services aux citoyens ».

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Québec penche pour une commission parlementaire sur invitation

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Après avoir jonglé avec l'idée de repousser en 2005 la consultation générale sur la sécurité énergétique du Québec, le gouvernement Charest penche maintenant pour une commission parlementaire sur invitation.

Le ministère des Ressources naturelles a étudié un moment l'idée de diviser les travaux en deux parties, soit une consultation particulière avec des experts avant Noël, dont Hydro-Québec et la Régie de l'énergie, et une générale en début de 2005, qui aurait permis à quelques 200 groupes et individus de se prononcer sur la sécurité énergétique du Québec.

Mais le cabinet du premier ministre Charest aurait tranché pour l'approche par invitation, a appris *La Presse*. Il n'est « pas question de revoir tout le monde déjà entendu par la Régie de l'énergie » au sujet du Suroît, a-t-on décidé en haut lieu.

La tenue d'une consultation générale aurait nécessité un mois de préavis accordé aux nombreux groupes et individus préoccupés par ce sujet délicat. Ensuite, les fonctionnaires auraient travaillé un mois de plus pour analyser les mémoires et préparer des notes pour le ministre Sam Hamad, ce qui n'aurait pu se conclure avant l'ajournement des Fêtes à l'Assemblée nationale.

En outre, le ministre des Ressources naturelles n'aurait pas complété tous ses devoirs en vue de cette consultation générale. En mars, il avait promis un document d'orientation sur la sécurité énergétique et la nomination d'un comité d'experts externes qui aurait dû « aborder des questions qui ne font pas partie du mandat donné à la Régie », avait-il déclaré. Ces deux éléments ne sont pas déposés.

Hier, les groupes opposés au Suroît s'activaient encore. Ayant eu vent d'une décision gouvernementale imminente, la Coalition Québec-Vert-Kyoto a réclamé « un vrai débat public sur la politique énergétique du Québec ».

« Une commission parlementaire comme celle que le ministre Hamad dit vouloir mettre sur pied est tout à fait insuffisante pour le travail sérieux que cette réflexion demande », de souligner le regroupement.

Également, la carte du potentiel éolien québécois, qui n'a pas franchi l'étape de l'appel d'offres, ne sera pas prête pour les travaux en commission parlementaire. Québec cherche à connaître le potentiel spécifique de régions comme la Baie-James et la Côte Nord, notamment.

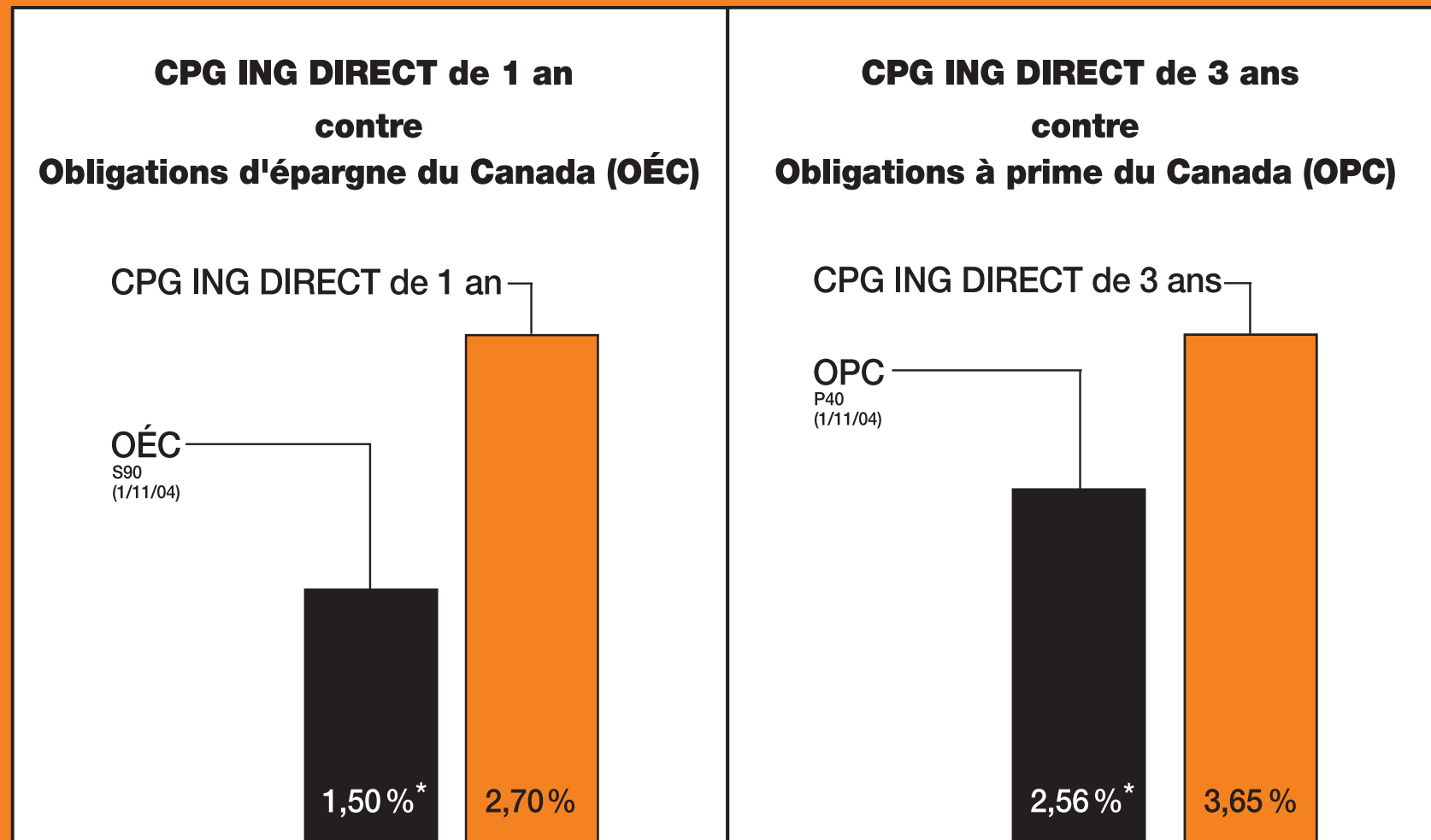
Du côté d'Hydro-Québec, la perspective de faire face à des dizaines de groupes et d'individus opposés au projet de centrale au gaz du Suroît, quoique pratiquement à l'abandon, et aux politiques de la société d'État ne souriait guère à la direction, laisse-t-on entendre.

Hydro a entrepris de faire remonter sa cote de popularité. L'annonce d'investissements d'un milliard de dollars dans le secteur éolien en est un exemple. D'autres annonces seraient également en préparation. Déjà la semaine dernière, le premier ministre Jean Charest et le président d'Hydro, André Caillé, ont annoncé le nouveau plan d'économie d'énergie qui se traduira par une diminution de trois térawattheures de la consommation d'électricité.

Face à la grogne populaire et en perte de popularité, le gouvernement Charest avait demandé un avis à la Régie de l'énergie en février sur la construction d'une centrale thermique de 836 MW à Beauharnois. En mars, le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, annonçait la tenue d'une commission parlementaire sur l'avenir énergétique du Québec.

En juillet, le rapport de la Régie indiquait que le projet du Suroît quoique « souhaitable », était « non indispensable » pour les besoins du Québec. Les pluies abondantes de l'été ainsi que les données les plus récentes sur l'état des réservoirs d'Hydro-Québec l'ont confirmé.

Avec la collaboration de Denis Lessard



Taux en vigueur au 22 octobre 2004. Comparaison basée sur le taux annuel composé de placements détenus pour trois ans. Un taux inférieur s'applique lors d'un rachat anticipé. * Source : www.oec.gc.ca.

(Nous ne pourrions être plus convaincants que ce graphique.)

Non seulement vous bénéficierez d'un taux avantageux avec un CPG ING DIRECT (si vous ne l'avez pas encore fait, jetez un coup d'oeil au graphique ci-dessus), mais en plus vous ne payerez jamais de frais de service ou autres. Sans compter que (le meilleur s'en vient !) vous pouvez laisser croître vos épargnes en toute quiétude. Plus besoin de faire de compromis sur le rendement !

Banque ING du Canada
Membre de la Société
d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

ING DIRECT
c'est votre intérêt qui compte™

ingdirect.ca 1 866 ING DIRECT

C. difficile: Couillard montre du doigt l'usage des antibiotiques

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Philippe Couillard montre du doigt « l'usage enthousiaste » des antibiotiques que font les professionnels de la santé comme l'un des facteurs de l'épidémie de *Clostridium difficile* dans les hôpitaux québécois.

« On soupçonne que la question de l'utilisation des antibiotiques pourrait s'avérer être un facteur majeur qui a mené à l'écllosion de cette infection », a déclaré hier le ministre de la Santé en annonçant des mesures contre le *C. difficile*, comme le suivi électronique de

l'épidémie et des visites d'établissement.

Le Québec est l'endroit au Canada où il se prescrit le plus d'antibiotiques et le ministre Couillard pense qu'il faut prendre des « mesures plus intensives » pour un usage approprié des antibiotiques. Il a donc demandé au Conseil du médicament d'accoucher rapidement de recommandations sur l'usage des antibiotiques en tant que méthode de prévention des infections nosocomiales.

Le ministre de la Santé invite également les médecins et les pharmaciens d'établissement à réviser la façon dont les antibiotiques sont

utilisés. Il a cité des études qui démontrent le caractère néfaste de l'utilisation d'antibiotiques à « large spectre » en attendant le résultat d'examen, par exemple.

« Il n'est pas certain que cette pratique soit adéquate, et même dépourvue de risque. Cet aspect est extrêmement important », de souligner M. Couillard.

Le ministre de la Santé rejette toujours l'idée de faire de la bactérie *C. difficile* une maladie à déclaration obligatoire puisque le système de surveillance électronique de l'épidémie, dont la mise en place sera terminée à la mi-novembre, s'avère de « beaucoup supérieur » pour

une épidémie limitée aux hôpitaux. « Lorsqu'on inscrit une maladie, on se trouve à produire un bris de confidentialité. Ce mécanisme est très utile lorsque la maladie a une contagion dans la communauté, comme le sida ou le SRAS », a-t-il expliqué.

Question d'hygiène ?

L'augmentation des cas de *C. difficile*, de 4000 à 7000 en 2003, représente une « situation sérieuse », admet le ministre Couillard, et qui risque de se reproduire puisqu'il y a d'autres types de germes résistants qui feront leur apparition ».

Il répète que les hôpitaux qui ont renforcé la prévention ont vu le taux d'infection diminuer. Ils doivent cependant se préparer à l'hiver en redoublant de prudence puisque les antibiotiques sont davantage utilisés durant cette saison en raison des infections pulmonaires.

Mais la propreté des établisse-

ments n'est pas nécessairement en cause, soutient M. Couillard. Les coûts d'entretien dans les hôpitaux ont atteint 300 millions en 2003-2004, alors que ce chiffre était descendu à 250 millions avec le gouvernement péquiste en 1999.

Le ministre de la Santé a toutefois été contredit hier à l'Assemblée nationale par le docteur Paul Saba, porte-parole de la Coalition des médecins pour la justice sociale, qui prétend que « l'hygiène » reste le principal problème des hôpitaux face au *Clostridium difficile*. Il a ajouté que le taux d'utilisation des antibiotiques au Québec n'est « pas supérieur à ce qu'on observe aux États-Unis ou en Europe ».

De son côté, l'Association des hôpitaux du Québec a réagi positivement aux déclarations du ministre Couillard. L'AHQ croit, comme lui, que la solution à l'épidémie dépend d'une « surveillance continue reposant sur des données fiables ».

Pour ceusses qui sont éconômes.

Seulement jusqu'au 28 octobre

Audiovox
8450
0\$⁽¹⁾

Samsung
a660
maintenant
49\$⁽¹⁾

Phototéléphone
Sanyo 8100
maintenant
79\$⁽¹⁾



En prime! Obtenez une carte-cadeau Espace Bell d'une valeur de 50 \$!⁽²⁾



Offert seulement dans les magasins Espace Bell

La mobilité sans tracas.
Combinez et économisez avec Le Forfait de Bell⁽³⁾

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité participants



Et bien simple.^{MC}

Bell Mobilité
Auteuil
Entreprise Yaco enrg.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366
Dorval
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby
Bell Mobilité
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Joliette
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles Borromé N.
(450) 752-5030

Lachine
CBCI Telecom inc.
2409, 46^e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777
Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Montréal
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

CelluMTL
Complexe Desjardins
(514) 282-3388
Citécell
5450, rue Saint-Patrick
Suite 101
(514) 762-2000

Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

Salaberry-de-Valleyfield
Librairies Boyer Itée
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

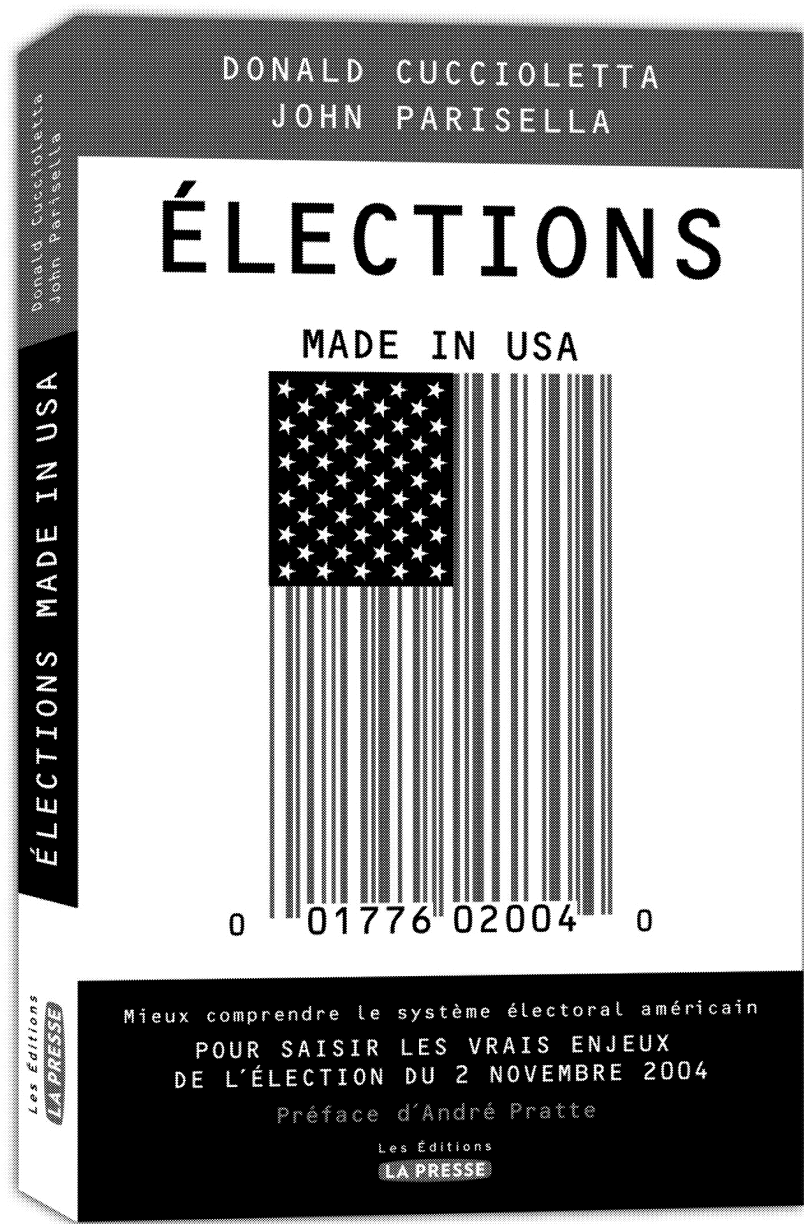
Sherbrooke
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406

St-Eustache
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

Terrebonne
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Les offres prennent fin le 28 octobre 2004, s'adressent aux nouvelles activations et ne sont offertes que dans les magasins Espace Bell et Bell Mobilité participants. Prix/offres sujets à changement sans préavis. Photo à titre indicatif. Frais d'itinérance et taxes en sus. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. D'autres conditions s'appliquent. ⁽¹⁾Sujet à un engagement min. de 36 mois. ⁽²⁾Sujet à un engagement min. de 24 mois. Ne peut être utilisé à l'encontre du paiement de tout frais mensuel récurrent. Sujet à d'autres restrictions. Détails en magasin. ⁽³⁾Disponible avec les plans sélectionnés. Bell doit être votre fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell. Un engagement de 24 mois requis pour chaque service. Pour les détails, visitez www.bell.ca/forfait, appelez 1 866 281-2303 ou visitez un magasin Espace Bell.

LES AMÉRICAINS À L'HEURE DES CHOIX



3266290

Les Éditions
LA PRESSE

**En librairie
dès maintenant**

3262944A

ACTUALITÉS

Agression à Sainte-Catherine

Témoignage accablant d'un ami de l'accusé

MARCEL LAROCHE

Après avoir forcé une adolescente de 14 ans à se dévêtir pour ensuite la violer à plusieurs reprises, Frédéric Dompierre a menacé de la tuer en lui disant qu'il n'avait pas le choix parce qu'il ne voulait pas être accusé d'agression sexuelle.

Témoin unique de ce plan diabolique projeté par Dompierre pour faire disparaître toute trace de son crime, Steve Lapointe a raconté dans le détail toutes les péripéties qui ont mené à cette sauvage agression survenue il y a près d'un an en bordure du fleuve Saint-Laurent, à Sainte-Catherine, en Montérégie.

Steve Lapointe est l'un des principaux témoins de la poursuite au procès de Dompierre accusé de tentative de meurtre, de voies de fait graves et d'agression sexuelle sur l'adolescente, au palais de justice de Longueuil.

Ancien grand ami de Dompierre et coaccusé dans cette affaire, le jeune homme de 19 ans s'est présenté de-

vant le juge Denis Bouchard, de la Cour du Québec, escorté de deux policiers de la SQ chargés d'assurer sa protection.

Lapointe a expliqué que cette mesure de sécurité était nécessaire parce qu'il fait l'objet d'intimidation et de menaces de mort depuis sa décision de témoigner contre Dompierre.

Dans son témoignage fort accablant pour Dompierre, le témoin a fait le récit détaillé de tous ses déplacements effectués en compagnie de l'accusé et de l'adolescente le soir du 24 novembre 2003.

Steve Lapointe a expliqué comment il s'était retrouvé avec son ami Dompierre et l'adolescente de 14 ans au technoparc de Sainte-Catherine, en bordure du fleuve Saint-Laurent, pour s'amuser, consommer de la bière et discuter sans être dérangés par la police.

La fête a rapidement tourné au drame, Frédéric Dompierre ayant décidé de se livrer à des attouchements sexuels à répétition sur la jeune fille. « Il a commencé par lui

chatouiller la bedaine, lui donner des becs dans le cou, mais quand il a voulu lui retirer son chandail et son soutien-gorge, elle a refusé et l'a repoussé. Il a insisté et c'est là qu'il l'a sortie de l'auto et l'a poussée sur le capot », de raconter Lapointe qui n'est jamais intervenu, disant avoir peur de Dompierre lorsque ce dernier est sous l'influence de l'alcool.

Plus tard, alors que l'adolescente s'était réfugiée, toute nue, sur un îlot situé à plusieurs mètres de la rive, Dompierre l'a même suppliée de revenir en lui disant : « Si tu meurs, c'est 25 ans de prison... »

Pendant toute la durée de son témoignage, Lapointe a corroboré en tous points le témoignage de la victime qui a toujours maintenu avoir été violée, battue à coups de pied, frappée au visage avec une pierre et laissée pour morte par Dompierre qui la croyait noyée dans le fleuve Saint-Laurent.

Le procès reprend demain matin au palais de justice de Longueuil.

Alcool au volant: un récidiviste en prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Mis en liberté provisoire le 1^{er} octobre, le récidiviste de l'alcool au volant Jean-Guy Lafleur est de retour derrière les barreaux. Il est accusé d'avoir, alors qu'il conduisait avec les facultés affaiblies, causé la mort de Richard Michaud, un motocycliste de 19 ans.

La juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, a en effet annulé hier la mise en liberté sous caution de cet homme de 68 ans, accordée par le juge Michel Duceppe de la Cour du Québec. La Couronne avait demandé une révision de la décision du juge de première instance.

À la suite de la décision du juge Duceppe, les policiers de la Sûreté du Québec ont poursuivi leur enquête. Et même si un interdit de publication a été décrété, il est permis de dire qu'une preuve plus complète sur les circonstances entourant cette tragédie, survenue au début de la soirée du 14 septembre à Brownsburg-Chatham, a été présentée devant la juge Barrette-Joncas par la procureure de la Couronne, M^{re} Marie-Nathalie Tremblay. Lafleur avait été arrêté quelques minutes après l'impact entre sa camionnette et la moto.

Jean-Guy Lafleur a été condamné à trois reprises — en 1975, 1978 et

1986 — pour conduite avec les facultés affaiblies.

À sa sortie de la salle d'audience, le père de la victime, Jean Michaud, a déclaré qu'il était confiant à son arrivée au palais de justice. « M^{re} Tremblay et les policiers ont fait un excellent travail. Jusqu'à date, la justice a été rendue », a-t-il ajouté.

Pour Jocelyn Michaud, frère du père de la victime, la décision de la juge Claire Barrette-Joncas signifie qu'il y a une justice. Très touché par la mort de son neveu, il a lancé une pétition pour que les tribunaux se montrent plus sévères dans les cas de conduite avec les facultés affaiblies.

Moins cher. Plus longtemps.

Notre Super Solde d'automne n'en finit plus de faire des heureux.
Nos tarifs sympas sont maintenant en vigueur jusqu'au 5 novembre.



Destinations canadiennes • Départs de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal • Réservez d'ici le 5 novembre 2004 pour voyager jusqu'au 31 janvier 2005.

À PARTIR DE
79\$*
ALLER SIMPLE VERS
TORONTO
AÉROPORT PEARSON

À PARTIR DE
119\$*
ALLER SIMPLE VERS
THUNDER BAY

À PARTIR DE
119\$*
ALLER SIMPLE VERS
WINNIPEG

À PARTIR DE
149\$*
ALLER SIMPLE VERS
**GANDER /
ST. JOHN'S**

À PARTIR DE
179\$*
ALLER SIMPLE VERS
**REGINA /
SASKATOON**

À PARTIR DE
179\$*
ALLER SIMPLE VERS
**CALGARY /
EDMONTON**

À PARTIR DE
179\$*
ALLER SIMPLE VERS
VICTORIA

À PARTIR DE
189\$*
ALLER SIMPLE VERS
ABBOTSFORD

À PARTIR DE
189\$*
ALLER SIMPLE VERS
COMOX

À PARTIR DE
189\$*
ALLER SIMPLE VERS
VANCOUVER

À PARTIR DE
239\$*
ALLER SIMPLE VERS
KELOWNA

À PARTIR DE
289\$*
ALLER SIMPLE VERS
PRINCE GEORGE

À PARTIR DE
299\$*
ALLER SIMPLE VERS
FORT MCMURRAY

Destinations américaines • Départs de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal • Réservez d'ici le 5 novembre 2004 pour voyager jusqu'au 31 janvier 2005.

À PARTIR DE
79\$*
ALLER SIMPLE VERS
NEW YORK LAGUARDIA

À PARTIR DE
109\$*
ALLER SIMPLE VERS
LOS ANGELES

Le rêve californien ou l'état d'esprit new-yorkais... Pensez à tout ce que vous épargnez et surtout, rappelez-vous: Nous offrons aussi des rabais incroyables pour d'autres villes américaines.

Ne manquez pas les dernières aubaines sur **westjet.com**.

ÉQUIPE SYMPA • COLLATIONS ET BOISSONS GRATUITES • NOUVEAUX AVIONS À RÉACTION • PLUS D'ESPACE POUR LES JAMBES • BAS TARIFS • FAUTEUILS EN CUIR • SERVICE PONCTUEL

Appelez votre agent de voyages ou réservez en ligne sur **westjet.com**, tout en accumulant de précieux milles de récompense AIR MILES®. Ou simplement, appelez au **1 877 956-6982**.



Voyagez à la carte.
Adhère maintenant. Décollez plus vite.
1-866-MOSAIK1

westjet.com



WESTJET
Moins cher. Plus sympa.

* Le nombre de places à ces tarifs est limité et les places ne sont pas disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. La surcharge de carburant est incluse dans les tarifs annoncés pour les marchés intérieurs seulement. Taxes additionnelles, frais supplémentaires et surtaxes en sus, s'il y a lieu. Non remboursable. Cette offre peut être combinée à d'autres tarifs. Achat préalable de 7 jours nécessaire. Les vols pourraient ne pas opérer les jours de vente annoncés. Les périodes d'interdiction s'appliquent du 18 au 23 décembre 2004 et du 27 décembre 2004 au 4 janvier 2005. Md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc., par WestJet et Banque de Montréal.

3267034A

Le jury décidera du sort d'Hugo Bernier

LA TRIBUNE ET PRESSE CANADIENNE

Le sort d'Hugo Bernier, accusé d'avoir enlevé, séquestré, violé puis assassiné Julie Boisvenu à Sherbrooke, le 23 juin 2002, est désormais entre les mains du jury.

L'avocat de la défense, M^e Marc Labelle, et le procureur de la Couronne, M^e André Campagna, ont présenté leurs plaidoiries, hier, au palais de justice de Montréal.

C'est d'ailleurs sur la crédibilité de la preuve que s'est attardé l'avocat de la défense. Selon lui, la preuve présentée par la Couronne lors du procès n'a pas franchi le seuil de la culpabilité hors de tout doute raisonnable.

M^e Marc Labelle a longuement insisté sur le linge à vaisselle trouvé sur la scène de crime du chemin Rivard, à Bromptonville. Selon lui, ce linge à vaisselle est l'illustration de la zone grise de la preuve dans cette cause de meurtre.

« À chaque fois qu'il y a eu des éléments de preuve importants dans cette cause, il y a quelque chose qui est arrivé. Ça ne fait que montrer qu'il y a quelque chose qui n'est pas clair », a mentionné M^e Labelle.

L'avocat de Bernier a tenté de démontrer que la version selon laquelle son client aurait glissé en ayant une relation sexuelle avec la victime, ce qui aurait causé son décès, demeure crédible.

M^e Labelle a fait valoir que toutes les blessures au cou de Julie

Boisvenu sont du même côté, et qu'à part deux hématomes, il n'y a pas de trace de bagarre, tant sur le corps de la victime que dans son véhicule. L'état des vêtements qui ne sont pas déchirés ou décousus tendent à prouver, selon l'avocat, qu'il y a peut-être eu consentement.

De son côté, le procureur de la Couronne, M^e André Campagna, a tenté de démontrer au jury l'in vraisemblance de « l'accident » qui aurait coûté la vie à la jeune femme à l'arrière de son véhicule lors d'une deuxième relation sexuelle.

Le récit relève de l'« utopie »

Selon M^e Campagna, le récit de certains faits par l'accusé relèverait « de l'utopie, voire du fantasme ».

Le procureur de la Couronne a souligné qu'il serait impensable que Julie Boisvenu, qui avait été décrite comme une fille responsable, soit soudainement devenue irresponsable à 4 h du matin en se laissant charmer par Hugo Bernier, en montant dans son véhicule, puis en ayant deux relations sexuelles non protégées avec lui.

Selon lui, les quelques erreurs du Service de police de Sherbrooke durant l'enquête, relevées par la défense lors des plaidoiries, ne doivent pas détourner l'attention « d'un crime aussi fort et d'une preuve aussi forte ».

La juge Lise Côté, de la Cour supérieure, instruira les jurés en droit aujourd'hui, avant qu'ils ne soient isolés.

Coupable d'avoir tué et scié une jeune fille

Le corps de Valérie Aubin avait été retrouvé dans un sac

CHRISTIANE DESJARDINS

Duane Pereira s'est avoué coupable, hier, du meurtre non prémédité de Valérie Aubin, 20 ans, dont le cadavre scié en quatre parties avait été retrouvé dans un sac de hockey flottant sur le Saint-Laurent, en juillet 2003.

Dans la même veine, Pereira, 25 ans, s'est avoué coupable devant le juge Jean-Guy Boilard, de profanation de cadavre et d'incendie. Après le meurtre, il avait mis le feu dans le logement que la jeune fille habitait avec son père, rue Des Rosaies, à Anjou, dans l'espoir de brouiller les pistes.

Un complice, Raymond Norrie, qui l'avait aidé à mettre le feu et à transporter le cadavre jusqu'au fleuve, s'est également avoué coupable (de complicité après le fait, d'incendie et de profanation de cadavre). Il a écopé trois ans et demi de prison, le 15 octobre dernier.

En ce qui concerne Pereira, il écope automatiquement de la prison à vie pour le meurtre. Par contre, le juge doit lui imposer une peine pour les deux autres crimes, et décider de la période minimale qu'il devra purger avant d'être admissible à une libération conditionnelle. Les plaidoiries en ce sens auront lieu le 5 novembre prochain.

Plus vulnérable

Le meurtre de Valérie Aubin est d'autant plus révoltant que la jeune femme était plus vulnérable en raison de sa schizophrénie. Elle avait connu Pereira en clavant sur le Net. Ils s'étaient vus par la suite à quelques reprises. En juillet, sachant que le père de la jeune femme était parti en voyage, Pereira, qui avait perdu son emploi dans un Provigo et cherchait à faire de l'argent, avait décidé d'aller y voler les objets de valeur. L'homme au crâne rasé et d'imposante stature se serait toutefois heurté à la résistance de la jeune fille. Il l'a étouffée. Selon le résumé présenté hier par la procureure de la Couronne Hélène Di Salvo, le meurtre est survenu le matin du 14 juillet, entre 6 h 44 et 8 h 02. Les enquêteurs ont découvert en effet qu'à 8 h 02 ce matin-là, Pereira s'était installé à son propre ordinateur et avait inscrit ce qu'il devait faire pour effacer les traces de son crime.

Le reste de la journée, Pereira a tenté de trouver un copain avec une voiture, afin d'aller chercher le « stock » chez sa victime. Le soir, un ami s'est rendu avec lui au domicile d'Aubin, et ils ont raflé les objets de valeur. L'ami en question se souvient d'avoir vu Pereira sortir avec un gros colis sur l'épaule, mais il ignorait alors

qu'il s'agissait du corps de Valérie Aubin, déjà coupé en morceaux.

Pour sa peine, l'ami a reçu un caméscope, un scanner et un réveil-matin volés dans l'appartement du père de Valérie. Ce jour-là, Pereira a rangé le cadavre de Valérie dans le hangar de son domicile, rue Sherbrooke Est. Le corps est resté là deux jours.

Le 16 juillet, Pereira est retourné au domicile de Valérie, cette fois avec Raymond Norrie. Ils y ont mis le feu. Le soir, ils ont tous deux traîné un sac de hockey, contenant le corps lesté de pierres, jusqu'au fleuve où ils l'ont jeté. Un témoin les a vus rouler un sac qui avait l'air lourd.

Quatre jours plus tard, un couple a vu le sac qui flottait à 15 pieds de la berge, dans le secteur du parc Bellerive, l'a tiré jusqu'au bord et l'a ouvert.

Entre-temps, prévenu de l'incendie de son domicile, le père de Valérie était rentré d'urgence à Montréal, et avait signalé la disparition de sa fille. L'identification du cadavre a donc été rapide, et l'arrestation des deux hommes s'est produite peu de temps après.

Hier, après avoir écouté le résumé présenté par M^e Di Salvo, Pereira n'avait qu'une rectification à faire : pour scier le corps, il n'avait utilisé qu'une scie, et non pas une scie et un couteau, comme l'avocate venait de le dire.

NISSAN

SI VOUS POUVEZ TROUVER MIEUX...

SENTRA 2005

LOCATION À PARTIR DE

189\$ /MOIS⁺

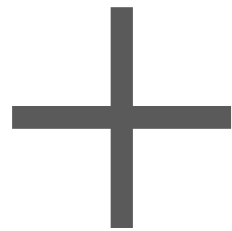
Comptant initial de **995\$**

(frais de transport et de pré-livraison compris)

- Moteur 1,8 litres de 126 chevaux
- Freins avant à disque ventilé
- Assistance routière 24 h

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION sur toute Sentra 2005 neuve.

NOUS PAYONS LE **1^{er}** VERSEMENT



POUR SEULEMENT

29\$ DE PLUS / MOIS⁺ à la location

OBTENEZ L'ÉDITION SPÉCIALE ET, POUR UN TEMPS LIMITÉ, 4 PNEUS D'HIVER.



L'ÉDITION SPÉCIALE INCLUT :

- Climatiseur • Radio AM/FM (100 watts) avec lecteur CD • 4 haut-parleurs • Siège du conducteur à 8 réglages • Montre numérique • Baguettes de flanc et poignées de porte couleur carrosserie
- Accoudoir sur console centrale • Essuie-glace à balayage intermittent • Miroirs de courtoisie
- Lève-glaces électriques • Vérouillage des portières électrique • Ouverture électrique du coffre
- Rétroviseurs extérieurs électriques



...DITES-LE-NOUS QU'ON L'ACHÈTE !

PROFITEZ DE RABAIS EXCEPTIONNELS SUR NOS NISSAN 2004

nissan.ca 1 800 387-0122

OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE*

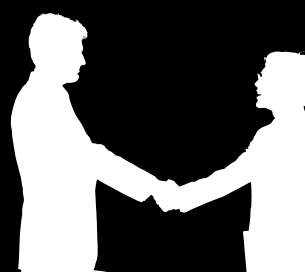
PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS NISSAN



*Location de 60 mois à 189 \$ par mois pour la Sentra 1.8 2005 avec boîte de vitesses manuelle (C4LGS5 AA00) ou 219 \$ par mois pour la Sentra 1.8 2005 édition Spéciale avec boîte de vitesses manuelle (C4CG55 AA00) avec acompte ou échange équivalent de 995 \$ Pour un temps limité, 0 \$ de dépôt de sécurité sur toute Sentra neuve. Le premier versement mensuel, toutes taxes comprises, à la livraison est acquitté par le concessionnaire pour tous modèles neufs et de démonstration de la Sentra 2005. Le premier versement client après livraison est payable 30 jours après la date de signature du contrat de location. Cette offre ne peut s'appliquer aux locations pré-acquittées. Les 4 pneus d'hiver sont d'une valeur approximative totale de 400 \$ incluant l'installation. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus. Sur approbation du crédit. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. *Chez les concessionnaires participants. **Seuls les modèles Xterra 2004 et Sentra, Altima et X-Trail 2005 sont admissibles au Programme pour diplômés Nissan. Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques et slogans de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co Ltd. et/ou ses filiales nord-américaines.

LA PRESSE AFFAIRES L'ESSENTIEL.

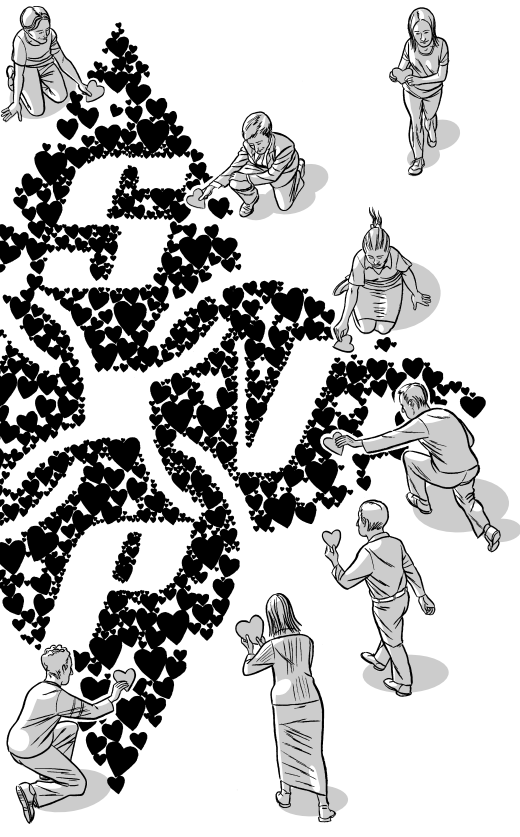
Tous les jours dans **LA PRESSE**



Faire un don, c'est partager son cœur avec quelqu'un



Élise Guilbault, Porte-parole



Campagne de financement 2004-2005
Coupon de participation

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Mandat-poste Chèque Mastercard Visa

Montant : _____

No de la carte : _____

Expiration : _____

Signature : _____

No d'enregistrement : 10759 9573 RR 0001



**LA SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT
DE PAUL**

Campagne de financement
2004-2005

Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal
1930, rue de Champlain, Montréal (Québec) H2L 2S8
www.ssvp-mtl.org

(514) 526-5937

JEAN COUTU **Hydro Québec** **Bell** **LA PRESSE**

ACTUALITÉS

Nouvelles discussions sur la protection des délateurs

ANDRÉ CÉDILOT

En butte depuis quatre ans à la pression croissante du « syndicat » des témoins spéciaux, les gouvernements ont entamé des discussions en vue de revoir la politique de transfert et de gestion des sentences des délateurs.

Selon les informations obtenues,

ces échanges entre hauts fonctionnaires fédéral et provincial sont pour le moins embryonnaires et se font dans la plus grande discrétion. Une délégation québécoise a fait dernièrement une tournée en Europe — elle a notamment visité l'Irlande, l'Italie et la France — pour en savoir un peu plus sur les différents programmes de protection des témoins.

« C'est encore très informel, mais ça pourrait déboucher sur une centralisation du système de détention des délateurs », affirme une source bien au fait de ce qui se passe dans les officines gouvernementales. « Pour l'instant, tout cela n'est que réflexion, et aucun changement n'est à prévoir à court terme », insiste une autre personne interrogée par *La Presse*.

C'est dans cette foulée que le plus récent criminel à avoir tourné sa veste, Élie Ledoux, 46 ans, associé aux Hells Angels de Trois-Rivières, s'est récemment retrouvé dans le même complexe pénitentiaire fédéral que le délateur Stéphane Gagné, en banlieue nord de Montréal. Un autre repentit nouvellement recruté pourrait les rejoindre bientôt.

Depuis son emprisonnement en 1997 pour les meurtres de deux gardiens de prison, Gagné s'est plaint à maintes reprises de ses conditions de détention. Depuis plus de quatre ans, il était seul dans son quartier cellulaire. Pour des raisons de disponibilité du personnel carcéral spécialisé, il a longtemps été laissé à lui-même. La situation s'est toutefois améliorée depuis qu'il a menacé de ne pas témoigner à un procès des Hells Angels, le printemps dernier.

Pour une rare fois, le président de l'Association des témoins spéciaux du Québec (ATSQ) s'est réjoui de ces changements. « C'est dans l'air depuis deux mois. Si c'est vrai, c'est un pas dans la bonne direction », a déclaré Jim Boivin, qui s'évertue depuis des années à dénoncer le manque de sécurité des collaborateurs de police.

Il souhaiterait que les gouvernements élargissent leurs consultations avant de passer à l'action. « On en a déjà trop vu depuis 10 ans. Il est temps que ça bouge. Le gouvernement québécois a démontré sa totale incapacité à protéger ses témoins spéciaux », a commenté l'ex-agent source de la Sûreté du Québec.

« Tout ce qu'ils ont fait jusqu'à maintenant, c'est de nous parquer dans des prisons provinciales, sans programme de réinsertion sociale. C'est une façon pour la police et les avocats de garder le contrôle et de respecter leur promesse de nous sortir au sixième de la peine. C'est un miracle que personne ne se soit encore suicidé ! » a-t-il dit.

Selon lui, il y aurait une bonne vingtaine de délateurs en détention dans des prisons provinciales ou fédérales. « C'est incroyable le nombre de lettres ou de messages que j'ai reçus de gars qui s'estiment floués ou en danger », assure Jim Boivin. C'est sans compter les fausses promesses et les irrégularités qui ont marqué les négociations avec les agents sources et délateurs.

De son point de vue, c'est le récent battage médiatique concernant la mise en liberté « largement prématurée, et sans vérification de la dangerosité » de Patrick Hénault et Sylvain Beaudry, qui a incité les gouvernements à accélérer le processus de solution au problème de détention. Ces deux anciens mords ont témoigné au procès des Bandidos, à Laval.

Ni au bureau du solliciteur général du Canada ni au Service correctionnel canadien, on n'a voulu commenter les informations. Du côté québécois, un porte-parole du ministère de la Sécurité publique a répondu qu'il y a des projets de changements au système de contrôle des délateurs, mais qu'il faudra attendre les résultats de l'étude en cours avant d'en connaître la nature exacte. Le dépôt du rapport est prévu pour le début de la prochaine année.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2004-10-26		Tirage du 2004-10-26	
01	11	15	20
21	32	38	43
46	47	49	50
51	52	56	59
62	64	68	70
Tirage du 2004-10-26		Tirage du 2004-10-26	
404	3601	NUMÉRO 832256	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départiel entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
649		PROCHAIN GROS LOT CE SOIR 22 000 000 \$	

ROBES DE MARIÉES

SOLDES INTENSIFS

à partir de

395 \$

taxes incluses

L'entrepôt

FRANCE B. PRONUPTIA

9333, boul. Saint-Laurent
(coin Chabanel)

Payez et emportez
Ouvert du jeudi au dimanche
(514) 387-9514

3266806

3266807

LE LUXE VA ENCORE PLUS LOIN. LE PRIX A REBROUSSÉ CHEMIN.

- Moteur V6 de 3,3 litres développant 225 chevaux
- Super transmission 5 rapports à commande électronique
- Surfaces des sièges en cuir
- Garnitures en bois véritable
- Système audio haut de gamme Lexus à 7 haut-parleurs
- Commandes du système audio au volant
- Commande de la climatisation à deux zones
- Sièges assistés du conducteur et du passager avant avec mémorisation
- Sièges avant chauffants avec réglages variables de la chaleur
- Coussins gonflables avant multiphasés, coussins latéraux montés dans les sièges avant, coussins latéraux en rideau pleine longueur
- Roues en alliage d'aluminium de 16 po

ÉDITION SPÉCIALE ES 330

LA NOUVELLE ES 330 2005 ÉDITION SPÉCIALE

Des garnitures en bois véritable. Un contrôle optimal de la climatisation dans l'habitacle. Des sièges pleinement réglables et climatisés, taillés dans le cuir le plus souple. Curieusement, pendant que nos ingénieurs s'amusaient à élever la barre, nos comptables se sont affairés à réduire le prix. Les planètes se sont alignées. Et c'est le moment d'en profiter. Pour vous en convaincre davantage, pourquoi ne pas effectuer un essai routier ? Composez le 1 800 26-LEXUS pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous.

À PARTIR DE 39 900 \$*

578 \$/POUR 48 MOIS*

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



LEXUS.CA

*Plans de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre valable pour les Lexus ES 330 2005 Édition Spéciale louées avant le 1^{er} novembre 2004. Immatriculation, enregistrement, assurances et toutes les taxes applicables en sus. Les frais de transport et de préparation ne sont pas inclus dans le PDSF. Basé sur une location-bail de 48 mois à un taux de location de 5,9 % (modèle BA30GP-D). Aucun acompte ou échange requis. Dépôt de garantie de 500 \$. Premier paiement dû à la livraison. Coût total de la location de 27 726,75 \$ et prix de l'option d'achat de 19 152 \$ basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. PDSF de 39 900 \$. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails. Le concessionnaire peut offrir la location à un prix moindre. Des commandes du fabricant peuvent être nécessaires.

Howard Dean s'excuse au nom des Américains

De passage à Montréal, l'ex-gouverneur du Vermont Howard Dean implore les Canadiens de ne pas juger l'ensemble des Américains si Bush est élu.

NATHALIE COLLARD

« Avant de commencer, je veux vous dire quelque chose. Si George Bush gagne la semaine prochaine, il gagnera probablement avec 51 % des voix. Je voudrais m'excuser au nom des 49 % qui ne voteront pas pour Bush. Ne jugez pas les États-Unis sur le seul

comportement de leur président. »

C'est sur ces mots, très solennels, qu'Howard Dean a débuté son discours prononcé hier devant un auditoire gagné d'avance. Réunies à l'occasion d'un déjeuner-causerie sur les enjeux de l'élection américaine organisé par le Centre d'études et de recherches internationales

de l'Université de Montréal, plus d'une centaine de personnes s'étaient déplacées pour entendre l'ex-gouverneur du Vermont dans une salle de l'hôtel Reine-Élisabeth, à Montréal.

Howard Dean a peut-être perdu sa campagne à l'investiture démocrate, mais sa popularité, elle, est demeurée intacte. Et sa grande sensibilité face aux questions qui préoccupent les Canadiens et les Québécois — il a même fait une blague à propos du lock-out dans la Ligue nationale de hockey — lui a valu de nombreux applaudissements.

Parlant de ces élections comme étant « les plus importantes de notre vie », il a fait référence au grand sondage effectué il y a une dizaine de jours par *La Presse* et neuf autres quotidiens

un peu partout dans le monde pour remarquer, plaisantant à moitié, que si les Canadiens avaient le droit de voter mardi prochain, John Kerry serait élu haut la main.

Depuis sa défaite, Howard Dean s'est rallié à la campagne du sénateur John Kerry. Il a également fondé *Democracy for America*, organisme voué à encourager la participation populaire au processus démocratique.

« Je ne parle pas au nom de John Kerry, a déclaré Howard Dean, mais je peux vous dire que s'il est élu, il y aura un impact sur les relations entre nos deux pays. Les discussions concernant le bois d'oeuvre et le boeuf ne disparaîtront pas, mais l'administration Kerry, contrairement à celle de Bush, respecterait les jugements des tribunaux et les traités. »

À la question « Est-ce que Michael


Moore est une bonne chose pour les démocrates ? » Dean a surpris tout le monde en déclarant qu'il n'avait pas vu le brûlot du cinéaste, *Fahrenheit 9/11*. « Je n'aime pas la propagande, qu'elle vienne d'un côté ou de l'autre. Par contre, comme les républicains en usent beaucoup, je crois que c'est une bonne chose d'avoir Moore de notre côté. »

À une semaine du jour J, Howard Dean a quand même fait preuve d'un optimisme prudent, reconnaissant que le vote de mardi prochain allait être très serré.

« Nous avons perdu notre leadership moral dans le monde, a-t-il conclu. Cette élection déterminera si les États-Unis peuvent le retrouver. Elle déterminera si nous demeurerons la plus grande puissance dans le monde. »

Zellers

AVIS IMPORTANT – RISQUE D'ACCIDENT



Zellers a appris qu'un costume d'Halloween pour enfant, de sa collection Haunted Halls®, présente des caractéristiques pouvant s'avérer dangereuses.

Le déguisement en question est un costume d'épouvantail de 91 centimètres (36 po) composé d'un chapeau en feutre et d'une combinaison en coton avec des fibres de paille naturelles fixées au cou, aux poignets et aux mollets. Le contact d'une flamme avec ces pièces en paille pourrait entraîner de graves brûlures.

Le déguisement était offert à 12,97 \$ dans les magasins Zellers du Canada depuis septembre 2004.

Bien qu'aucun incident regrettable n'ait été signalé, Zellers recommande fortement à tous les clients qui ont acheté ce costume de ne pas laisser des enfants le porter et de le retourner dans n'importe quel magasin Zellers pour obtenir un remboursement.

Zellers prend très au sérieux ses responsabilités et son engagement envers ses clients. Dès que la Compagnie découvre un problème avec un produit, tout est mis en oeuvre pour en informer ses clients et corriger la situation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle Zellers au 1 888 226-2225.

3267250A

L'accident de l'Airbus à New York serait dû à une erreur de pilotage

JEAN-LOUIS SANTINI
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Une erreur du copilote est la cause probable de l'accident de l'Airbus A300-600 d'American Airlines survenu en novembre 2001 peu après son décollage de l'aéroport Kennedy à New York, a officiellement conclu hier le Bureau fédéral américain de la sécurité du transport (NTSB).

Les enquêteurs n'ont toutefois pas blanchi de toute responsabilité le constructeur de l'appareil, le groupe européen Airbus Industries, ni la compagnie American Airlines, dans cette tragédie qui avait coûté la vie à 265 personnes, les 260 occupants de l'appareil qui se rendait en République dominicaine et cinq personnes au sol. L'avion s'était écrasé sur une banlieue new yorkaise habitée proche de l'aéroport.

« La cause probable du crash (du vol 587) a été la séparation en vol du stabilisateur vertical (...) en raison d'une pression supérieure aux

limites prévue (par le constructeur) provoquée par un usage excessif et pas nécessaire de la pédale actionnant la gouverne verticale », a déclaré la présidente du NTSB, Ellen Engleman, lisant le texte adopté unanimement par les cinq administrateurs.

Elle a aussi cité comme facteurs ayant contribué à l'accident « les caractéristiques de la conception du système de commande de la gouverne verticale des A300-600 et des éléments de la formation » insuffisante donnée par American Airlines à ses pilotes sur l'utilisation de cette commande.

Le NTSB a précisé que la commande de la gouverne verticale de ces appareils devenait sensible à grande vitesse et présentait « potentiellement un danger ».

L'accident était survenu alors que l'appareil traversait de très fortes turbulences.

Parmi les huit recommandations à l'Administration de l'aviation civile (FAA) adoptées hier par le NTSB,

figure « un examen des options visant à faire des modifications sur le A300-600 et le A300 de manière à accroître la protection contre un usage potentiellement dangereux de la pédale de commande de la gouverne verticale à grande vitesse ».

American Airlines, qui exploite 34 A300/600, a contesté les conclusions du NTSB faisant principalement porter le blâme de la catastrophe au pilote. « Nous pensons que cet accident est lié au système de sécurité (des commandes de l'avion) et ne devrait pas être attribué à l'usage par le pilote de la commande verticale », a déclaré Robert Reding, directeur technique adjoint d'American.

American Airlines a aussi accusé « Airbus d'avoir été irresponsable pour avoir dissimulé des informations aux transporteurs aériens concernant trois incidents avec la commande de gouverne verticale, dont en 1991, avec un A300/310 d'Interflug et en 1999 avec le vol Air France 825 ».



L'ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE

SUBARU 2005

RESTEZ CALME!



IMPREZA 2.5 RS BERLINE 2005



IMPREZA 2.5 RS SPORT FAMILIALE 2005

IMPREZA 2.5 RS BERLINE 2005 OU IMPREZA 2.5 RS SPORT FAMILIALE 2005

- Traction Intégrale Symétrique à Prise Constante
- Moteur boxer 2,5 L - 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur • Stéréo AM/FM/CD • Et plus encore...

PRIX SPÉCIAL

ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE

22 495\$*

FORESTER 2.5X 2005

- Traction Intégrale Symétrique à Prise Constante
- Moteur boxer 2,5 L - 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur • Stéréo AM/FM/bande météo/CD • Et plus encore...

PRIX SPÉCIAL

ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE

27 595\$*



FORESTER 2.5X 2005

FINANCIEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

1,8%**



MEILLEUR NOUVEAU VUS

LA FORESTER 2.5X TURBO 2004 CHOISI PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILISTES DU CANADA (AJAC)



La Subaru Forester a reçu le meilleur prix possible lors d'un concours de collection horaire réalisé par l'IFC (Institut des assureurs américains).



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE SUBARU POUR UN ESSAI ROUTIER

CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY	SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX	SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES	LACHUTE SUBARU BROWNSBURG	SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU ST-JÉRÔME ST-JÉRÔME	CARREFOUR SUBARU AUTO STE-ROSE, LAVAL	SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK	JOLIETTE SUBARU JOLIETTE	
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL	SUBARU ST-HYACINTHE ST-HYACINTHE	SUBARU STE-AGATHE STE-AGATHE DES-MONTS	JOHN SCOTTI SUBARU ST-LÉONARD	



SUBARU

Traction intégrale

subaru.ca

NOUVEAU

INFORMEZ-VOUS DU PROGRAMME DE REMISE SUBARU POUR LES DIPLOMÉS

*Pour les modèles Forester 2.5X 5 vitesses (5J1QW), Impreza 2.5 RS Berline 2005 5 vitesses (5F1RS) et Impreza 2.5 RS Sport Familiale 2005 5 vitesses (5G1RS): prix spécial Événement Traction Intégrale. Transport et préparation (1295\$) en sus. Taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Immatriculation (selon variables du consommateur), assurance, taxes sur les pneus neufs (17\$) et autres taxes en sus. **Pour le modèle Forester 2.5X 5 vitesses (5J1QW): possibilité de financement à l'achat à partir de 1,8%. Sujet à l'approbation de crédit par «Compagnie de Service de Financement Automobile Primus Canada». Offre jusqu'au 29 octobre 2004. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru.

ÉDITORIAUX

La philosophie du nénufar



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Depuis trois ou quatre décennies, le sujet revient avec la même régularité que les feuilles mettent à rougir à l'automne. Il s'agit de la qualité du français enseigné à l'école. Et du fait qu'on puisse accéder aux études supérieures sans maîtriser correctement sa langue maternelle, y compris chez ceux qui aspirent à l'enseigner.

Il y a là un problème chronique, que des réformes en cascade décrétées du haut des hauteurs de la haute ville de Québec semblent n'avoir qu'empiré, et qui présente aujourd'hui les résultats que l'on voit.

À l'Université Laval, tout près de 80 % des apprentis professeurs au niveau préscolaire et primaire ont échoué au test d'entrée portant sur

Apprendre n'est pas une activité ludique, ni égalitaire. Il y faut de l'effort. Et de l'humilité.

leur connaissance du français. Pire, seulement le tiers des candidats à l'enseignement du... français se sont qualifiés! D'une série d'articles de la collègue Anne-Marie Voisard, du *Soleil*, se dégage la nette impression qu'on continue à tourner en rond, à la recherche de la méthode magique et sans douleurs d'apprentissage du français...

Tout ça est assez conforme à ce qu'est l'époque, où fleurit une extraordinaire tolérance à la médiocrité, à l'à-peu-près et à l'égalitarisme du plus bas dénominateur dont le Québec n'est pas la moindre terre d'élection.

Il faut rappeler ceci: l'école, priée de se charger de tant de choses qui ne la regardent pas, a par

Le cocktail énergétique



fcardina@lapresse.ca

FRANÇOIS CARDINAL

Le Suroît aura été une bénédiction pour les écologistes. Le projet avorté de centrale thermique, qui devait être à l'origine d'une hausse substantielle des gaz à effet de serre, a plutôt eu l'effet d'une vaste campagne de sensibilisation à la cause environnementale.

Entre l'annonce du projet et la décision de l'écarter indéfiniment, seulement huit mois se sont écoulés. Mais cette période a été suffisante pour que les Québécois s'éveillent aux vertus de l'énergie renouvelable, une situation qui a obligé le gouvernement à vanter les mérites de l'éolien et de l'efficacité énergétique!

Jean Charest doit maintenant

Les Québécois s'éveillent aux vertus de l'énergie renouvelable.

prouver que tout cela n'est pas que du vent. Le virage amorcé doit être l'occasion de diversifier réellement le portefeuille énergétique du Québec dans une optique de développement durable. Le rapport du BAPE sur la rivière Magpie confirme d'ailleurs la nécessité d'un tel changement d'orientation.

En multipliant les sources d'énergie, Hydro-Québec rendrait d'abord le Québec moins vulnérable à une sécheresse étant donné que 97 % de l'électricité fournie par la société d'État provient exclusivement de l'hydraulique. Également, elle prouverait sa volonté d'agir avec un plus grand respect de l'environnement.

Les changements climatiques qui pointent à l'horizon prouvent qu'il est plus que temps d'agir.

Surtout que les récentes annonces d'Hydro-Québec ont démontré

contre pour tout premier devoir d'inculquer aux bambins la connaissance de l'outil de base, essentiel, incontournable, qu'est la langue. Ce n'est pas d'abord aux médias de le faire. Ni aux parents, bien que leur rôle ne soit pas négligeable.

Au surplus, apprendre n'est pas essentiellement une activité ludique, ni égalitaire.

Il y faut de l'effort. À moins d'acquiescer aussi la connaissance des langues anciennes, écrire « philosophie » plutôt que « filosofie » (ou respecter le « nénufar » menacé d'être, par paresse, réformé en « nénufar »!) relève d'un décret arbitraire. Et on doit l'apprendre par coeur, comme les bijoux, cailloux, choux et autres genoux...

Il faut aussi accepter le fait que l'enseignant possède des connaissances qu'il a pour tâche de transmettre. Et que l'élève, par définition ignorant, est là pour apprendre humblement. De même, il sera toujours préférable pour enseigner le français de se servir des grands auteurs, qui sont des maîtres, plutôt que du dernier roman à la mode ou des... éditoriaux de *La Presse*. Désespérément classique, certes, mais éprouvé.

Autre chose. Le Québec, jaloux de sa culture et de sa langue au point où il est prêt à remuer ciel et terre (sans parler de la fédération canadienne...) pour les protéger, est étonnamment indifférent devant un problème qui mine pourtant l'une et l'autre.

Car la langue doit être respectée pour elle-même, bien entendu. Mais elle est bien plus qu'un outil de communication. La façon dont elle a été modelée au fil des siècles et la façon dont elle fabrique du sens constituent le fondement de la culture. En effet, celle-ci est d'abord et avant tout une interprétation particulière et unique du monde, que la langue inspire, construit et matérialise à la fois.

Il ne s'agit pas de produire des champions olympiques de la langue pour décrocher des médailles à la dictée de Bernard Pivot.

Mais tout juste de rester dans la course.

DÉCOUVERTES INTÉRESSANTES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ



serge.chapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Aidons Sharon!

Le retrait israélien de la bande de Gaza est un premier pas vers la création de l'État palestinien



JOCELYN COULON

jcoulon@peaceoperations.org

Le Parlement israélien vient d'approuver le plan du premier ministre Ariel Sharon visant à retirer unilatéralement les colons et les soldats israéliens de la bande de Gaza d'ici la fin de l'an prochain. Cette décision est louable. C'est un premier pas vers la création de l'État palestinien. La communauté internationale doit aider Sharon dans son projet pour mieux libérer les Palestiniens.

Sharon est-il sérieux? Sa longue carrière au service de l'expansion territoriale israélienne a même de quoi inquiéter tout observateur du processus de paix israélo-palestinien. Cette impression est d'autant plus juste qu'il y a quelques semaines, son principal conseiller affirmait à un journal israélien que le plan visait à gagner du temps et à empêcher la création d'un État palestinien.

Sharon a rejeté ces déclarations, mais tous savent qu'il escompte sûrement conserver le plus longtemps possible ce qui tient le plus à coeur aux Israéliens: les colonies de Cisjordanie. Il a donc des objectifs cachés. Et alors! Il est loin de contrôler l'avenir. Depuis quinze ans, le processus de paix israélo-palestinien nous a appris une chose: il a toujours été marqué par des événements spectaculaires et surprenants où Israéliens et Palestiniens ont dû céder pour mieux avancer.

Pour l'instant, donnons la chance au coeur et re-connaissions à Sharon une grande qualité: la détermination. Il en a usé dans toutes ses entreprises, aussi funestes ou heureuses soient-elles. Maintenant, le chef de guerre téméraire et indiscipliné, le colonisa-

Aujourd'hui, les Palestiniens doivent saisir l'occasion du retrait de Gaza pour franchir une nouvelle étape vers la paix.

teur impénitent, est devenu un chef de gouvernement réaliste et soucieux de l'avenir de son peuple. Sa détermination, il la met aujourd'hui au service d'un nouvel objectif et personne ne devrait douter de sa volonté d'atteindre cet objectif. À 76 ans, il risque même sa vie dans cette affaire. Déjà, il a reçu des menaces de mort qui doivent être prises au sérieux. Après tout, un de ses prédécesseurs, Itzhak Rabin, a été assassiné par un extrémiste juif en 1995 pour avoir signé les accords d'Oslo avec le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Le plan de retrait de la bande de Gaza n'est pas en lui-même suffisant pour assurer la paix entre Israéliens et Palestiniens. Il porte sur un petit territoire coincé le long de la Méditerranée et inclut quatre colonies de peuplement dans le nord de la Cisjordanie. Israël va maintenir son contrôle à la frontière entre Gaza et l'Égypte ainsi que sur les côtes et l'espace aérien. Le plan est donc bien en-deçà des attentes des Palestiniens pour qui le seul État viable ne peut se concevoir qu'avec la rétrocession de la Cisjordanie et d'une partie de Jérusalem, le règlement de la ques-

tion des réfugiés et le plein exercice de la souveraineté.

Pour autant, le plan de retrait n'est pas définitif. Il n'est qu'une étape sur le chemin long et ardu d'une paix véritable. Il aura des avantages appréciables si les deux parties sont décidées à le mettre en oeuvre avec sagesse et patience. Il permettra ainsi à quelque 1,5 million de Palestiniens de retrouver espoir et confiance en eux en assumant toutes les responsabilités sur leur territoire. Il donnera aussi un formidable élan au processus enclenché par les accords d'Oslo de 1993. Tout cela n'est pas hors d'atteinte.

Pour la première fois depuis quatre ans, tous les acteurs internationaux du drame israélo-palestinien s'entendent sur la marche à suivre. L'ONU, la Russie, les États-Unis, l'Union européenne, l'Égypte et la Jordanie ont accepté le plan de retrait tout en formulant quatre conditions pour mener l'opération à bon port: le retrait doit être plein et entier; il doit être accompagné de mesures similaires en Cisjordanie; il doit se réaliser dans le cadre de la Feuille de route qui définit les étapes à suivre pour atteindre une paix durable et la vision de l'existence de deux États vivant côte à côte; enfin, il doit être coordonné avec l'Autorité palestinienne.

Communauté internationale

Cette démarche ne sera pas aisée à respecter tant la suspicion règne de chaque côté. Et c'est ici que la communauté internationale peut jouer un rôle déterminant. En effet, elle doit être prête à accompagner le processus de retrait de la bande de Gaza en créant un régime de sécurité supervisé par des tiers, c'est-à-dire essentiellement par des forces militaires occidentales, égyptiennes et jordaniennes. Il faut absolument envoyer un message clair et sans équivoque aux deux parties: si Israël consent à un véritable retrait doublé d'un réel transfert de pouvoirs aux Palestiniens, et si une Autorité palestinienne réformée et réorganisée assure le contrôle du territoire et lutte contre les cellules terroristes, alors des soldats américains, canadiens, français, allemands et autres doivent être déployés pour assurer la sécurité d'Israël et la liberté des Palestiniens.

Officiellement, les Palestiniens demeurent sceptiques quant aux chances de succès du plan de retrait et craignent les manœuvres de Sharon. On peut les comprendre, mais ils auraient tort d'hésiter. Ils devraient se souvenir de leur situation avant les accords d'Oslo et de tout le chemin parcouru. Ce n'est pas rien.

Si « les Palestiniens connaissent leur plus sombre période en 56 ans » pour reprendre les mots de Leila Shahid, déléguée de Palestine en France actuellement en visite au Québec, ils en portent une bonne partie de la responsabilité. La politique du pire suivie depuis quatre ans ne mène à rien.

En mars 1965, l'ancien président tunisien Habib Bourguiba lança à la face de dirigeants arabes réunis à Jéricho un terrible avertissement. « En Palestine, la politique du tout ou rien nous a conduits à la défaite. » Il provoqua la colère du monde arabe. Et pourtant, il avait raison. Aujourd'hui, les Palestiniens doivent saisir l'occasion du retrait de Gaza pour franchir une nouvelle étape vers la paix. Et nous pouvons contribuer à cette réussite en soutenant le plan Sharon et aidant à sa mise en oeuvre.

L'auteur est professeur invité au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

La croisade des pauvres



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Lorsque le premier ministre Charest est monté à Ottawa, le mois dernier, pour obtenir des fonds fédéraux additionnels pour la santé, il était facile de le soutenir sans réserve, puisque les besoins étaient évidents et le déséquilibre fiscal réel.

Il était difficile d'appuyer avec autant d'enthousiasme ses efforts dans le dossier de la péréquation lors de la rencontre des premiers ministres qui avait lieu hier dans la capitale fédérale. Le dossier, plus compliqué, ne pouvait pas mener à des résultats spectaculaires et consensuels, comme on a pu le voir.

Mais surtout, c'est un dossier où la cause du Québec n'est pas sans failles. Le Québec fait partie des provinces pauvres qui se battent pour retirer le maximum de fonds qui seront en fait payés par les provinces riches. C'est très gênant. Cela doit nous forcer à nous demander pourquoi nous sommes l'une de ces provinces pauvres qui ont besoin de cette charité fédérale.

La péréquation, c'est effet un mécanisme de transfert selon lequel le gouvernement canadien verse aux provinces plus pauvres des montants pour compenser leurs trop faibles ressources fiscales et leur permettre d'offrir à leurs citoyens un niveau de service comparable d'une province à l'autre.

Non seulement le Québec fait partie du groupe des provinces pauvres depuis la création du programme dans les années cinquante, c'est la province qui récupère la plus grosse partie du gâteau. Sur les 8,8 milliards qui seront versés cette année aux provinces dans le besoin, 3,7 iront au Québec, soit plus de 40 % du total.

Il n'est pas normal que le Québec soit toujours dans le peloton de queue, pas loin devant les provinces Atlantiques. Le niveau de richesse insuffisant du Québec s'explique en bonne partie par les choix que nous avons faits au Québec et qui ont compromis l'atteinte de notre plein potentiel de croissance et d'enrichissement. Le Québec, d'une certaine façon, demande ainsi aux autres de payer pour ses choix et pour ses erreurs.

Les déboires récents du Québec, au chapitre de la péréquation, illustrent un peu cela. Le Québec subit actuellement un manque à gagner significatif, en recevant cette année 3,7 milliards, au lieu des 5 milliards qu'il a déjà touchés. Cette perte s'explique essentiellement par la croissance forte du Québec, qui augmente sa capacité fiscale et réduit donc les besoins que la péréquation doit combler.

On peut difficilement s'indigner de ce revers qui respecte l'esprit du régime. De la même façon que la Colombie-Britannique, longtemps une province riche, et reléguée par la suite au rang de province pauvre en raison de ses déboires économiques, cessera bientôt de toucher de la péréquation.

Ce qui indigné toutefois, ce sont des formules de calcul complexes qui rendent imprévisibles

Le Québec, d'une certaine façon, demande ainsi aux autres de payer pour ses choix et pour ses erreurs.

les paiements de péréquation. Ce qui indigné aussi, c'est le désengagement progressif du gouvernement fédéral, d'autant plus facile que c'est lui qui fixe les règles du régime.

Voilà pourquoi la sagesse voudrait qu'on distingue soigneusement ces deux grands volets du dossier que sont le niveau des transferts et les modalités du régime. Les énergies devraient être concentrées, dans un premier temps, à résoudre les problèmes de fonctionnement du régime. À cet égard, la proposition fédérale, qui veut assurer un financement stable et prévisible et mettre au point des mécanismes moins arbitraires pour définir les modalités du partage de la péréquation, constitue une bonne base de discussion pour résoudre des problèmes criants.

L'autre volet, celui du financement, était moins prometteur. La péréquation ne fournira jamais une belle cause de croisade. Ni un beau terrain de combat pour s'attaquer au déséquilibre fiscal entre le gouvernement central et les provinces.

Dans le dossier de la santé, les provinces tentaient de mettre la main sur des surplus budgétaires dont Ottawa disposait. Dans le cas de la péréquation, nous sommes clairement devant un cas de transfert entre les provinces riches et les provinces pauvres. Même si le gouvernement central est le maître d'oeuvre, ce sont les Ontariens et les Albertains qui paient la note, et bientôt aussi les contribuables de Colombie-Britannique et de Saskatchewan. Cette situation force les provinces en demande, comme le Québec, à un minimum de retenue.

Pas étonnant donc qu'il n'y ait pas consensus entre les provinces, puisque le dossier oppose celles qui paient à celles qui reçoivent, et oppose les provinces pauvres entre elles qui se battent pour le partage du gâteau en privilégiant chacune les formules qui les avantageront.

Voilà pourquoi la solution à la crise fiscale que vivent le Québec et les autres provinces ne passera pas par la péréquation mais par une correction du déséquilibre fiscal sous toutes ses formes. Et le vrai débat, comme le Québec le souhaite, devra donc porter sur l'ensemble de la question.

COURRIEL
Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Une réalité incontournable

La question n'est plus de savoir si oui ou non un système antimissile sera déployé, mais plutôt quelle forme il prendra

RAYMOND CHRÉTIEN,
MICHEL FORTMANN,
STÉPHANE ROUSSEL
ET DANIEL BRISSON

Nous publions ici le premier de deux textes sur le projet de bouclier antimissile, que les auteurs nous ont fait parvenir. M. Chrétien est président du Conseil du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM) et ancien ambassadeur canadien aux États-Unis ; M. Fortmann est professeur de science politique à l'Université de Montréal et directeur du Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale et membre du CÉRIUM ; M. Roussel est professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangères et de défense canadienne ; M. Brisson est chercheur au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale.

Le gouvernement américain mène des recherches sur les systèmes de défense contre les missiles balistiques depuis 1955. Près de 50 ans et des centaines de millions de dollars plus tard, les dernières touches sont actuellement apportées à un système de défense antimissile limité.

Malgré plusieurs doutes soulevés par les experts au sujet de son efficacité, ce système, composé de dix intercepteurs basés au sol (six en Alaska et quatre en Californie) et de plusieurs systèmes radar, devrait être complété durant l'automne 2004. Son rôle est de localiser, suivre et finalement détruire les missiles ennemis durant leur phase de vol extra-atmosphérique aussi appelée phase à mi-parcours.

Pour réussir ce tour de force, un missile est utilisé pour propulser un intercepteur et le placer sur la trajectoire du missile ennemi dans le but de provoquer une collision. Ce type d'interception est appelé destruction par impact direct. Le système actuellement en place permet théoriquement d'intercepter des missiles jusqu'à une altitude de 1000 km à des vitesses pouvant atteindre 20 000 km/h. Les tests qui ont été menés jusqu'à présent n'ont pas réussi à prouver hors de tout doute l'efficacité du bouclier antimissile. Selon une étude du General Accounting Office, les tests ont de graves lacunes tant au niveau du réalisme qu'au niveau de l'efficacité. Malgré cela, l'administration Bush prévoit consacrer plus de 10 milliards de dollars au projet en 2005.

Nouvelle stratégie

Officiellement, le bouclier antimissile est destiné à protéger le territoire américain d'une attaque provenant d'un État voyou ou d'un missile lancé accidentellement. Notons d'abord que, malgré les craintes de certains spécialistes, jamais dans l'histoire un missile nucléaire n'a été lancé de façon accidentelle. Pour ce qui est des États voyous identifiés par Washington, seuls l'Iran et la Corée du Nord semblent être en voie de se munir d'armes nucléaires et de missiles balistiques à moyenne portée. Il est cependant prématuré d'affirmer que ces deux pays possèdent la capacité de lancer un missile intercontinental pouvant atteindre l'Amérique du Nord. Les seuls pays actuellement en mesure de lancer une attaque nucléaire sur les États-Unis sont la Russie et la Chine.

Alors quelles sont les motivations américaines derrière le bouclier antimissile ? Il faut comprendre que la défense contre les missiles balistiques n'est pas une fin en soi. Elle est un des éléments de la nouvelle stratégie américaine en réponse aux nouvelles menaces internationales. En 2002, l'administration Bush a procédé à une révision du dispositif nucléaire américain. La nouvelle stratégie visait principalement à s'éloigner de la dissuasion nucléaire classique tout en augmentant la capacité à dissuader des attaques non conventionnelles et à contrer la prolifération des armes de destruction massive. Pour ce faire, les États-Unis prévoient, entre autres, augmenter leurs capacités défensives de façon à ne pas dépendre entièrement de la dissuasion nucléaire offensive. Le bouclier antimissile s'inscrit dans cette nouvelle vision en permettant aux dirigeants américains d'orienter leur stratégie vers des moyens de dissuasion plus conventionnels.

Les menaces du bouclier

Les réactions au projet antimissile américain sont nombreuses. Plusieurs soulignent que le déploiement d'un bouclier antimissile est en contradiction avec les efforts internationaux pour le contrôle des armements et la non-



Un missile est intercepté lors d'un essai, au Nouveau-Mexique.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

prolifération des armes de destruction massive.

En 2001, les États-Unis se sont retirés du traité ABM en évoquant la désuétude du traité face aux nouvelles réalités géopolitiques. Plusieurs autres accords bilatéraux sont fondés sur la confiance bâtie par ce traité. Les dirigeants russes se sont d'ailleurs empressés de souligner l'effet négatif du retrait des États-Unis du traité ABM.

La Chine, de son côté, émet des doutes quant aux motifs réels derrière le projet américain. Le gouvernement chinois déplore aussi la mort du traité ABM et craint une nouvelle course aux armements. La perspective de la mise en place d'un bouclier antimissile limité au dessus de Taiwan reste aussi un sujet sensible. Une perte d'efficacité de l'arsenal nucléaire chinois pourrait être perçue comme une diminution potentielle de l'influence internationale chinoise. Malgré l'assurance d'une coopération technique importante faite par l'administration Bush, plusieurs s'interrogent sur les raisons qui poussent Washington à mettre en péril ses relations avec Pékin.

La prise de mesures unilatérales affecte négativement le régime international de non-prolifération des armes de destruction massive.

Le résultat de l'élection présidentielle du 2 novembre 2004 aura un impact important sur l'avenir du bouclier antimissile américain.

ve, de deux façons. D'abord l'action américaine peut justifier une plus grande prolifération chez les autres pays. Ensuite, un bouclier antimissile peut créer un faux sentiment de sécurité aux États-Unis même, ce qui réduirait l'engouement de Washington pour le contrôle des armements.

Les élections américaines

Les systèmes de défense antimissiles ont longtemps fait l'objet de débats aux États-Unis. Cependant, depuis le lancement par l'administration Reagan de l'Initiative de Défense Stratégique, aussi surnommé le projet Star Wars, la question n'est plus de savoir si oui ou non un système antimissile sera déployé, mais plutôt quelle forme prendra-t-il ? Les dirigeants politiques américains semblent tous être en accord avec les bienfaits d'un système de défense antimissile. Le besoin qui justifie l'investissement de ressources dans ce projet est la protection du peuple américain contre les armes de destruction

massive. Durant les années 1980, cette menace était représentée par l'Union Soviétique. Actuellement, surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001, la menace est représentée par les États voyous et les groupes terroristes.

Le débat est principalement orienté vers les ressources allouées au développement du système et à la forme de sa version finale. L'actuelle campagne présidentielle opposant George W. Bush et John F. Kerry ne fait pas exception à la règle. Le système antimissile actuellement en place est le résultat des actions posées par l'administration Bush. Neuf milliards de dollars ont été dépensés par le gouvernement américain pour le bouclier antimissile en 2004. Près de dix milliards sont prévus pour 2005. John Kerry est également en faveur du déploiement d'un bouclier antimissile, mais seulement au moment où un tel système sera au point. Kerry propose de couper d'un tiers les sommes destinées au financement du bouclier antimissile et d'utiliser cet argent pour augmenter de 40 000 le nombre de soldats actifs.

D'un côté comme de l'autre, la protection des États-Unis est considérée comme un enjeu majeur. Les candidats doivent absolument démontrer qu'ils sont prêts à faire le nécessaire pour protéger les citoyens. Malgré son inefficacité actuelle, le bouclier antimissile représente un symbole important et véhicule un message de protection.

Les plus cyniques diront que le déploiement de la première phase du bouclier antimissile juste avant les élections présidentielles tombe curieusement à point pour George Bush. John Kerry ne parle que très rarement du bouclier antimissile, une seule phrase y fait référence dans la plate-forme électorale disponible sur son site Web officiel. Durant sa carrière de sénateur, Kerry a toujours été un important porte-parole des mouvements antinucléaires et un détracteur des projets de bouclier antimissile. Il ne peut cependant pas se permettre d'être officiellement opposé à un projet qui vise la protection des citoyens américains contre les armes de destruction massive, et qui est en plus déjà au stade du déploiement.

Le résultat de l'élection présidentielle du 2 novembre 2004 aura un impact important sur l'avenir du bouclier antimissile américain. L'existence d'un tel système de défense semble être assurée, mais quand ? et comment ? sont des questions qui peuvent toujours recevoir de nouvelles réponses.

.....

DEMAIN : Le Canada doit dire oui, mais pas à n'importe quel prix.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

CUBA

Haro sur les dollars américains

Le président Fidel Castro a annoncé lundi la fin des transactions en dollars dans le pays, mettent un terme à plus d'une décennie de règne de la monnaie américaine sur l'économie cubaine. Après le 8 novembre, les dollars en circulation s'échangeront, moyennant une taxe de 10 %, contre des pesos convertibles dans les établissements de change, les banques ou les magasins qui vendaient jusque-là en dollars, selon un communiqué de la Banque centrale de Cuba (BCC). La mesure est officiellement destinée à résister aux effets de l'aggravation de l'embargo américain. Le département d'État américain a réagi hier à cette décision en soulignant que l'embargo « fait pression sur le régime et l'amène à prendre des mesures extrêmes qui mettent en évidence sa fragilité ». d'après AFP

AFGHANISTAN

Karzai donné gagnant

Le dépouillement des bulletins de l'élection présidentielle afghane était terminé hier sauf pour quelques dizaines d'urnes mises de côté dans le cadre d'enquêtes sur des allégations de fraude, obligeant les Afghans à patienter encore quelques jours avant des résultats définitifs. Selon des résultats partiels publiés par la commission après le dépouillement de 98,4 % des suffrages, le président sortant Hamid Karzai obtient 55,5 % des voix, contre 16,2 % pour son ancien ministre de l'Éducation Yunus Qanooni. Dans les jours à venir l'attention sera centrée sur le comité de trois experts internationaux — un Canadien, un Suédois et un Britannique — chargé par la commission électorale de mener une enquête sur des allégations de fraude des candidats à la présidentielle. La commission doit notamment se fonder sur cette étude pour décider de valider ou non l'élection. d'après AFP

CACHEMIRE

Débat national sur le Cachemire

Le président pakistanais a lancé un débat national pour résoudre le différend indo-pakistanaï sur le Cachemire en proposant trois options — l'indépendance, le contrôle mixte ou la démilitarisation — qui suscitaient hier des réactions mitigées. Le général Pervez Musharraf s'est adressé lundi soir à la nation pour présenter ces options en vue de mettre un terme au différend entre New Delhi et Islamabad datant de la partition de 1947. L'Inde s'est bornée à une réponse bureaucratique, demandant au Pakistan de s'exprimer sur le sujet par la voie officielle, dans le cadre du « dialogue global » entamé entre les deux pays en janvier et non « par le biais des médias ». À l'issue d'une première guerre indo-pakistanaïse, le territoire himalayen a été divisé en 1949 en deux parties, l'une sous contrôle indien, l'autre sous contrôle pakistanais. d'après AFP

LIBAN

Nouveau gouvernement

Le nouveau premier ministre libanais pro-syrien Omar Karamé a formé hier son gouvernement, qui compte 30 membres, dont pour la première fois deux femmes, tous proches de la Syrie, maître du jeu au Liban. Lors de sa désignation, M. Karamé avait affirmé que sa tâche principale serait de s'opposer aux pressions extérieures exercées sur le Liban et la Syrie et de préparer les élections législatives du printemps 2005. Le pays est sous le coup d'une résolution du Conseil de sécurité, la 1559, qui appelle au retrait de l'armée syrienne et à la fin de l'ingérence de Damas dans les affaires du Liban. Beyrouth et Damas ont rejeté cette résolution. d'après AFP

La Knesset approuve le plan de retrait unilatéral de Gaza

Le premier ministre israélien Ariel Sharon s'oppose à un référendum sur la question

JOONEED KHAN

Dans un climat tendu à l'extrême, la Knesset, assiégée par des milliers de colons juifs et ceinturée par un important dispositif de sécurité, a approuvé hier, à 67 voix contre 45, le plan de retrait unilatéral de la bande de Gaza du premier ministre israélien Ariel Sharon.

Le vote s'est déroulé le jour même de la commémoration du 9^e anniversaire, selon le calendrier hébraïque, de la mort de l'ancien premier ministre Yitzhak Rabin, assassiné le 4 novembre 1995 par un jeune extrémiste juif.

Sur les murs de Jérusalem, des graffitis proclamaient « On a assassiné Rabin, on va assassiner Sharon ». Des partisans de Menahem Schneerson avaient collé des affiches du défunt rabbin loubavitch décédé il y a 10 ans pour dire que le plan de Sharon était une insulte à la Torah et une menace pour le peuple juif.

Champion de la colonisation des Territoires palestiniens conquis en 1967, Sharon a donc fait voter par le Parlement sa volte-face sur Gaza, dont il veut aussi démanteler toutes

les colonies et évacuer les quelque 8000 colons, avec compensation.

Mais son gouvernement n'est pas sorti intact de l'opération : deux ministres opposés au plan ont été limogés, plusieurs autres, dont celui de l'Économie Benjamin Nétanyahou, celui des Affaires étrangères Silvan Shalom et celui de l'Éducation Limor Livnat, ont insisté pour que le plan soit soumis à un référendum national, et quatre ministres ont menacé de démissionner.

« Si d'ici à 14 jours le premier ministre n'accepte pas de tenir un référendum sur la question, le Parti national religieux (PNR) quittera la coalition », a déclaré le ministre des Affaires sociales, Zevulun Orlev.

Efit Eitam, président du PNR, a affirmé que Sharon « devrait faire la chose honorable et rentrer chez lui ». Le plan Sharon, selon lui, « n'est pas un plan de sécurité mais une autre reddition face aux terroristes, après le retrait du Liban et le mur de séparation » avec la Cisjordanie occupée.

Un proche de Sharon a annoncé que le premier ministre avait rejeté la demande de ses ministres exigeant la tenue d'un référendum sur son plan. « Le premier ministre

maintient son opposition à un référendum qui ne peut que favoriser les disputes, la violence et nous rapprocher d'une guerre fratricide, tout en repoussant d'au moins six mois l'application du plan de retrait », a dit ce responsable, sous couvert l'anonymat.

Le vote a été acquis grâce à l'appui de l'opposition travailliste de Shimon Peres, dont le soutien a compensé la défection d'une importante fraction du Likoud de Sharon. Peres a estimé qu'un référendum est « une torpille qui va causer l'implosion de tout le processus » de mise en oeuvre du plan de retrait.

Dans la foulée du vote, le ministre palestinien chargé des Négociations, Saëb Erakat, a appelé Israël à entamer des discussions avec l'Autorité palestinienne sur le plan de retrait de la bande de Gaza. « Si le gouvernement israélien est sérieux à propos du processus de paix, il devrait revenir à la table des négociations avec l'Autorité palestinienne afin d'appliquer la feuille de route et de discuter de l'idée d'un retrait de la bande de Gaza », a affirmé Erakat.

Selon l'agence égyptienne Mena, le président Hosni Moubarak s'est entretenu hier au téléphone avec

son homologue palestinien Yasser Arafat du plan Sharon. Ils ont aussi discuté de « l'assistance que pourrait fournir l'Égypte à l'Autorité palestinienne pour l'aider à remplir ses engagements dans le cadre de la feuille de route », a ajouté Mena.

Un Palestinien a été tué hier par l'armée israélienne dans le secteur de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Ce décès porte à 4532 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, dont 3502 Palestiniens et 956 Israéliens.

Sur le site Web amin.org, l'Israélien Gershon Baskin écrit que « ce plan n'apportera pas la paix car il lui manque des négociations et des accords ainsi que des assises politiques et économiques ».

Le journaliste palestinien Daoud Kuttab écrit pour sa part que si Israël entend vraiment se retirer unilatéralement de Gaza, il devrait aussi se retirer de la Cisjordanie et de Jérusalem est, conformément à la résolution 242 de l'ONU.

Avec AFP, AP, Reuters, Jerusalem Post, amin.org, Deutsche Welle

Thaïlande Manifestation violente



Au moins 84 musulmans sont morts après des affrontements lundi avec les forces de l'ordre dans le sud de la Thaïlande, la plupart ayant étouffé dans des fourgons de transport surchargés après leur arrestation. Leur fin tragique a placé hier sur la défensive le gouvernement de Bangkok, qui tente depuis plusieurs mois de ramener le calme dans la région.

Allaoui blâme la coalition pour le massacre des recrues irakiennes

D'APRÈS AFP

BAGDAD — Le premier ministre irakien Iyad Allaoui a pour la première fois blâmé hier la Force multinationale de n'avoir pas su empêcher le massacre de 49 recrues, alors que l'état de la sécurité dans le pays, à trois mois des élections, est de plus en plus préoccupant.

« Un crime odieux a été commis coûtant la vie à un nombre important de recrues de l'armée et nous pensons qu'il y a eu une grande négligence de la part de certains éléments de la Force multinationale », a déclaré Iyad Allaoui. Il n'a pas précisé la nature des négligences, ni identifié les « éléments » qu'il tient pour fautifs.

Le porte-parole de la Force multinationale, le général Erv Lessel, n'a pu être joint pour commenter les propos de M. Allaoui, mais un de ses adjoints a indiqué à l'AFP qu'« il est

évident que l'entraînement des forces de sécurité irakiennes est crucial, aussi allons-nous continuer notre partenariat avec le gouvernement irakien ».

Le premier ministre irakien Iyad Allaoui a aussi déploré hier l'insuffisance des forces de l'ordre pour sécuriser les élections prévues en janvier, et a affirmé avoir demandé l'aide de l'ONU.

Depuis l'entrée en fonction de son gouvernement, les attentats suicide se comptent pas dizaines, les victimes par centaines et les enlèvements ont atteint un pic de 152 en septembre de l'aveu même du ministre de l'Intérieur, Falah al-Nakib. Au total, 92 attentats suicide ont été commis entre juin et septembre en Irak, faisant plus de 560 tués et plus de 1200 blessés, a-t-il précisé.

Le massacre des recrues a été revendiqué dimanche par le réseau de l'islamiste jordanien Abou Moussab al-

Zarqaoui, auquel l'armée américaine a annoncé « avoir porté un coup » lors d'un raid aérien sur Fallouja.

Concernant la ville rebelle sunnite de Fallouja, le premier ministre irakien a répété n'avoir pas « épuisé tous les moyens pacifiques » pour y rétablir la sécurité.

Un groupe armé a menacé hier de s'en prendre aux militaires américains et irakiens ainsi qu'aux fonctionnaires du gouvernement de Bagdad « après l'échec » des discussions sur Fallouja, dans un communiqué cité par la chaîne Al-Arabiya, qui a diffusé un vidéo de miliciens de ce groupe. Le groupe, se présentant comme le « Mouvement de la résistance islamique en Irak », a menacé « d'attaquer tous les objectifs militaires relevant des forces américaines et irakiennes ».

Sur le terrain, 11 civils irakiens ont été blessés hier par l'explosion d'une charge au passage d'un convoi améri-

cain dans les environs de la ville sunnite de Ramadi, qui n'a pas fait de victimes parmi les Américains, a-t-on indiqué de source hospitalière et militaire américaine.

Trois Irakiens ont été tués et 10 blessés dans une attaque à Baqouba, chef-lieu de la province de Diyala, au nord-est de Bagdad.

Dans le sud-ouest de la ville, un policier a été tué et sept autres blessés, ainsi que deux civils irakiens, dans l'explosion de deux bombes artisanales, selon un lieutenant de police.

Enfin, un Jordanien retenu en otage depuis 13 jours a été libéré par ses ravisseurs, a annoncé le ministère jordanien des Affaires étrangères.

Toutefois, le groupe de Zarqaoui a annoncé avoir pris en otage un ressortissant japonais en Irak, et menacé de l'exécuter si Tokyo ne retire pas ses troupes de ce pays dans les 48 heures, dans une vidéo mise en ligne hier sur l'Internet.

PHOTO REUTERS

PRÉSIDENTIELLE

2004

SONDAGES
BUSH ET KERRY
TOUJOURS À ÉGALITÉ
 PAGE A24

L'ÉTRANGE CAMPAGNE DE RALPH NADER PAGE A24

CE QUE BUSH A DIT

« Je suis gêné de dire que c'est une chemise mal taillée. »
 — À propos de la bosse rectangulaire qu'on voyait dans son dos lors du débat du 30 septembre. D'aucuns ont conclu qu'il s'agissait d'un récepteur pour écouter les réponses soufflées par des membres de son équipe.

CE QUE KERRY A DIT

« George Bush a échoué à sécuriser l'Irak et à empêcher qu'il devienne ce qu'il est devenu aujourd'hui, un havre pour les terroristes. »
 — Au sujet de la disparition de 360 tonnes d'explosifs sur une base irakienne.

Féroce campagne de la NRA

Férocement opposée aux lois limitant la vente et la possession d'armes à feu, la puissante National Rifle Association pèse de tout son poids dans la présente campagne présidentielle. Il suffit de jeter un oeil sur Internet pour constater que l'association a créé un fonds (www.nrapvf.org) destiné à aider les candidats favorables à son programme (essentiellement des républicains). « En 2002, nous avons remporté 94% de nos élections au Sénat et 84% de nos élections au Congrès », clairoonne l'organisme.

Beaux bilans électoraux

George W. Bush et John Kerry présentent des bilans électoraux remarquables avec huit victoires contre une seule défaite. Le président républicain a une fiche de 3-1; battu lors d'une élection au Congrès en 1978, il s'est repris en 1994, se faisant élire gouverneur du Texas, un mandat qu'il a renouvelé en 1998, avant de remporter la présidentielle de 2000. Quant à John Kerry, il a été élu lieutenant-gouverneur du Massachusetts en 1982 avant d'être élu sénateur en 1984. Il fut réélu à ce poste en 1990, 1996 et 2002.

LE CHIFFRE DU JOUR

1 milliard de dollars US

Somme que républicains et démocrates ont réussi à amasser à la mi-octobre pour la présente campagne électorale. Au même moment en 2000, les deux formations déclaraient des dons de 904 millions US. Record battu, donc. Et en plus, une loi adoptée en 2002 limite davantage les contributions des entreprises et électeurs.



La petite Adrianna Wagner s'en donne à coeur joie dans les confettis qui jonchent le sol après un rassemblement républicain pour le vice-président Dick Cheney, qui a eu lieu hier à West Palm Beach en Floride.

L'Irak donne de nouvelles munitions à Kerry



WASHINGTON — Le malheur des uns fait le bonheur des autres, surtout s'il survient à une semaine jour pour jour avant une élection. Les ratés dans le dossier irakien ont donné des munitions fraîches à John Kerry, qui a accusé hier le président de taire les mauvaises nouvelles liées à cette guerre.

Le *Washington Post* a révélé que l'administration Bush compte réclamer 70 milliards US de plus pour la poursuite des opérations en Irak et en Afghanistan. Ce nouvel octroi ferait gonfler à 225 milliards US la facture totale devant être réglée par les contribuables américains.
 « C'est le prix incroyable (à payer) pour être allé en Irak presque seuls », a dénoncé le sénateur du Massachusetts lors d'une allocution à Green Bay au Wisconsin. Il a sou-

tenu qu'un commandant en chef doit dire la vérité, que les nouvelles soient bonnes ou mauvaises, et que Bush cherche à la dissimuler.
 « Monsieur le président, à propos de quoi d'autre demeurez-vous silencieux ? Que cachez-vous d'autre au peuple américain ? Combien le peuple américain devra-t-il payer de plus ? » a lancé Kerry.
 Le sénateur démocrate a été tout aussi cinglant au sujet de la disparition de près 400 tonnes d'explosifs en Irak, annoncée lundi aux États-Unis. Il a fait remarquer que Bush n'a pas commenté cette nouvelle ce jour-là.
 « Qu'est-ce que le président a à dire sur les explosifs disparus ? Pas un mot. Silence complet, a dit Kerry. Il a échoué à sécuriser l'Irak et à empêcher qu'il ne devienne ce qu'il est devenu aujourd'hui, un havre pour les terroristes. »
 On a annoncé hier à Washington que le Pentagone a demandé une enquête sur les circonstances de la disparition de ces explosifs en 2003. Le porte-parole du département d'État, Adam Ereli, a toutefois indiqué que ces quelques centaines de tonnes représentent une « faible

quantité » de tout ce qui a été détruit et sécurisé.
Bush accuse Kerry de trahir son parti
 Le président était lui aussi au Wisconsin pour une journée de campagne centrée sur le thème de l'économie. À Onalaska, il a encore accusé Kerry d'être beaucoup trop à gauche et de vouloir augmenter les impôts de façon telle que les petites entreprises écoperont.
 Ses critiques les plus rudes auront toutefois porté sur la sécurité. Courtisant les électeurs indécis et les démocrates mous, il a accusé son rival de trahir l'héritage de son parti.
 Bush a résumé en deux mots les 20 ans de Kerry au Sénat : faiblesse et inaction. « Avec son bilan, il est à l'opposé non seulement de moi, mais de la grande tradition du Parti démocrate », a-t-il dit.
 « On se souvient du parti de Franklin Roosevelt, Harry Truman et John Kennedy à juste titre pour la confiance et la détermination en temps de guerre et pendant les heures de crise », a affirmé le président.
 Toujours dans l'espoir d'arracher quelques votes de plus, il a dit hier

ne pas s'opposer aux unions civiles pour les conjoints de même sexe et a expliqué qu'il n'aurait pas dû utiliser le mot « croisade », jadis, pour qualifier la guerre contre le terrorisme.
 Ce n'est pas un hasard si les deux hommes ont parcouru le Wisconsin. Il figure parmi la douzaine d'États indécis qui feront pencher la balance d'un côté ou de l'autre le jour de l'élection. En l'an 2000, Bush y avait été battu par uniquement 5708 voix sur un total de 2,6 millions.
 Preuve que le temps presse, particulièrement pour Kerry, le sénateur s'est aussi rendu hier au Nevada, au Nouveau-Mexique et en Iowa. Bush a aussi terminé sa journée en Iowa, après trois sorties publiques au Wisconsin.
 Parlant du Wisconsin, il sera le théâtre, demain, de ce qu'on qualifie d'ores et déjà comme l'un des plus grands meetings politiques de l'histoire de l'État. Bruce Springsteen a annoncé hier qu'il accompagnera Kerry en campagne ce jour-là, ce qui devrait attirer près de 60 000 personnes à Madison. Le « Boss » prètera aussi main-forte au candidat démocrate la veille de l'élection dans un autre État clé, l'Ohio.

2005 | L'année de l'Acura



C'est vite comme ça que ça se passe.

ACURA RSX PREMIUM
 Location à partir de

275\$* par mois / 48 mois

Comptant	4 195 \$	2 485 \$	0 \$
Païement	275 \$*	315 \$*	365 \$*

Incluant: moteur i-VTEC™, roues en alliage d'aluminium de 16 pouces, système de coussins gonflables avant et latéraux, toit ouvrant électrique, climatisation automatique, chaîne AM/FM/CD stéréo à 6 haut-parleurs, freins à disque assistés aux quatre roues avec système de freins antiblocage (ABS), et beaucoup plus...

Aucun dépôt de sécurité • Allocation de 96 000 km

L'étrange campagne de Ralph Nader



RICHARD HÉTU

COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Les foules imposantes d'il y a quatre ans se sont évaporées. Les stars de la gauche se sont poussées, une après l'autre, du documentariste Michael Moore à l'acteur Tim Robbins en passant par le chanteur Willie Nelson. Même le dissident Noam Chomsky reconnaît aujourd'hui des différences entre George W. Bush et John Kerry qui pourraient avoir des conséquences « majeures » sur l'avenir du monde.

Mais Ralph Nader n'en continue pas moins son étrange campagne présidentielle, quêtant une poignée de votes qui pourraient bien contribuer à la victoire de Bush, une fois de plus. À 70 ans, le visage creusé, ce défenseur infatigable et jadis respecté des droits des consommateurs est devenu le mouton noir de la gauche américaine.

La semaine dernière, Nader a fait campagne en Floride, là où il a amassé 97 000 votes en 2000. Dans cet État-clé, Bush a officiellement remporté la victoire sur Al Gore — et la présidence — par 587 votes. Ce n'est pas comme si Nader n'avait pas été prévenu. Dans une élection serrée, un vote progressiste pour Nader était en réalité un vote pour Bush.

Quatre ans plus tard, Nader persiste à nier cette équation, critiquant Bush et Kerry avec une même virulence. Choisir entre les deux, c'est comme choisir entre « une maladie de cœur et un cancer », a-t-il dit le 21 octobre à Saint-Petersburg, dans le comté Pinellas où il a obtenu son meilleur résultat en 2000.

Le printemps dernier, Nader était beaucoup moins critique au sujet de Kerry. Après une rencontre avec le candidat démocrate à la présidence, Nader avait déclaré aux journalistes que Kerry était « certainement meilleur que Bush ». « Il y a beaucoup de bien en lui », avait-il ajouté.

Or, aux yeux de Nader, le sénateur du Massachusetts est aujourd'hui comparable à une maladie mortelle. En campagne, il ne cache pas son mépris pour les alliés démocrates de Kerry, qui l'ont « entraîné en cour » dans plusieurs États, dont l'Ohio et la Pennsylvanie, pour rayer son nom des bulletins de vote.

Résultat : Nader ne sera dans la course que dans 34 États et le district de Columbia. De passage à Buffalo dimanche dernier, le candidat indépendant a condamné en termes virulents les « crimes constitutionnels » perpétrés à son avis par les avocats démocrates.

« C'est du fascisme américain », a-t-il dit.

Ce langage outrancier a fait fuir plusieurs de ses partisans, dont 75 collaborateurs qui se sont battus avec lui dans ses causes *consuméristes* et écologistes. Le 20 octobre, ceux-ci lui ont envoyé une lettre, lui enjoignant d'abandonner la course. Ils lui ont notamment reproché d'avoir ac-

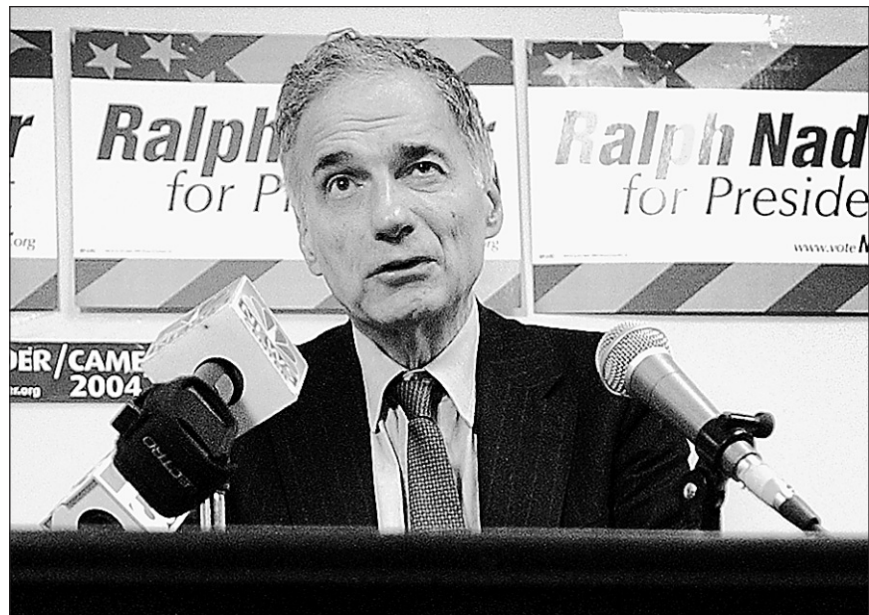


PHOTO D'ARCHIVES AP

Ralph Nader, avocat de 70 ans, est candidat indépendant dans 34 États et le district de Columbia. Il est crédité de 1 à 2 % des votes dans les sondages nationaux.

cepté l'argent de républicains pour financer sa campagne.

« Nous connaissons Ralph Nader mieux que quiconque, ont écrit ses collaborateurs, dont plusieurs ont voté pour lui en 2000. Nous avons été inspirés par sa vision et son intégrité. Mais nous sommes aujourd'hui déçus et attristés de le voir accepter l'appui des forces réactionnaires qui s'opposent à tout ce que nous avons combattu, des forces dont l'objectif réel est la réélection de George Bush. »

Nader a répondu à cette accusation en disant que Kerry comptait lui

aussi des républicains parmi ses donateurs. La controverse lui a coûté plusieurs appuis.

En 2000, à la tête du Parti vert, Nader avait remporté 2,7 % des voix. Outre la Floride, le New Hampshire aurait élu Gore si une fraction seulement du vote vert était allée au candidat démocrate.

Quatre ans plus tard, Nader est crédité de 1 à 2 % des intentions de vote dans les sondages nationaux. Sa popularité est cependant plus grande dans six États cruciaux pour l'élection présidentielle — Floride, Iowa, Minnesota, New Hampshire, Nou-

veau-Mexique et Wisconsin. Des États où la course entre Bush et Kerry ne pourrait être plus serrée.

« Il n'y a pas de doute, la candidature de Nader pourrait faire la différence dans l'élection », dit Allan Litchman, professeur d'histoire à l'American University, à Washington, et spécialiste des tiers partis.

Les partisans de Nader ont chargé depuis 2000, note Litchman. Les étudiants l'ont abandonné en grand nombre, souhaitant la défaite de Bush par-dessus tout. Pour la même raison, plusieurs progressistes sont rentrés au bercail démocrate, promettant de voter pour Kerry.

Reste à Nader des électeurs qui ressemblent un peu à ceux qui ont appuyé Ross Perot dans les années 1990. Ce sont souvent des cols bleus qui partagent l'aversion de Nader à l'égard des multinationales, des lobbys et du « système des deux partis », ce « duopole » qui « menace la démocratie américaine », pour employer les expressions du candidat.

D'autres, comme Lynn Stewart, admire l'opposition catégorique de Nader à la guerre en Irak.

« Ralph Nader est le seul candidat antiguerre, dit l'artiste new-yorkaise de 31 ans. Bush et Kerry ont essentiellement la même position sur l'Irak. »

N'empêche, Stewart voterait probablement pour Kerry si Nader n'était pas dans la course. Comme elle réside à New York, où la victoire du candidat démocrate ne fait aucun doute, Stewart ne changera rien au résultat final. Il en serait autrement si elle vivait au Wisconsin, en Iowa ou en Floride.

Ce soir 20h
UN ŒIL
SUR LA
PLANÈTE



L'Amérique
à l'heure
du choix

À la veille des présidentielles qui passionnent toute la planète, explorez un pays à un tournant de son histoire.

TV5

À VOUS LE MONDE

WWW.TV5.CA

Bush et Kerry toujours à égalité

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — L'avance de George W. Bush s'est légèrement réduite au cours de la dernière semaine, indique un sondage Gallup dont les résultats ont été dévoilés hier par le *USA Today* et CNN. Le président récolte dorénavant 51 % des voix chez les électeurs susceptibles de voter, contre 46 % pour John Kerry.

Une semaine plus tôt, au sein du même groupe d'électeurs, Bush était en tête avec 52 % des intentions de vote contre 44 % pour son rival démocrate. Chaque fois, le candidat indépendant Ralph Nader a obtenu 1 % des voix.

Encore une fois, l'enquête démontre que lorsqu'on tient compte de l'ensemble des électeurs interrogés, Kerry se rapproche un peu plus de son adversaire. Il s'empare ainsi de 47 % des intentions de vote, soit seulement deux points de pourcentage de moins que le président.

La firme Gallup, dont le sondage a été effectué du 22 au 24 octobre auprès de 1461 électeurs inscrits, a par ailleurs découvert que parmi 12 États dits indécis — soit ceux qui détermineront l'issue de la course —, les deux candidats sont à égalité (à 49 %) parmi les électeurs probables.

Le président a toutefois pu accroître son avance dans un de ces États cru-

ciaux au cours du dernier mois. En Floride, il récolte actuellement 51 % des voix contre 42 % pour Kerry au sein de l'ensemble des électeurs.

Kerry n'a pas à désespérer. Selon le réseau ABC, qui a interrogé 1631 électeurs probables du 21 au 24 octobre, le sénateur du Massachusetts est en tête avec 49 % contre 48 % pour Bush. Le quotidien californien *Los Angeles Times* a pour sa part estimé que les Américains n'arrivent pas à trancher. Après avoir interrogé 881 électeurs probables, également du 21 au 24 octobre, il affirme que les deux candidats sont à égalité à 48 %.

La surprise du jour en matière de sondages est que Bush aurait pris

l'avance... à Hawaii, dont les citoyens n'ont appuyé un président républicain que deux fois depuis les années 60. Selon le *Honolulu Advertiser*, le républicain mène avec 43,3 % des voix contre 42,6 % pour Kerry.

Le sondage Gallup a une marge d'erreur de 3 points de pourcentage.

Le sondage ABC a une marge d'erreur de 2,5 points de pourcentage.

Le sondage Los Angeles Times a une marge d'erreur de 3 points de pourcentage.

Le sondage du Honolulu Advertiser a une marge d'erreur de 4 points de pourcentage.

Ceux qui aiment les additions adorent ce numéro :

1 800 463-5229

Les **Obligations à taux fixe** : Vous choisissez le terme de votre placement* et connaissez dès cet instant le gain que vous en retirerez. Capital garanti. Que du positif.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,00	2,65	3,00	3,25	3,65	4,25	4,45	4,65	4,80	4,90

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

www.epq.gouv.qc.ca

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ou passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Nous serons également ouverts les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

*Encaissable à l'échéance du terme.

BONI DE

1%

la première année du terme pour les nouveaux fonds REER.

Épargne Placements

Québec

Amnistie épingle Washington sur les droits de l'homme

ASSOCIATED PRESS

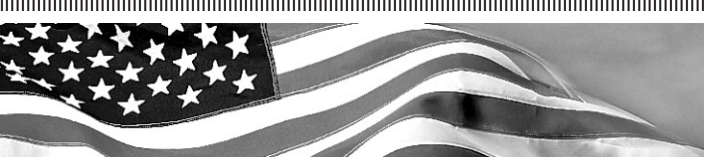
LONDRES — Le gouvernement américain s'est détourné du respect des droits de l'homme au fur et à mesure des développements de la guerre contre le terrorisme, estime Amnistie internationale dans un rapport rendu public hier, à six jours du scrutin présidentiel américain.

La lutte contre les abus requiert « un engagement absolu et une vigilance constante », deux domaines dans lesquels « l'administration US a manifestement échoué », accuse à la veille des élections américaines l'organisation de défense des droits de l'homme.

Selon Amnistie, les États-Unis ont, par leur attitude, au minimum « ouvert la porte » aux tortures et mauvais traitements.

« La mentalité guerrière adoptée par le gouvernement (Bush), écrit Amnistie, n'a pas été accompagnée par un engagement semblable envers les lois de la guerre, et celui-ci, chemin faisant, a passé outre les principes fondamentaux des droits humains ».

« En réduisant les protections juridiques, en diabolisant les détenus et en affichant un certain mépris pour ses obligations juridiques », poursuit le rapport, Washington a « au mieux, semé la confusion parmi les personnes chargées d'interroger les détenus et, au pire, donné son feu vert aux actes de torture et aux traitements cruels, inhumains et dégradants à l'encontre de détenus ». L'Amérique a donné le plus souvent, par ailleurs, l'impression qu'elle cherchait à « soustraire à la réglementation internationale les coupables d'abus ».



PRÉSIDENTIELLE 2004

Des scientifiques contre George W. Bush

MATHIEU PERREAULT

Hier soir, le chef de la recherche sur les changements climatiques à la NASA, James Hansen, s'est livré à une charge en règle contre George W. Bush. Dans une conférence à l'Université de l'Iowa, M. Hansen a notamment raconté une rencontre avec le grand patron de l'agence spatiale, Sean O'Keefe, où M. O'Keefe lui a demandé de cesser de qualifier de « dangereuse » l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. M. Hansen, qui a envoyé son allocution à *La Presse*, n'est pas le seul scientifique à attaquer M. Bush. En septembre, un groupe de 48 Prix Nobel ont signé une lettre d'appui à John Kerry. Et en février, la Union of Concerned Scientists a publié un rapport faisant état d'un niveau jamais vu d'interférence politique sur la science.

« Toutes les administrations ont eu leurs propres objectifs scientifiques et se sont ingérées dans l'activité des chercheurs », explique en entrevue téléphonique David Hart, politologue de l'Uni-

« Toutes les administrations ont eu leurs propres objectifs scientifiques et se sont ingérées dans l'activité des chercheurs. Mais l'administration Bush se distingue par un contrôle très minutieux des activités des scientifiques », explique David Hart, politologue de l'Université George Mason, en Virginie.

versité George Mason, en Virginie qui vient de signer dans le mensuel *The Scientist* une analyse des enjeux scientifiques des élections de mardi prochain. « Mais l'administration Bush se distingue par un contrôle très minu-

tieux des activités des scientifiques. »

Dans un article publié la semaine dernière dans le *New York Times*, des scientifiques renommés ont dévoilé qu'ils se sont fait de-

mander s'ils avaient voté pour Bush en 2000, dans le cadre d'entrevues pour des comités aviseurs aussi techniques que la Commission de recherches sur l'Arctique. En outre, l'article mentionnait des cas où des communiqués de

presse annonçant des nouvelles études avaient été réécrits par la Maison-Blanche. Par exemple, à l'été 2003 l'Agence nationale pour les océans et l'atmosphère (NOAA) avait écrit un communiqué relatant que « la chaleur en juillet 2003 a atteint des niveaux records dans l'Ouest, le climat a été plus frais que la normale dans l'Est, et la température mondiale a été beaucoup plus chaude que la normale ». Après la révision de la Maison-Blanche, le communiqué annonçait « un climat plus frais et plus humide que la normale dans l'Est, et plus chaud dans l'Ouest ».

« Ça m'a beaucoup surpris que l'administration Bush tente de défendre des questions aussi brutales que *Avez-vous voté pour Bush ?*, dit M. Hart. Normale-

ment, les questions sur l'allégeance politique des scientifiques s'arrêtent sur le seuil de la Maison-Blanche, et ne concernent pas les comités techniques. Par contre, je crois que la réécriture des communiqués de presse n'est pas inhabituelle. »

La tactique démocrate

M. Hart souligne qu'il est « très inhabituel » qu'un candidat à la présidence fasse un discours scientifique dans la dernière ligne droite d'une campagne, comme John Kerry l'a fait la semaine dernière ; son discours portait sur les cellules souches. « Je pense que la campagne démocrate a martelé le thème de la science parce que ça va bien avec les grandes lignes du portrait de Bush : il n'écoute pas les avis des experts, il est très soucieux d'être bien vu par la droite religieuse, et il donne des passe-droits au milieu des affaires. »



TU SERAS
MES AILES À MOI

AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Profitez de nos bas tarifs exceptionnels et envollez-vous pour la destination de votre choix. Réservez maintenant !

CANADA: tarifs Tango ALLER SIMPLE au départ de Montréal. L'offre prend fin le 4 novembre 2004. Les voyages doivent se terminer au plus tard le 31 janvier 2005. Tarifs à partir de:

TORONTO	BAIE-COMEAU MONT-JOLI	ROUYN-NORANDA VAL-D'OR	HALIFAX	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	CALGARY	EDMONTON	REGINA SASKATOON	VANCOUVER
79	99	99	109	119	149	179	179	179	189

ÉTATS-UNIS: bas tarifs Tango de tous les jours, ALLER SIMPLE au départ de Montréal à partir de:

NEW YORK	MIAMI/TAMPA FORT LAUDERDALE JUSQU'AU 16 DÉC. 2004	ATLANTA	PHILADELPHIE	BOSTON	LOS ANGELES	RALEIGH-DURHAM	CHICAGO	LAS VEGAS	SAN FRANCISCO
69	117	118	125	126	139	152	178	217	227

DESTINATIONS INTERNATIONALES: les tarifs sont basés sur un aller simple et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour au départ de Montréal. L'offre prend fin le 4 novembre 2004. Dates de départ tel qu'indiqué ci-dessous. Tarifs à partir de:

LA HAVANE 3 NOV. 2004 - 31 JANV. 2005	LONDRES 27 OCT. - 13 DÉC. 2004 24 DÉC. 2004 - 13 MARS 2005	PARIS 3 NOV. - 9 DÉC. 2004 24 DÉC. 2004 - 25 FÉVR. 2005	BOGOTÁ CARACAS 3 NOV. - 9 DÉC. 2004 27 DÉC. 2004 - 31 JANV. 2005	FRANCFORT ¹ MUNICH ¹ 3 NOV. - 9 DÉC. 2004 24 DÉC. 2004 - 25 FÉVR. 2005	LIMA 3 NOV. - 9 DÉC. 2004 27 DÉC. 2004 - 31 JANV. 2005	AMSTERDAM ¹⁻² ZURICH ¹ /ROME ¹ 3 NOV. - 9 DÉC. 2004 24 DÉC. 2004 - 25 FÉVR. 2005	TEL AVIV 27 OCT. - 10 DÉC. 2004	SYDNEY 3 NOV. - 9 DÉC. 2004 27 DÉC. 2004 - 31 JANV. 2005	BEIJING SHANGHAI 3 NOV. - 9 DÉC. 2004 15 - 31 JANV. 2005
229	229	289	299	299	329	359	415	549	679

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan^{MD} pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis. Téléphonnez à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Gagnez du temps avec le service d'enregistrement aircanada.com: pour tous vos voyages au Canada, vous pouvez vous enregistrer en ligne et imprimer votre carte d'accès à bord.

Pour un hôtel, une location de voiture et tous vos autres besoins de voyage, visitez aircanada.com

En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star Alliance^{MD}. En collaboration avec BMI, membre du réseau Star Alliance^{MD}. Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Destinations canadiennes: le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les vols au pays. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les billets doivent être achetés au plus tard le 4 novembre 2004. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 janvier 2005. Les tarifs publiés ne sont pas offerts pour les voyages entre le 16 et le 23 décembre 2004 inclusivement et entre le 27 décembre 2004 et le 4 janvier 2005 inclusivement. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 6 \$, ne sont pas inclus. Destinations américaines: les tarifs sont basés sur un aller simple. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 12 \$, ne sont pas inclus. Florida: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 16 décembre 2004. Destinations internationales: les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour, lequel doit refléter l'itinéraire complet. Les billets doivent être achetés au plus tard le 4 novembre 2004. L'achat sept jours à l'avance est requis sauf pour Londres et Tel Aviv. La dernière date de départ est le 25 février 2005 (sauf avis contraire). Bogotá, Caracas, Lima, La Havane et Sydney: les tarifs publiés ne sont pas offerts pour les départs entre le 17 et le 26 décembre 2004 inclusivement. Hong Kong, Beijing et Shanghai: les tarifs publiés ne sont pas offerts pour les départs entre le 17 décembre 2004 et le 14 janvier 2005 inclusivement. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 20 \$, ne sont pas inclus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Destinations canadiennes, américaines et internationales: les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Séjour minimal et maximal; d'autres conditions peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada JazzSM). ¹Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ²Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

Économisez de 20 à 60% sur la vaisselle japonaise sans avoir à subir la bouffe d'avion.



OUVERTURE OFFICIELLE DEMAIN

Semaine après semaine, HomeSense vous ramène les plus beaux meubles et accessoires de la planète: à chaque visite un nouveau voyage et à chaque achat, une économie 20 à 60% sur les prix des grands magasins et des boutiques spécialisées. Le monde coûte moins cher. Il suffit d'une escale chez HomeSense.

HOMESENSE

Une initiative
des créateurs de **WINNERS**

Les modèles peuvent varier d'un magasin à l'autre.

2 NOUVEAUX MAGASINS À MONTRÉAL

POINTE-CLAIRE Fairview Pointe-Claire, 6801, route Transcanadienne Tél.: (514) 782-1308
CÔTE-SAINT-LUC Carré Décarie, 6900, boulevard Décarie Tél.: (514) 733-4200

Heures d'ouverture : Lun. - ven. 9 h 30 - 21 h Sam. 9 h - 17 h Dim. 10 h - 17 h

Visitez nos autres magasins à Place Versailles (514) 798-1908 et Boucherville (450) 650-0145.

www.homesense.ca